



Prairies à Artigue, 2021, BD

RECUEIL DE RÉSUMÉS

9^E JOURNÉES DOCTORALES EN PAYSAGE : HÉRITAGES, ACTUALITÉS ET DEVENIRS DE LA RECHERCHE EN PAYSAGE

BORDEAUX, PESSAC ET TALENCE, 14–16 DÉCEMBRE 2023

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Passages, unité mixte de recherche 5319 du CNRS



Le paysage observé et interprété sur l'île de la Réunion, BD

SOMMAIRE

- 9 • ATELIER 1 • Le paysage, une certaine idée de la nature
- 10 • L'humilité de l'art. Dialogue entre Nils Udo & Andy Goldsworthy par Malo Leroy
- 14 • Et la forêt brûla sous nos pieds
L'incendie de la forêt usagère de La Teste de Buch en 2022 : enjeux paysagers par Arthur Guérin-Turcq
- 18 • Esthétique du paysage et éco-anxiété, deux enjeux autour du projet minier Rosemont / Copper World (Arizona, USA) par Emma Wolton

- 23 • ATELIER 2 • Agriculture et projet de paysage
- 24 • Quelle place des paysagistes concepteurs dans des processus de projection spatiale pour la transition agroécologique ? par Amélie Cénéet
- 28 • Le parc comme ressource d'une stratégie paysagère d'appellation dans un contexte de transition éco-climatique : L'exemple du vignoble de Savennières (Angers Loire Métropole, Bien Unesco du Val de Loire) par Myriam Laidet
- 32 • Le projet comme possibilité. La migration dans les processus de transformation des territoires ruraux contemporains : la leçon de Garret Eckbo par Marta Ortolani

- 37 • ATELIER 3 • Le paysage, une façon alternative de traiter le phénomène urbain
- 38 • Interroger les relations entre sociétés urbaines et rivières par le paysage : contribution à l'étude de l'hydrodiversité à l'échelle de petites villes du Maine-et-Loire par Victor Bossard
- 42 • Les paysages de la "stadt von übermorgen" (ville d'après-demain)
Enquête sur les nouveaux attributs de la notion de paysage dans les programmes de recherche-action pour la ville de l'après-demain en Allemagne par Alessandro delli Ponti
- 48 • Retour sur une démarche de conceptualisation d'un objet de recherche : les jardins potagers des franges urbaines, à partir du cas des petites villes du Vexin français par Flora Rich
- 52 • Les plans de paysage dans la construction du projet de territoire par Pierre-Louis Bodet
- 56 • La Rurapolis au coeur des évolutions du paysage prépyrénéen par Salomé Wackernagel

- 59 • ATELIER 4 • Les voies de la représentation paysagère
- 60 • La représentation graphique, medium d'évolution infrastructurelle
Exploration d'une monographie de parkways et parkroads par Manon Espinasse
- 68 • Recherche-crédation en paysage : méthodologies nébuleuses pour appréhender les écologies politiques du sensible par Molly Anderson Fiero
- 72 • De l'image à l'objet le paysage réfléchi : le cas des tables d'orientation du tcf (1903-1960) par Rachel Floch
- 78 • La médiation par le paysage sous-marin : une quête de visibilité par Lola Guyon
- 82 • Reconnaissance et appropriation des héritages socio-naturels de zones humides littorales protégées : les états de référence mis en débat par Paly Léa

- 87 • ATELIER 5 • Les savoirs et les pratiques des paysagistes
- 88 • Les enjeux socio-environnementaux, des facteurs de l'identité professionnelles des paysagistes concepteurs 30 ans après la Loi Paysage ? par Natalia Escar Otin
- 92 • Un ethnologue parmi les paysagistes. Ethnographie et autres méthodes dans la recherche « en paysage » par Hugo Gassin
- 96 • Faire école avec le paysage : terrain exploratoire et horizon de recherche d'une thèse en didactique de la géographie par Petitdidier Julien
- 100 • Les éthiques paysagistes à l'épreuve du film de recherche en paysage. Réflexions sur l'évolution d'une démarche visant à appréhender les pratiques des professionnels du paysage et du projet de paysage en situation (métropole bordelaise, France) par Chris Pividori

- 105 • ATELIER 6 • Le paysage de l'habitant : expériences et pratiques
- 106 • Paysage, pratiques « habitantes » et aménagement des interfaces ville-fleuve à N'Djamena (Tchad). Actions et réactions face à la crue exceptionnelle du fleuve Chari en octobre 2022 par Mounsi Febo
- 110 • Les valeurs du paysage urbain historique à Porto : approche, méthodologie et enjeux par Ana Rita Albuquerque
- 114 • Élaboration d'une méthodologie de caractérisation pour des atlas du paysage sous-marin intégrés aux politiques publiques par Gaëtan Jolly
- 118 • Partager l'action paysagère avec des enfants pour interpeler le projet de paysage par Roxane Wormser

- 123 • ATELIER 7 • Enquête de paysage
- 124 • Les fermes-paysages en Pays basque intérieur. Une enquête sur les interactions ordinaires qui font paysage par Amandine Saget
- 128 • Territoires du productivisme, paysages altérés. Voyage sur un transect du cœur du Bocage vendéen à la côte atlantique par Alessandra Marcon
- 132 • Pour une approche du paysage réunionnais fondée sur la transdisciplinarité, l'expérimentation plastique et les mobilités par Vincent Ruel



Les Journées doctorales en paysage sont organisées depuis 2008 sous l'égide du Ministère en charge de l'environnement, aujourd'hui celui de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale (MTECT). Elles ont pour objet principal de rassembler des doctorant·e·s et des jeunes docteur·e·s dont les travaux portent sur le paysage. Elles proposent ainsi à des jeunes chercheur·e·s venus de différents horizons disciplinaires un échange relatif à leurs problématiques et à leurs méthodes. Ces Journées sont aussi l'occasion d'un bilan sur les tendances actuelles de la recherche paysagère et sur ses relations aux grands chantiers de l'action et du projet dans le domaine du paysage et, plus largement, de l'aménagement, de l'environnement, du développement et du patrimoine. Elles constituent enfin l'une des expressions de l'effort de mise en réseau de la recherche en paysage entrepris par les établissements formant les professionnels du paysage et du projet de paysage en association étroite avec leurs nombreux partenaires institutionnels ou non (universités, CNRS, autres instituts de recherche, ministères, collectivités territoriales, associations professionnelles, etc.).

S'inscrivant dans l'année où l'on célèbre les 30 ans de la loi Paysage¹, la 9^e édition de ces Journées se propose d'examiner les enjeux contemporains de la recherche en paysage. Elle vise notamment à engager une réflexion sur les réponses que peuvent apporter le paysage et le projet en ce domaine aux défis des transformations éco-climatiques, spatiales et socio-culturelles auxquelles sont confrontés nos sociétés et nos territoires à l'heure des changements globaux. Elle privilégiera donc les travaux de recherche qui participent, sur la base d'expérimentations, de propositions méthodologiques, d'innovations pratiques et techniques ou d'apports de connaissances d'ordre fondamental, à éclairer le renouvellement des formes et des fins de l'action contemporaine en matière de paysage. Il s'agit sur ces bases de contribuer à faire naître de nouvelles idées et de nouvelles tendances, en mettant en relation disciplines académiques et pratiques professionnelles, chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s relevant de différents établissements et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage et du projet de paysage.

¹ Le 8 janvier 1993 était promulguée la loi n° 93-24 sur la protection et la mise en valeur des paysages, et modifiant par ailleurs certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, seule loi en France exclusivement dédiée au paysage.

Comité scientifique

- **Isabelle Auricoste**, paysagiste, Grand prix du paysage, Theil-Rabier
- **Mayté Banzo**, géographe, UMR Passages, Université Bordeaux Montaigne
- **Rémi Bercovitz**, historien et paysagiste, UMR Passages, ENSAP Bordeaux
- **Serge Briffaud**, historien, UMR Passages, ENSAP Bordeaux
- **Nathalie Carcaud**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Benjamin Chambelland**, paysagiste, UMR Passages, IUT Bordeaux Montaigne
- **Béatrice Collignon**, géographe, UMR Passages, Université Bordeaux Montaigne
- **Bernard Davasse**, géographe, UMR Passages, ENSAP Bordeaux
- **Hervé Davodeau**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Denis Delbaere**, paysagiste, LACTH, ENSAP Lille
- **Viviana Ferrario**, géographe, Università IUAV di Venezia
- **Catherine Grout**, historienne de l'art, LACTH, ENSAP Lille
- **Fabienne Joliet**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Institut Agro d'Angers-Rennes
- **Audrey Marco**, écologue, LAREP, ENSP Versailles-Marseille
- **Cyrille Marlin**, paysagiste et architecte, UMR Passages, ENSAP Bordeaux
- **Patrick Moquay**, politiste, LAREP, ENSP Versailles
- **Anna Lambertini**, paysagiste, Université de Florence (Italie)
- **Laurence Ledû**, géographe, UMR Espaces et sociétés (ESO), Université de Rennes
- **Claire Parin**, architecte urbaniste, UMR Passages, ENSAP Bordeaux
- **Huyen Thai Nguyen**, architecte urbaniste, Université d'architecture de Hanoi (Vietnam)
- **Sylvie Servain**, géographe, UMR CITERES, INSA Centre Val de Loire
- **Anne Sgard**, géographe, Université de Genève (Suisse)
- **Nicole Valois**, architecte-paysagiste, École d'architecture de paysage de Montréal (Canada)

Comité d'organisation

Rémi Bercovitz, Serge Briffaud, Bernard Davasse, Cyrille Marlin, Amandine Saget, Élodie Naminzo, Mélanie Covas, Marie-Ange Giraudel, Teddy Bensedjad





ATELIER 1

Le paysage, une certaine idée de la nature

• Animation : Audrey Marco, Sylvie Servain

► 10H30 à 12H30

**• Deux sessions en parallèle
(amphi 2 et 3 - ENSAP Bordeaux)**



L'HUMILITÉ DE L'ART. DIALOGUE ENTRE NILS UDO & ANDY GOLDSWORTHY

• Malo Leroy (maloleroy@gmail.com)

• **Organisme de rattachement** : Sorbonne Université, Centre André Chastel, thèse en Histoire de l'art
Sorbonne Université

La question du rapport aux formes et aux éléments de la nature, de ce qui compose autrement dit le paysage, est au cœur de certaines pratiques artistiques actuelles comme le *land art*. Contemporain de la prise de conscience écologique, ce courant fonde généralement sa démarche sur l'utilisation du cadre et des matériaux d'un site remarquable afin de produire une œuvre amenée à évoluer en symbiose avec son environnement immédiat. Loin d'être un art figé, abstrait de l'espace et du temps, il s'agit donc d'un art vivant, qui fait corps avec les conditions matérielles de l'existence et ce qui nous constitue en tant qu'homme.

Les œuvres de Nils Udo et d'Andy Goldsworthy s'inscrivent résolument dans cette conception de l'art. S'inspirant de ce que le paysage alentour peut offrir, ces artistes travaillent avec des matériaux simples et d'ordinaire peu coûteux. Mis à leur disposition par la nature et libres de droit, ces éléments constituent une sorte de fond commun pour l'humanité dans lequel ces deux créateurs, soucieux de ne pas nuire à la biodiversité, viennent puiser avec une grande économie de moyen.

Dans cette forme d'art pauvre ou d'art minimaliste pratiquée par Nils Udo et Andy Goldsworthy, il est tentant de lire une réaction à la productivité effrénée du capitalisme moderne, à sa marchandisation du monde et à son exploitation des ressources naturelles. Par leur nature éphémère, leurs œuvres semblent même tirer les conséquences du changement climatique et annoncer la disparition prochaine de toutes choses. Fragiles et périssables, soumises aux aléas météorologiques et au passage du temps, elles rappellent la précarité de l'existence humaine, son caractère transitoire et contingent, son insignifiance même, comme la nature morte en son temps. Mais si l'œuvre de ces deux artistes touche bien ainsi aux questions environnementales et au désastre écologique qui menace la vie en société, elle ne formule jamais une critique directe de l'industrialisation, de l'urbanisation ou de la surpopulation du monde contemporain. Partageant l'idée d'un retour à la terre qui serait aussi un retour aux fondamentaux de l'existence, le but poursuivi par ces artistes est sans doute plus éthique que politique, poétique que polémique. Tous deux cherchent effectivement à montrer que l'homme fait partie intégrante de la nature et qu'il est donc, lui aussi, soumis à ses cycles. *Panta rei* disait déjà Héraclite, tout coule et tout voyage. Une énergie invisible emporte les êtres et les traverse. C'est à réintégrer ce cours des choses que les deux artistes nous convient dans leurs œuvres. Ils nous invitent à danser avec le monde, à en épouser les mouvements et à participer de ses métamorphoses incessantes. Mais ils nous exhortent aussi à célébrer la vie sous toutes ses couleurs et sous toutes ses formes, à poursuivre son œuvre cosmique et à la parachever au sein même du paysage.

C'est là le projet nourri, croyons-nous, par Nils Udo et Andy Goldsworthy. Il convient alors de se demander en quoi leurs œuvres constituent une réponse au rapport dégradé que nous entretenons généralement avec la nature et en quoi elles peuvent être considérées comme l'expression d'une éthique alternative qui place l'amour de la vie et le désir de communier avec ses forces au cœur de sa démarche ?

Pour répondre à ces questions, il faut comprendre que cette « humilité » de l'art promue par ces deux artistes s'affirme à travers une symbolique et une esthétique communes, dans des thèmes ou des archétypes qui suggèrent l'idée d'un retour à la terre d'abord, à cet espace vital où l'on naît et s'épanouit, mais aussi par l'évolution des œuvres elles-mêmes, de leur transformation sensible et de l'imaginaire des éléments qu'elles mobilisent. C'est ce vocabulaire et ce rapport au contexte de la création que nous souhaiterions interroger afin de montrer que l'art peut aussi être le vecteur d'un changement de conscience et que ce changement se manifeste à travers une pratique concrète du paysage.

L'espace de la vie

Le paysage n'est pas dissociable de l'espace dans lequel il s'inscrit. Mais ce dernier n'est pas qu'une réalité physique. Sa nature est aussi et fondamentalement subjective. Découvert au cœur de l'expérience, il s'imprègne de valeurs humaines et revêt immédiatement une signification existentielle. C'est à retrouver cet espace primordial, cet espace de la vie, que nous invitent Nils Udo et Andy Goldsworthy. Par leur forme, leurs œuvres suggèrent en effet l'idée d'un rapport plus intime à l'espace qui les accueille et qu'elles manifestent. Réalisées à partir d'éléments empruntés au paysage local, elles tirent parti des significations qui leur sont attachées et des sentiments qu'elles évoquent pour rappeler ce lien consubstantiel entre l'homme et la terre. Mais ce rapport n'est pas seulement figuré par un symbolisme tacite. Ces installations nous amènent aussi, par leur structure même, à s'immerger dans la nature et à faire véritablement corps avec elle. À la manière d'un dispositif architectural, elles guident notre action et notre perception du paysage. L'expérience qu'elles proposent tend donc à engager la totalité de l'être, tant du point de vue de l'artiste que du spectateur. C'est cette expérience que nous souhaiterions restituer. Rapprochées et mises bout à bout, leurs œuvres semblent en effet décrire une sorte d'itinéraire à travers la nature dont la trame nous servira de fil directeur pour explorer la complexité de leur rapport au paysage.

Pénétrer dans la nature

Les œuvres de Nils Udo et d'Andy Goldsworthy paraissent ouvrir des brèches dans le tissu de la réalité. Elles nous invitent à pénétrer symboliquement dans la nature et à franchir le seuil qui nous en sépare. Décliné sous toutes ses formes, le motif de la porte ou de l'arche exprime bien cette idée de passage. Il marque la limite d'un espace auquel il donne accès et nous incite à entrer dans un autre monde. Mais ce dispositif ne fait pas qu'assurer la communication entre ce qui se situe de part et d'autre de la faille, il encadre cette rencontre et la met en scène. C'est dans ce contexte que le paysage tend à se découvrir.

Cheminer dans la nature

Parvenus à la lisière du rêve, c'est tout le domaine de la nature qui s'offre à notre besoin d'explorer. Des lignes tracées au sol nous serviront de guide dans cette traversée du paysage. Elles nous conduiront hors des sentiers battus et orienteront notre regard vers des détails qui passent souvent inaperçus. Nous nous tiendrons alors au plus près de la démarche de ces deux artistes et en suivrons, pas à pas, la méthode.

Habiter dans la nature

L'œuvre de ces artistes promeut et actualise des pratiques généralement associées au paysage comme la marche ou la promenade mais elle invite aussi au repos et à la contemplation. Les images naturelles de la graine ou du nid nous entraîneront ainsi vers les profondeurs de l'inconscient et éveilleront en nous le désir de loger au creux des choses, en quête du berceau de nos origines.

Le temps des métamorphoses

Le paysage n'est pas une réalité statique. Il est l'œuvre du temps, le produit des forces qui le travaillent en sous-mains. La démarche de Nils Udo et Andy Goldsworthy consiste à observer et comprendre ce processus de transformation. Mais elle cherche aussi à l'intégrer dans ses œuvres et à le rendre sensible. Communiquant avec les énergies qui façonnent le paysage, ces œuvres reflètent les vicissitudes du temps et épousent le changement qu'il entraîne. Elles sont des réalités en devenir, des œuvres vivantes et destinées, comme toutes choses, à disparaître. Cette esthétique de l'impermanence, cette sensibilité pour l'aspect éphémère des choses, est partagée par ces deux artistes. Elle mobilise tout un imaginaire des éléments pour rappeler l'évanescence des choses et nous faire méditer sur le sens de notre existence.

Autant en emporte le vent

Exposées aux intempéries, aux caprices de la météo, les œuvres réagissent à la moindre bourrasque, à la moindre précipitation ou à la moindre variation de température. Elles répondent aux changements de pression, à la qualité de l'air, à la force et à la direction du vent. Confrontés à l'air libre, à ce souffle de vie qui court et circule à travers le monde, ces œuvres évoquent l'idée de légèreté. Elles donnent une impression d'apesanteur et expriment un désir d'envol où le temps serait comme suspendu. Mais elles suggèrent aussi la fragilité de cet équilibre et l'instabilité fondamentale des choses.

Le cours de la vie

Métaphore bien connue du temps qui passe, du temps qui coule, le courant est une donnée aussi essentielle que le vent dans le rapport que les œuvres entretiennent avec le monde. Autre élément cependant, autre imaginaire, et celui-ci est moins lié à l'idée d'effacement ou d'évaporation, qu'à celle d'engloutissement ou de dissolution. Quand on évoque l'eau, on pense en effet au risque de submersion et de noyade. Le fleuve ou la mer engouffre les choses, les absorbe et les emporte au loin avec elle. Mais elle les découvre aussi et les dépose à nouveau sur le rivage. C'est sur ce mouvement de flux et de reflux qu'ont travaillé les deux artistes.

Le retour à la terre

Le cycle de la vie est ainsi fait que les choses naissent, croissent et fleurissent avant de sombrer. Les feuilles et les fruits perdent leur couleur et se délitent petit à petit. Mais elles se sédimentent aussi et constituent un terreau fertile pour qu'apparaissent de nouvelles formes de vie. Dans une sorte d'échange ou de don réciproque, l'artiste rend ainsi les matériaux qui lui ont été généreusement prêtés par la nature. C'est le principe de l'éternel recommencement qui est alors figuré. Mais ce retour à la terre est aussi celui des hommes et ces œuvres un miroir de notre condition terrestre.

Bibliographie

- **Bachelard Gaston**, *L'eau et les rêves*, Paris, José Corti, 1942 ; *La terre et les rêveries du repos*, Paris, José Corti, 1948 ; *L'air et les songes*, Paris, José Corti, 1994 ; *La poétique de l'espace*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
- **Besacier Hubert & Udo Nils**, Nils Udo. *L'art dans la nature*, Paris, Flammarion, 2011.
- **Decron Benoît & Rasle Josette, Nils-Udo**. *Nature*, Paris, Beaux-Arts de Paris, 2011.
- **Goldsworthy Andy**, *A Collaboration with Nature*, New-York, Harry N. Abrams, 1990.
- **Goldsworthy Andy**, *Hand to Earth. Andy Goldsworthy Sculpture, 1976-1990*, New York, Harry N. Abrams, 1993.
- **Goldsworthy Andy**, *Parkland*, Wakefield, Yorkshire Sculpture Park, 1988.
- **Goldsworthy Andy**, *Passage*, New-York, Harry N. Abrams, 2004.

ET LA FORÊT BRÛLA SOUS NOS PIEDS.

L'incendie de la forêt usagère de La Teste de Buch en 2022 : enjeux paysagers

• **Arthur Guérin-Turcq** (arthur.guerin.turcq@entpe.fr)

• **Organisme de rattachement** : Université de Lyon (ENTPE), UMR 5600 EVS, doctorat de géographie

Notre communication interroge les conflits sociaux, politique et économiques que pose l'irruption du « paysage de la catastrophe » sur un territoire ébranlé par les désastres environnementaux. Nous nous appuyons sur l'étude de cas de l'incendie de 2022 en forêt usagère de La Teste de Buch, une forêt au statut exceptionnel qui participe à la protection d'un littoral touristique.

Problématique : les conflits du « paysage de la catastrophe »

L'incendie de juillet 2022 qui a atteint près de 80% de la surface de la forêt usagère de La Teste de Buch met en débat la notion même de paysage, entre partisans de la conservation de l'écrin de verdure et défenseurs de l'évolution du mode de gestion productif. Nous montrerons que cet antagonisme recompose en partie les oppositions traditionnelles entre acteurs locaux. Nous choisissons d'aborder ces rapports de force par le prisme de l'analyse diachronique du paysage de la forêt, en trois temps : avant, pendant, et après l'incendie. Notre étude intègre le paysage forestier mais également le patrimoine bâti. Les conflits sont analysés à partir du cas des cabanes de résiniers, habitat original et typique des Landes de Gascogne, dont la forêt usagère offre un panel remarquable. Une comparaison est faite sur le traitement politique de la reconstruction des campings.

Le paysage de la catastrophe, une notion d'actualité à l'heure des trente ans de la Loi Paysage

L'incendie qui a touché la forêt usagère lors de l'été 2022 est un terrain privilégié pour interroger la notion de « paysage de la catastrophe ». Plusieurs controverses socio-écologiques se font jour, à travers lesquelles se pose en réalité le devenir du massif forestier landais, en milieu dunaire ou non. La forêt usagère de La Teste de Buch est un contre-modèle landais, tant sur le plan du paysage que de la gestion. La survivance de cette forêt originale oblige les acteurs locaux, et en particulier ceux de la filière-bois, à ouvrir un débat sur la diversification des essences forestières, c'est-à-dire en creux du mode de production de l'espace forestier dans les Landes de Gascogne. L'irruption du paysage de la catastrophe met alors sur le devant de la scène médiatique des conflits sociaux et politiques, jusqu'alors marginaux dans la région, autour de la question de la résilience aussi bien des écosystèmes que des économies.

Portrait de la forêt usagère de La Teste de Buch

La forêt usagère de La Teste de Buch s'étend au pied de la dune du Pilat, la plus grande dune d'Europe, haute de 102 mètres. Le relief marqué de la forêt suit les courbes de niveau des dunes primaires en forme de croissant. Il en résulte une alternance de trucs (dunes) et de lèdes ou bats (fonds humides) qui offre à la forêt une grande diversité écologique. Les peuplements de pins maritimes sont originels en forêt usagère et remonteraient à plus de 2000 ans, ce qui en fait une réserve génétique unique en France. De ce point de vue, nous pouvons qualifier la forêt usagère de « forêt ancienne ». La mixité des essences entre feuillus et résineux et la densité du sous-bois lui confèrent une forte naturalité qui tranche avec le paysage monotone des futaies régulières de pins maritimes sur le plateau landais.

A l'origine la « Montagne » de La Teste était un bien privé appartenant au seigneur local, le captal de Buch. Son exploitation principale était la coupe de bois et le gemmage. Mais à partir du XV^e siècle, le seigneur cède à ses sujets les droits d'usages qui s'exercent en forêt. Les usagers du Captalat ont la jouissance du bois, dans le respect

des règles locales édictées, « les bائلettes et transactions ». Les principes de gratuité et de protectionnisme s'appliquent dès lors au bois de la forêt usagère. Premièrement, le bois est disponible à tout usager vivant dans le Captalat depuis au moins dix ans. Deuxièmement, le bois est interdit d'être transporté en dehors du territoire du Captalat. Il faut noter l'exception de la résine qui demeure le bien privé des propriétaires du sol. Ce statut demeure jusqu'à aujourd'hui.

La forêt usagère est donc le lieu d'un rapport particulier entre une communauté et un écosystème forestier, qui a donné naissance à des formes paysagères originales, comme le pin bouteille. Cependant, avec la fin du gemmage (l'exploitation de la résine) dans les années 1970 et le vieillissement de la population usagère, les broussailles ont gagné du terrain. On observe une fermeture progressive du milieu consécutive à une baisse de l'usage. C'est cet état d'abandon de l'exploitation qui lui procure une forte naturalité, mais la rend également vulnérable face aux risques incendies.

L'irruption du paysage de la catastrophe

Le 13 juillet 2022 le feu s'est déclaré au lieu-dit Soussine au cœur de la forêt usagère, ravageant en dix jours plus de 3000 hectares. L'entièreté du village de Cazaux a été évacué. Cet événement traumatisant pour la population locale nous permet de questionner les implications de l'irruption d'un « pyropaysage » en forêt usagère, c'est-à-dire un paysage ruiniforme résultant du feu de forêt. La coupe des arbres depuis janvier 2023 révèlent certaines vues jusqu'alors fermées par une végétation dense. Aujourd'hui, on peut apercevoir la dune du Pilat, les plages et l'océan depuis l'intérieur de la forêt ou certaines cabanes depuis le bord de la route.

Après les déclarations d'Emmanuel Macron à La Teste de Buch en juillet 2022 sur « un grand chantier national de replantation », la crainte a grandi d'une conversion du paysage forestier vers la futaie régulière de pins maritimes, à l'image du massif des Landes de Gascogne. Le 13 septembre 2022 une pétition de scientifiques, principalement de l'INRAE, exige la mise en place d'un moratoire en forêt usagère qui privilégie la régénération naturelle au détriment d'une reconstitution artificielle en futaies.

L'incendie pose ainsi des controverses socio-écologiques, que les conflits sur les campings et les cabanes révèlent. Nous présenterons succinctement le cas emblématique des campings. Localement se pose la question, si la forêt soutient la dune du Pilat. Ou est-ce le contraire, la dune qui protège la forêt ? Cette controverse est importante car elle ouvre la problématique de la responsabilité dans les risques d'érosion du littoral, en lien direct avec la polémique de la reconstruction des grands campings en bordure de la forêt usagère, dont celui des Flots bleus. L'incendie de La Teste révèle ainsi un conflit de valeurs, polarisé entre d'une part les tenants d'une mise en exploitation industrielle de la forêt (bois ou tourisme) et d'autre part les partisans d'une protection de l'écosystème forestier par les droits d'usages. L'incendie est de nouveau le prétexte pour l'État à une critique de la gestion coutumière, pourtant à l'origine du paysage si singulier de la forêt.

Les cabanes, l'alliance entre propriétaires et usagers

De plus, la question des cabanes est à l'interface entre ces deux clans, et apparaît comme un terrain d'entente possible. La reconstruction des cabanes de résiniers est défendue autant par les propriétaires qui veulent jouir d'un lieu de villégiature privilégié, que par les usagers qui soutiennent la conservation de l'habitat traditionnel en forêt usagère. Forte de cette alliance, la communauté de la forêt usagère fait pression sur la mairie de La Teste de Buch pour exiger le plus rapidement la reconstruction à l'identique des cabanes. Cependant, autant les propriétaires que les usagers sont conscients du risque d'une muséification qui viendrait accélérer la mise en loisirs d'une forêt encore productive par l'exercice des droits d'usage. Cet accord s'explique assez logiquement : les usagers protègent leurs droits, dont le maintien permet la protection de l'écrin de verdure dont bénéficie les propriétaires de cabanes.

Mais tout le monde ne veut pas la reconstruction des cabanes de résiniers, classés au titre du patrimoine bâti. Le Conservatoire du littoral, déjà propriétaire de la dune du Pilat, souhaite s'appropriier le territoire pour sanctuariser la forêt usagère, ce qui suppose l'expulsion des habitants des cabanes. Il en va de même pour l'ONF qui souhaite le contrôle de la forêt usagère afin d'imposer les normes de la gestion forestière de l'Etat : la conservation pour le tourisme vert d'une part et l'exploitation soutenue de bois d'autre part. La dispersion des cabanes en forêt usagère est donc un obstacle au plan de gestion que pourrait mettre en place l'ONF, si d'aventure les terrains basculaient dans le domaine de l'Etat. On voit ainsi que la reconstruction des cabanes recompose les clivages sociaux sur le rapport au territoire forestier, entre valeur esthétique du paysage et valeur productive de l'espace.

La méthode de recherche

La communication fait la chronologie de l'incendie de 2022 et montre comment l'irruption du paysage de la catastrophe reconfigure les rapports de force sur la question forestière dans le Sud-Ouest. L'étude de cas des enjeux paysagers de la forêt usagère nous amène à penser que l'introduction de notions comme la « résilience écologique » ouvre un débat sur une approche non-productiviste des espaces forestiers, un sujet encore largement tabou dans les Landes de Gascogne.

Notre recherche fait le choix d'étudier l'incendie comme une épreuve, dans le sens des science studies. Appréhender le paysage de la catastrophe nécessite d'articuler une méthode centrée sur la reconnaissance des causalités du conflit et une méthode qui vise l'actualisation des rapports de force. Comme le rappelle Lemieux (2007), « si le poids du passé et de la structure mérite bel et bien d'être reconnu dans l'explication de l'action, c'est néanmoins toujours de l'action présente, c'est-à-dire ici du processus de la dispute conçu en son actualité et son incertitude constitutive, que doit partir l'analyse ».

Pour se faire, nous nous appuyons sur une méthodologie classique de sciences humaines et sociales, par l'analyse des résultats d'une collecte de données qualitatives et quantitatives (récits d'habitants et de pompiers, de propriétaires et d'usagers, photographies d'arbres ruiniformes et cartes sensibles). Cette communication s'inscrit plus largement dans le programme de recherche-action Popsu Territoires « Habiter les cendres : la forêt girondine après l'incendie ».

Bibliographie

- **Banos V., Deuffic P.**, 2020, « *Après la catastrophe, bifurquer ou persévérer ? Les forestiers à l'épreuve des événements climatiques extrêmes* », Natures Sciences Sociétés, vol. 28, no. 3-4, pp. 226-238.
- **Bouisset C.**, 2021, « *Incendies de forêt à l'heure de l'anthropocène : questions d'échelles* ». Les risques et l'anthropocène : Regards alternatifs sur l'urgence environnementale, p-59.
- **Cinotti B.**, & Lavarde F., 2021, « *La forêt usagère de la Teste-de-Buch : un fragile équilibre entre propriété et usage* ». Revue forestière française, 73(6), 681-698.
- **Decocq G.**, Kalaora B. et Vlassopoulos C., 2016, *La forêt salvatrice - Reboisement, société et catastrophe au prisme de l'histoire*, Champ Vallon, 190 p.
- DIREN Aquitaine, DDAF Gironde & groupe de travail « *Forêt de la Teste* » (2008). Guide des recommandations paysagères pour la gestion forestière du massif de la Teste de Buch.
- **Guérin-Turcq A.**, 2023, « *La forêt usagère de La Teste de Buch, l'exception à la règle forestière* », Cahiers du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF)
- **Lemieux C.**, 2007, *À quoi sert l'analyse des controverses ?*. Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, 25, 191-212.
- **Paulus C.**, 2023, *Les architectures résilientes au feu de forêt*, Mémoire de fin d'études, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
- **Zask J.**, 2019. *Quand la forêt brûle : penser la nouvelle catastrophe écologique*. Premier Parallèle.

ESTHÉTIQUE DU PAYSAGE ET ÉCO-ANXIÉTÉ, DEUX ENJEUX AUTOUR DU PROJET MINIER ROSEMONT/COPPER WORLD (ARIZONA, USA)

• **Emma Wolton** (emma.wolton@agrocampus-ouest.fr)

• **Organismes de rattachement** : Institut Agro Angers, UMR ESO (Espace et sociétés), Institut Jean Nicod, ENS, thèse en géographie et philosophie, Institut Agro Angers - Pôle Paysage

L'exploitation des ressources naturelles et la transformation des paysages

Une mine à ciel ouvert consiste à déplacer de grandes quantités de sol pour extraire le minerai proche de la surface. L'excavation entraîne des risques environnementaux comme la pollution de l'air, la présence de gaz, de produits toxiques, et la perturbation hydrologique. Ce type d'infrastructure a un impact irréversible sur l'environnement naturel (l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux), mais aussi sur les paysages (le sentiment d'appartenance, d'émerveillement, de perte). La transformation de l'environnement affecte le regard qu'on porte sur les paysages : ils ne peuvent plus être vus comme des décors et cessent d'être un cadre de vie pour les populations. L'exploitation à ciel ouvert marque durablement les paysages, et en transformant l'espace commun à un ou des groupe(s) humain(s) (Jackson, 2003, p.51), elle impacte les conditions mêmes de l'habité.

Le projet minier de Rosemont/Copper World et son impact sur l'esthétique du paysage

Dans le sud de l'Arizona (USA), un projet de mine à ciel ouvert fait l'objet d'un conflit depuis 1996. Cette excavation n'existe pas encore, mais pourrait endommager irrémédiablement les Santa Rita Mountains, paysage emblématique au sud de Tucson. La ligne de crête de ces montagnes, où le pic du Mont Wrightson culmine à 2 880 mètres, est clairement visible depuis la ville. Les Santa Rita sont des montagnes isolées et entourées de prairies semi-désertiques. Avec l'altitude, l'écosystème change : les chênes croissent, les espèces endémiques se développent et plus de 250 espèces d'oiseaux ainsi que de rares amphibiens peuplent ce lieu (Sky Island Alliance, 2008, p.5). C'est sur cet habitat exceptionnel que la compagnie canadienne Hudbay voudrait creuser une mine de cuivre à ciel ouvert. Initialement, la mine de Rosemont prévoyait d'être construite sur le versant est des montagnes car il s'agit de l'endroit le plus propice à l'extraction du cuivre. La cours de Justice a refusé d'octroyer un permis de construire à la compagnie qui planifiait de déverser ses résidus miniers sur les terres fédérales. Depuis 2019, la compagnie minière Hudbay a mis en place un nouveau projet intitulé Copper World. Désormais la société canadienne se prépare à construire une mine sur les propriétés qu'elle possède, sur le versant ouest des montagnes. Hudbay n'a plus d'obstacles puisque le projet d'exploitation se situe sur des parcelles privées et non plus sur les terres publiques américaines. Il est prévu que la fosse mesure 2 km de diamètre et 800 mètres de profondeur, ce qui éliminerait une partie de la ligne de crête. Le paysage des Santa Rita Mountains pourrait bien disparaître de l'horizon à cause de cette excavation.

L'impact paysager de la mine de Rosemont/Copper World est à prendre en compte, dans la mesure où le paysage est un élément essentiel à la vie humaine. Pour comprendre les conséquences de l'exploitation à ciel ouvert sur les populations, il importe de définir ce qu'on entend par esthétique du paysage. L'esthétique du paysage se décline en trois types d'expériences. Premièrement, elle désigne une expérience sensible qui met en jeu le rapport individuel aux sensations, au plaisir et aux formes du paysage. Deuxièmement, elle renvoie à une réalité sociale : les idées, les représentations, les valeurs partagées au sein d'une population sont projetées spatialement sur le paysage. Troisièmement, l'esthétique du paysage est le résultat d'un changement de forme. Alain Roger (1997) parle d'artialisation : processus visant à transformer un objet naturel en objet de contemplation par le biais des arts plastiques et littéraires. Philippe Descola (2012) préfère le terme de transfiguration : pour qu'il y ait paysage, il faut que le lieu fonctionne comme une représentation iconique et, de ce fait, diffère de sa simple réalité matérielle.

Dans le cas des Santa Rita Mountains, le paysage est perçu différemment selon les points de vue qui s'y rapportent. Les qualités esthétiques du lieu éveillent un sentiment de solitude pour une majorité d'Américains. Les Santa Rita sont vues comme un espace de wilderness, c'est-à-dire un lieu non affecté par l'homme et protégé de façon à en préserver les conditions naturelles (Larrère, Larrère, 2018, p.30 ; Joliet, 2020, p.823). Une autre appréhension du paysage est celle partagée par les Tohono O'odham, population autochtone originaire du désert de Sonora. Pour les Tohono de la réserve de San Xavier, les Santa Rita sont un lieu où se réactive l'héritage ancestral. Depuis des siècles, ces Amérindiens y collectent des matériaux de vannerie, des plantes médicinales et des végétaux ; ils visitent également les sanctuaires et autres traces de leurs ancêtres, les Hohokam. L'emplacement proposé pour la mine de Rosemont/Copper World altérerait de façon permanente le paysage des Santa Rita, qui se donne à voir sous un angle naturel et culturel.

Altération du paysage et impact émotif : comprendre les phénomènes d'éco-anxiété et de solastalgie

Malgré le fait que la mine de Rosemont/Copper World n'ait pas encore été creusée, ce projet a déjà un impact négatif sur le paysage des Santa Rita Mountains. L'objectif de cette enquête est de comprendre quels effets émotionnels provoque la modification brutale d'un paysage sur la population. Le problème auquel nous tenterons de répondre est celui-ci : en quoi la disparition du paysage nous permet-elle d'expliquer les phénomènes d'éco-anxiété et de solastalgie ?

La notion d'éco-anxiété est apparue dans les années 2000 et fait l'objet d'un intérêt croissant dans la littérature scientifique. Néanmoins, il n'existe pas à ce jour de définition de l'éco-anxiété qui fasse consensus. C'est pourquoi une plus grande clarté et un développement théorique sont nécessaires pour faire progresser la compréhension conceptuelle de l'éco-anxiété (Coffey, Bhullar, et al., 2021, p.5). L'usage du terme renvoie généralement à « un sentiment de préoccupation, d'inquiétude, d'anxiété et d'angoisse ressenti par certains individus qui est provoqué par des bouleversements actuels ou bien par des menaces qui pèsent sur l'environnement, liées en particulier au dérèglement climatique. » (Fougier, 2021, p.2).

La notion de solastalgie a été inventée par le philosophe australien Glenn Albrecht. Ce néologisme se compose du terme latin *solacium* qui signifie « soulagement », et du terme grec *algos* qu'on traduit par « douleur/souffrance ». Le concept fait aussi référence à la nostalgie, qui désigne initialement une souffrance causée par l'éloignement physique d'un lieu aimé. Albrecht définit la solastalgie comme une douleur ressentie face à la transformation physique du lieu où l'on réside et que l'on chérit. Cette émotion se traduit par la perte du sentiment d'appartenance (identité) à un lieu particulier et par un sentiment de détresse face à sa transformation. Il écrit : « la solastalgie est une forme de mal du pays que l'on ressent lorsqu'on est encore chez soi. » (Albrecht, Sartore, et al., 2007, p.45).

La solastalgie est l'expérience vécue au présent de la perte d'un lieu cher, auquel se rattache également des souvenirs du passé. Tandis que l'éco-anxiété se rapproche d'un deuil par anticipation. Dans le cas du projet minier Rosemont/Copper World, l'altération du paysage génère une expérience de l'espace où les repères temporels (présent, passé, futur) se confondent, créant un sentiment de mal-être chez l'individu.

D'un côté, les Santa Rita Mountains n'ont pas disparu du panorama et restent un lieu pratiqué et valorisé par la population. De l'autre, l'esthétique du paysage a déjà commencé à changer en raison de la pollution visuelle et auditive (altération du sol, bruit dû au trafic, pollution lumineuse, poussière, etc.). Enfin, la crainte de voir disparaître ce paysage est présente chez de nombreux opposants au projet minier.

Terrain d'enquête

Une enquête de six semaines (avril-juin 2023) auprès de la population de Tucson a révélé que certaines personnes présentent des symptômes proches de l'éco-anxiété et de la solastalgie. À travers une série d'entretiens semi-directifs, des acteurs diversifiés (environnementalistes, paysagistes, autochtones, professionnels de la mine, résidants voisins du site minier) ont été interrogés sur leur représentation et leur relation au paysage, ainsi que sur leur connaissance et leur opinion au sujet du projet Rosemont/Copper World. Le but était de saisir la perception émique¹ du paysage, en questionnant les représentations du paysage qui s'opposent à l'intérieur de différents groupes sociaux (autochtones/allochtones, environnementalistes/professionnels de la mine, nouveaux résidants/indigènes). Cette enquête a révélé les liens émotionnels et identitaires qui unissent les habitants de Tucson au paysage des Santa Rita. C'est pourquoi cette réflexion questionne le rapport entre la disparition du paysage et l'apparition des sentiments d'éco-anxiété et de solastalgie ; en particulier chez les peuples autochtones, qui sont sous-représentés dans ce champ d'étude. L'objectif consiste donc à montrer que l'éco-anxiété et la solastalgie tirent leur origine d'une expérience particulière du paysage, où l'individu se trouve temporellement divisé entre le présent, le passé et le futur.

1 En sciences sociales, les adjectifs émique et étique qualifient deux types de recherche sur le terrain et les points de vue qui en découlent : émique, de l'intérieur du groupe social (c'est-à-dire du point de vue de l'objet d'étude) ; étique, de l'extérieur (c'est-à-dire du point de vue de l'observateur).

Bibliographie

Ouvrages

- **Jackson J. B.**, 2003, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Trad. Carrère X., Actes Sud.
- **Larrère C.**, Larrère, R., 2015, *Penser et agir avec la nature : Une enquête philosophique*, La Découverte.
<https://www.cairn.info/penser-et-agir-avec-la-nature--9782707185716.htm>
- **Roger A.**, 1997, *Court traité du paysage*, Editions Gallimard. Article au sein d'un ouvrage collectif
- **Joliet F.**, 2020, « Wilderness » dans *Dictionnaire Critique de l'Anthropocène*, Editions CNRS, p.823-826.

Articles au sein d'un périodique

- **Albrecht G., Sartore G., Connor L., Higginbotham N., Freeman S., Kelly B., Stain H., Tonna A., Pollard G.**, 2007, "Solastalgia : The Distress Caused by Environmental Change", *Australasian psychiatry*.
<https://doi.org/10.1080/10398560701701288>
- **Coffey Y., Bhullar, N., Durkin, J., Islam, M. S., Usher, K.**, 2021, "Understanding Eco-anxiety: A Systematic Scoping Review of Current Literature and Identified Knowledge Gaps", *The Journal of Climate Change and Health*. URL: <https://doi.org/10.1016/j.joclim.2021.100047>

Rapport

- **Sky Island Alliance**, 2008, "Chapter 5, Santa Rita Ecosystem Management Area", rapport du *State of the Coronado National Forest*.
https://skyislandalliance.org/wp-content/uploads/2014/11/SantaRita_EMA.pdf

Site Web

- **Descola P.**, 2012, « Les formes du paysage », *Collège de France* [En ligne].
<https://www.college-de-france.fr/agenda/cours/les-formes-du-paysage>
- **Fougier E.**, 2021, « Eco-anxiété : Analyse d'une angoisse contemporaine », *Fondation Jean-Jaurès* [En ligne].
<https://www.jean-jaures.org/publication/eco-anxiete-analyse-dune-angoisse-contemporaine/>



ATELIER 2

Agriculture et projet de paysage

• **Animation : Mayté Banzo, Cyrille Marlin**

▶ **10H30 à 12H30**

• **Deux sessions en parallèle
(amphi 2 et 3 - ENSAP Bordeaux)**

QUELLE PLACE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS DANS DES PROCESSUS DE PROJECTION SPATIALE POUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ?

• **Amélie Cénet** (amelie.cenet@inrae.fr)

• **Organisme de rattachement** : INRAE, UMR SAS Sol Agro et hydrosystèmes Spatialisation, Rennes, thèse en paysage – aménagement, agronomie, sciences de l’environnement

Transition agroécologique et collectivités publiques, constat d’une problématique territoriale

La transition agroécologique est un enjeu central face aux changements environnementaux actuels. En plus de produire des biens agricoles, les systèmes agroécologiques doivent fournir de nombreux services à la société. Pour répondre à ces enjeux, l’évolution de l’agriculture doit être abordée à une échelle plus large que celle de la ferme, d’une part pour penser les relations entre les fermes et leur territoire, d’autre part pour construire des complémentarités entre les différents systèmes agricoles (Caquet et al., 2020). Les communes ou les intercommunalités sont identifiées comme des échelles intéressantes (Gascuel-Odoux et Magda, 2015).

En France, l’Etat a progressivement transmis de nombreuses compétences aux collectivités territoriales au cours de périodes de décentralisations successives. Cette montée en responsabilité s’est produite simultanément à des évolutions importantes des territoires. Ces changements ont entraîné de nouvelles relations entre des fonctions productives, récréatives et de conservation des territoires ruraux (Lardon, 2015). Ainsi, les collectivités locales doivent aujourd’hui agir au croisement de nombreux enjeux (qualité de l’eau, cadre de vie, biodiversité, alimentation, énergie, mobilité...). Le rôle des activités agricoles y est central et la transition agroécologique apparaît comme un levier majeur pour y répondre. Les collectivités sont donc amenées à se saisir de ce sujet.

Cependant, en France, les politiques publiques agricoles et territoriales ont des trajectoires distinctes. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la politique agricole est principalement menée par l’Etat et la Commission européenne qui abordent l’agriculture comme une activité économique parmi d’autres. Dans les années 1960, l’Etat confie progressivement ses compétences agricoles aux organisations professionnelles et aux Chambres d’Agriculture, conservant uniquement son rôle de contrôle (Koller et Benoit, 2022). En conséquence, malgré les lois de décentralisation, les intercommunalités n’obtiennent pas de compétences légales sur l’agriculture. En 2014, la création des Projets Alimentaires Territoriaux a favorisé l’émergence des politiques alimentaires et la mise à l’agenda des questions agricoles au sein de nombreuses intercommunalités. Cependant, leurs périmètres d’intervention, leurs leviers d’action et leur capacité d’expertise en interne restent restreints (Pahun, 2022). Ainsi, malgré la nécessité de croiser la transition agroécologique et les enjeux de transition portés par les collectivités, les interactions entre ces deux mondes restent limitées. Ce travail de recherche part du constat de cette problématique territoriale.

La place des paysagistes dans cette problématique territoriale

La profession des paysagistes-concepteurs occupe une place particulière dans cette problématique territoriale. De nombreux paysagistes travaillent auprès des communes ou des intercommunalités pour accompagner la transition des territoires, à travers la construction de démarches basées sur le paysage (Follea, 2019). Cependant, la relation des paysagistes aux sujets agricoles est ambiguë. L’analyse des archives de l’Agence Follea-Gautier Paysagistes-Urbaniste¹ a souligné un manque de commande sur des sujets agricoles limitant l’engagement des paysagistes sur ces questions. Cette situation est plus nuancée dans les écoles de paysage² où certains étudiants utilisent la liberté offerte par l’exercice du Travail de fin d’étude pour expérimenter les croisements possibles entre

1 L’analyse des archives de l’Agence Follea-Gautier Paysagistes-Urbaniste a été réalisée dans le cadre du partenariat Cifre de la thèse.

2 En France, cinq établissements publics forment les paysagistes concepteurs.

l'évolution des systèmes agricoles et les démarches de projets de paysage. Ce sujet a été étudié plus précisément à partir des archives de l'Ecole de la nature et du paysage de Blois¹. L'analyse montre l'intérêt des paysagistes pour les sujets agricoles et permet d'identifier les apports potentiels de cette profession auprès des collectivités. Cependant, elle met en avant les limites actuelles des approches paysagistes, et ouvre des questionnements sur l'évolution des postures et des pratiques des paysagistes sur ces sujets.

Une posture de recherche au croisement de différentes disciplines

Ce travail de recherche propose de faire appel à quatre champs disciplinaires : l'agronomie systémique ou agronomie du territoire qui aborde le fonctionnement des systèmes agricoles en intégrant les configurations spatiales des exploitations et des territoires ; les sciences de l'environnement et l'écologie du paysage, qui étudient l'impact de l'organisation spatiale des espaces agricoles sur les ressources naturelles (eau, sol, biodiversité) ; les travaux sur l'organisation des systèmes alimentaires locaux en relation avec les lieux de consommation ; les recherches sur les pratiques paysagistes qui s'intéressent à l'évolution des territoires à travers la notion de projet de paysage. Ces quatre approches abordent les configurations spatiales des territoires pour des enjeux distincts. Ces enjeux se croisent dans les territoires et les configurations spatiales correspondantes se superposent. Pourtant, l'interface entre ces disciplines est encore peu développée et peu documentée. Nous faisons l'hypothèse que le croisement de ces approches à l'échelle des communes ou des intercommunalités et dans leurs cadres d'action mène à la conception de configurations spatiales nouvelles et multifonctionnelles, capables de répondre aux enjeux de la transition agroécologique et aux attentes des territoires.

Développement d'une approche méthodologique

Pour tester cette hypothèse, ce travail de recherche construit une approche méthodologique basée sur des processus de projection spatiale intégrant les différents enjeux. Cette démarche a pour point de départ la conception de représentations partagées du territoire permettant aux différents acteurs, notamment les acteurs agricoles et ceux des collectivités, de partager leurs enjeux et de s'impliquer dans des dynamiques de transition. Cette première étape du processus de projection spatiale est expérimentée dans le temps de la thèse.

Quatre terrains d'expérimentation

Dans le cadre de la thèse, la conception de représentations partagées est expérimentée dans quatre territoires communaux ou intercommunaux en France. Ces quatre terrains sont abordés de manière complémentaire. Ils représentent chacun une situation spécifique de la problématique territoriale identifiée et questionnent différentes postures des paysagistes sur les sujets agricoles. Ces quatre terrains sont : (1) la Communauté Urbaine de Dunkerque, l'expérimentation se positionne dans la continuité d'un Plan de paysage, auprès des techniciens de la collectivité chargés de démarrer un projet de parc agricole ; (2) des communes du département de l'Allier, pour interroger des projets croisés entre élus et agriculteurs pour la gestion et la plantation du bocage ; (3) la commune d'Evran dans la communauté d'agglomération de Dinan, pour croiser les politiques intercommunales, notamment la gestion des ressources naturelles et l'alimentation locale, à la faveur d'une démarche réglementaire d'aire d'alimentation de captage ; (4) le bassin versant de la Baie de Douarnenez dans le Finistère pour défocaliser les approches liées aux nitrates et identifier d'autres leviers pour l'agriculture dans un contexte d'eutrophisation littorale.

¹ Les archives des Travaux de Fin d'Etudes de l'Ecole de la nature et du paysage de Blois (INSA-CVL) ont été analysées dans le cadre d'un stage de recherche entre avril et mai 2023.

Sur chaque terrain, à partir de l'analyse des représentations actuelles des différents acteurs, une démarche itérative est mise en place, basée sur la conception de représentations partagées. Ces propositions sont discutées avec les acteurs concernés au cours d'ateliers de travail. La mise en discussion de ces représentations permet d'observer l'évolution des visions et des représentations des acteurs, analysée grâce à une approche qualitative. Lors des Journées doctorales en paysage, les résultats issus de l'expérimentation sur la Communauté Urbaine de Dunkerque seront développés. Ils apporteront des éléments sur la place de l'agriculture dans le plan de paysage, la compréhension de la notion de parc agricole par les techniciens et les élus, l'évolution des périmètres de projets et des actions au regard des enjeux agricoles, et les cadres de commandes à imaginer pour les paysagistes.

Conclusion et ouverture

Ce travail de recherche se positionne face au constat d'une problématique territoriale actuelle et à des interfaces disciplinaires encore peu documentées. Il propose une perspective méthodologique basée sur la notion de processus de projection spatiale et identifie la nécessité de penser des représentations partagées du territoire comme point de départ de ces approches. Cette recherche se place au sein des recherches en agronomie et en environnement pour accompagner la transition agroécologique. Elle permet d'identifier des pistes de nouvelles configurations spatiales et les leviers liés aux collectivités publiques pour l'évolution de l'agriculture. De plus, ces approches s'appuient sur une démarche de recherche-action en travaillant au plus près des collectivités publiques et des dynamiques locales en cours, permettant d'apporter des outils méthodologiques aux acteurs locaux concernés. Enfin, cette recherche pour la transition agroécologique se construit en relation avec le réseau professionnel des paysagistes-concepteurs. Elle peut ouvrir des pistes pour questionner les postures des paysagistes, l'évolution des politiques publiques de paysage, l'évolution des formations et l'acquisition de nouvelles connaissances, la construction de nouveaux outils, ou encore la sollicitation de nouvelles commandes ou de nouveaux cadres de travail.

Bibliographie

- **Caquet T., Gascuel C., Tixier-Boichard M.**, 2020, *Agroécologie : des recherches pour la transition des filières et des territoires*, Éditions Quae, coll « Matière à débattre et décider »
- **Follea B.**, 2019, *L'Archipel des métamorphoses, la Transition par le paysage*, Editions Parenthèses, coll « La Nécessité du paysage »
- **Gascuel-Oudoux C., Magda D.**, 2015, « *Gérer les paysages et les territoires pour la transition agroécologique* », *Innovations agronomiques*, n°43, p 95-106, hal-01461090
- **Koller R., Benoit M.**, 2022, « *Politiques publiques et agronomie : avec, pour, ou malgré tout ?* », dans Boiffin J., **Doré T., Kockmann F., Papy F. et Prévost P.**, *La Fabrique de l'agronomie, de 1945 à nos jours*, Editions Quae
- **Lardon S.**, 2015, « *L'agriculture comme potentiel de développement des territoires périurbains. Analyse par les configurations socio-spatiales* », *Journal of Urban Research*, special issue 6, DOI: 10.4000/articulo.2673
- **Pahun J.**, 2022, « *Gouverner l'agriculture localement ? La capacité politique des collectivités territoriales sur la régulation du secteur agricole* », *Géocarrefour*, n°96, DOI : 10.4000/geocarrefour.21213

LE PARC COMME RESSOURCE D'UNE STRATÉGIE PAYSAGÈRE D'APPELLATION DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCO-CLIMATIQUE : L'EXEMPLE DU VIGNOBLE DE SAVENNIÈRES (ANGERS LOIRE MÉTROPOLE, BIEN UNESCO DU VAL DE LOIRE)

• **Myriam Laidet** (m.laidet@ecole-paysage.fr)

• **Organisme de rattachement** : ENSP Versailles-Marseille/ Ecole doctorale n° 628 CY Cergy Paris Université, thèse en aménagement et urbanisme

L'espace non-viticole dans la transition éco-climatique du vignoble

Le changement climatique bouleverse en profondeur le vignoble dans ses pratiques et ses paysages. Les professionnels de la filière viticole s'engagent dans des actions d'agroforesterie et d'éco-paysages tout en s'interrogeant sur leurs compatibilités avec les cahiers des charges des appellations. Les « *usages constants* » du décret-loi de 1935¹ « *sont à reconsidérer dans ce contexte de révolution climatique* » (Pitte J-R., 2021, p.10).

Les premières réponses technologiques cherchent à atténuer les impacts des épisodes extrêmes de chaleur, de gel et de précipitations (Bertrand et al., 2020). L'adaptation appelle des choix plus structurels : une hybridation du matériel végétal et des itinéraires techniques pour une gestion résiliente de la vigne (Neethling E. et al, 2017), une écologisation des pratiques qui entraîne une reconfiguration paysagère de la vigne avec son environnement² et, à terme, une flexibilité des usages du foncier pour une migration de la vigne au sein ou hors du périmètre d'appellation (Thermes et al., 2020). L'adaptation du vignoble aux transitions éco-climatiques suppose un élargissement du périmètre d'investigation aux espaces non-viticoles en interrelation avec l'écosystème viticole.

La reconnaissance Unesco d'héritages paysagers viticoles s'inscrit dans cette dynamique : 10 inscriptions de 1997 à 2019³ font suite à l'adoption de la catégorie « *Paysages culturels* »⁴ en 1992. Cette course à la patrimonialisation des territoires vitivinicoles européens (Garcia J-P. Jacquet O., 2020) entérine une reconnaissance culturelle d'un territoire au-delà de son vignoble.

La Loi paysage de 1993 a légitimé le paysage dans les politiques publiques territoriales. La ratification française de la Convention européenne du paysage en 2006 complétée par la Loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 ont conforté les cadres conceptuels et les outils de son action. Le vignoble n'échappe pas à cette évolution : des Plans de paysage sont réalisés ou en cours pour accompagner la transition, notamment en Loire, de Sancerre à Nantes.

À l'occasion de la célébration des 30 ans de la Loi paysage, cette communication propose d'aborder la question paysagère viticole en examinant en quoi les espaces non-viticoles sont une ressource pour penser le devenir du vignoble dans un contexte de transition éco-climatique. Plus fondamentalement, il s'agit « *de démontrer que le rapport des sociétés à leur environnement ne relève pas seulement du biologique et de l'économique, mais aussi d'une élaboration culturelle inscrite dans la durée* ». (Briffaud S., 1998, p.19).

1 Le Décret-loi du 30 janvier 1935 institue le comité national des appellations d'origine de vins et eaux-de-vie doté de la personnalité civile ainsi que la catégorie d'appellations d'origine dite "contrôlées".

2 L'agroécologie en viticulture : Outil pédagogique | Institut Français de la Vigne et du Vin (vignevin.com)

3 Liste des 10 biens Unesco au titre des paysages culturels viticoles : Jurisdiction de Saint Emilion (FR, 1999)/ Région viticole du Haut Douro (PT, 2001)/ Région viticole de Tokaj (HU, 2002)/ Paysage viticole de l'île de Pico (PT, 2004)/ Lavaux, vignoble en terrasses (SW, 2007)/ Paysage viticole du piémont : Langhe- Roero et Montferrato (IT, 2014)/ Palestine : terres des oliviers et des vignes, paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir (P, 2014)/ Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (FR, 2015)/ Climats du Vignoble de Bourgogne (FR, 2015)/ Les Collines du Prosecco de Conegliano et Valdobbiadene (IT,2019).

4 Définition Unesco du paysage culturel : Œuvre mêlant la nature et l'empreinte de l'être humain, le paysage culturel exprime la longue et intime relation des peuples avec leur environnement. <https://whc.unesco.org/>

Le vignoble de Savennières comme territoire d'étude

Ce vignoble est situé dans l'agglomération d'Angers et dans le Bien Unesco du Val de Loire. La présence de la vigne y est un défi, une antithèse de naturalité (Joliet F., Oulès-Berton S., 2008). Implantée sur les schistes et les roches volcaniques affleurants d'un coteau de Loire particulièrement exposé au soleil, la vigne se développe grâce aux « Coulées »¹ qui assurent une proximité avec l'écosystème fluvial. Il en résulte une mosaïque paysagère de vignes, de prairies, de haies et de bois qui révèle le modelé géomorphologique et la diversité des sols et des sous-sols.

La communauté viticole dont plus de 60% est engagée dans l'agriculture biologique, voire biodynamique envisage une stratégie paysagère d'appellation pour maintenir la vie des sols, l'équilibre de l'écosystème et une éthique de production. Cette stratégie viticole concerne l'ensemble du territoire. Or plus de la moitié des 1400 habitants du village sont des néoruraux. Les vigneron·ne·s se plaignent de leur manque d'intérêt pour la culture de la vigne régulièrement dénoncée comme un risque de pollution environnementale plutôt qu'une agriculture de proximité façonnant le paysage de leur cadre de vie.

Or ce vignoble compte également 15 châteaux ayant une propriété foncière viticole. 6 ont une activité de production et 11, un parc agricole ou assimilé dont 3 sont des « *parcs agricole et paysagers* »² *témoignant de la volonté d'unir dans une même composition des parcelles à vocation essentiellement décoratives (le « parc paysager ») et des parcelles à vocation uniquement productive (le « parc agricole »)* (Hamon A., De La Celle J-L., Pinon D., 1995).

Aujourd'hui, l'identité paysagère du château viticole semble disparaître : les vignes sont vendues ou mises en fermage, les perspectives se ferment, les parcs se simplifient. Néanmoins les silhouettes pluri-centenaires des chênes, des platanes, des séquoias et des cèdres de l'Atlas sont toujours présentes dans le grand paysage. L'emprise cumulée des 11 parcs agricoles ou assimilés représenterait à peu près l'équivalent de celle de la vigne plantée en 2020, soit 116 ha pour 140 ha³. Cette subtile alliance entre l'utile et l'agréable, l'agricole et le paysager est toujours mise en scène par un des châteaux viticoles : l'esthétique du parc est au service d'une éthique de production.

La densité remarquable de parcs incite à poser la question à l'échelle de l'Appellation : la notion de « *parc agricole et paysager* » peut-elle être une ressource pour définir une stratégie paysagère entre les vigneron·ne·s et les habitants de la commune ? Peut-elle accompagner l'adaptation du vignoble au changement climatique ? Peut-elle contribuer à réinventer ce « *Bien commun* » dont Jean-Marc Besse pose la nécessaire évolution du statut juridique, entre droit de propriété et droit d'usage ainsi que celui de sa gouvernance (Besse J-M., 2021) ?

1 La Coulée désigne un petit vallon qui entaille le coteau de Loire de façon perpendiculaire au fleuve.

2 Le modèle du « parc agricole et paysager » a été décrit pour la première fois, semble-t-il, par Paul de Ravenne, Comte de Choulot dans son traité de 1863. Le concepteur – paysagiste Edouard André reprend avec quelques nuances ce modèle dans son traité de 1879.

3 Analyse réalisée dans l'état actuel de la connaissance des périmètres définis dans les dossiers d'inscription Monuments Historiques et le dossier de Site Patrimonial Remarquable de la commune ainsi que dans les fiches d'inventaire établies par Isabelle Lévêque en 2008 à la demande de la Conservation du patrimoine du Maine-et-Loire.

L'approche patrimoniale et participative comme méthode

L'approche est historique (diagnostic diachronique patrimonial et paysager) et sensible (analyse des perceptions et représentations). Il s'agit d'objectiver une valeur paysagère sensible d'un lieu par l'expertise et le dialogue territorial pour construire un projet partagé et fonder sa gouvernance.

Le diagnostic, en cours, est basé sur une analyse géomorphologique du territoire, une typologie des expressions paysagères viticoles et non – viticoles, notamment les parcs et une analyse de la relation de la vigne au lieu (lieu-dit et clos, propriété et organisation parcellaire). L'approche diachronique compare les situations entre le début du XIX^{es} et aujourd'hui afin d'identifier les ruptures, les transitions et les recompositions territoriales. La finalité est d'identifier les valeurs actuelles constitutives de la notion de « *parc viticole et paysager* » à Savennières dans ses attributs ainsi que ses interrelations avec les clos viticoles.

Ce travail est mis en perspective avec l'analyse des perceptions et des représentations (recherches iconographiques, entretiens semi-directifs, parcours collectif d'observation, atelier collectif). L'objectif est d'évaluer la (re)connaissance et les modalités d'appropriation de cette notion par les habitants, les professionnels de la filière viticole et les institutions publiques et de conseil qui accompagnent le territoire. Ce travail est, par ailleurs, confronté aux scénarii d'évolution climatique établis par les laboratoires régionaux de recherche¹.

La finalité est d'explorer une nouvelle relation paysagère associant éthique et esthétique au service d'une démarche d'écologie profonde telle que revisitée par Anaïs Belchun (Belchun, A,2019) et de poser les termes d'une gouvernance territoriale adaptée.

La communication propose de présenter les premiers résultats de cette monographie et les questions de protection, de restauration et de valorisation du paysage viticole et non-viticole préfigurant ainsi les termes d'une stratégie paysagère d'appellation dans un contexte de transition éco-climatique.

¹ L'Institut Agro Angers – Rennes et l'Ecole Supérieure des 'agricultures d'Angers - Groupe de Recherche en Agroalimentaire sur les Produits et les Procédés (GRAPPE),département Viticulture et Oenologie

Bibliographie

Ouvrages

- **BESSE J.-M.**, *Voir la terre, Six essais sur le paysage et la géographie*. Arles, Actes sud, 2021, 165 p.

Articles

- **BELCHUN A.**, *Traversée critique des modèles paysagers, de la fiction verte à l'éco-poétique*. Colloque « *Approches éco-systémiques et sensibles du paysage : des sciences de la nature aux arts du paysage* », 2019, Toulouse, France. (hal-02147323)
- **THERMES C., BERTRAND F.**, I. La Jeunesse (2020). *Stratégies d'adaptation au changement climatique à court et long terme : quelles actions pour les viticulteurs en région Centre-Val de Loire ?* *Norois* 254 (2020/1) : 59-73.
- **BRIFFAUD S.**, *De "l'invention" du paysage. Pour une lecture critique des discours contemporains sur l'émergence d'une sensibilité paysagère en Europe. Compar(a)ison: an international journal of comparative literature*, 1998, pp.35-56. (halshs-00929693)
- **JOLIET F., OULES-BERTON S.**, *Le paysage viticole, antithèse de naturalité ?* in : *Historiens & Géographes*, n°404, novembre, 2008, pp161-166
- **GARCIA J.-P., JACQUET O.**, *Le terroir du vin : trajectoire historique d'un objet multiforme en Bourgogne*, In : Yengué J.-L. et Stengel K. (dir.), *Le terroir viticole : espace et figures de qualité*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2020, pp. 43-69.
- **HAMON A., De La CELLE J.-L., PINON D.**, *Les parcs agricoles de l'Anjou au XIX^e siècle – Repérages*. Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire n° 97 – 031 bis, 1995, 48 p.
- **NEETHLING E., PETITJEN T., QUENOL H., Barbeau G.**, *Assessing local climate vulnerability and winegrowers' adaptive processes in the context of climate change in Mitigation and Adaptation Strategy in Global Change*, 2017, 22 : 777–803 DOI 10.1007/s11027-015-9698-0
- **PITTE J.-R.**, « *De la vanité des usages constants dans le monde du vin* », *Revue de géographie historique* [En ligne], 19-20 | 2021, mis en ligne le 20 novembre 2021, consulté le 24 novembre 2022. <http://journals.openedition.org/geohist/2857> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geohist.2857>
- **THERMES C., BERTRAND F.**, I. La Jeunesse (2020). *Les différentes formes de déplacement du vignoble : des leviers pour adapter la viticulture au changement climatique ?* *Norois* 254 (2020/1): 75-90.

Thèses

- **RIALLAND O.**, « *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France. Paysage évanescent, patrimoine naissant* », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003. <http://journals.openedition.org/ruralia/354>

LE PROJET COMME POSSIBILITÉ. LA MIGRATION DANS LES PROCESSUS DE TRANSFORMATION DES TERRITOIRES RURAUX CONTEMPORAINS : LA LEÇON DE GARRET ECKBO

• **Marta Ortolani** (marta.ortolani@unicam.it)

• **Organisme de rattachement** : ISAS International School of Advanced Studies, University of Camerino, SAAD Scuola di Architettura e Design « Eduardo Vittoria », Ascoli Piceno, Italie, thèse en Architecture du Paysage

Territoires en mouvement

Les territoires ruraux contemporains sont des espaces complexes, hétérogènes, opaques, affectés par des dynamiques qui en déterminent une transformation soudaine. En raison de l'ampleur du contexte dans lequel se situe l'objet de l'enquête, la recherche se concentre sur un aspect spécifique qui est considéré comme significatif : le phénomène des migrations. Depuis la récente crise économique de 2008, une part importante des migrations étrangères s'est orientée vers les zones rurales, en fonction des possibilités d'emploi et de logement. Dans le contexte de l'Europe du Sud, en particulier dans les centres proches des zones de production spécialisées, l'agriculture a en fait offert des opportunités d'emploi, souvent sous une forme illégale, aux migrants. Dans les zones rurales méditerranéennes, les migrations sont des composantes structurelles des processus de transformation des territoires. Les répercussions spatiales du phénomène décrit sont formalisées dans l'émergence d'habitas informels, diffus et temporaires, selon différents processus d'occupation des sols, en particulier dans le Sud de l'Italie et dans la région d'Andalousie, en Espagne. Ces phénomènes nous invitent à réfléchir aux stratégies qui peuvent être mises en œuvre et à nous interroger sur le rôle que la recherche et la conception paysagère peuvent jouer dans le contexte évoqué. Par conséquent, l'enquête propose une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire pour analyser le sujet à travers l'exemple de l'architecte paysagiste Garret Eckbo, qui a travaillé dans les années 1940 et dont le contexte présente de nombreuses similitudes avec celui décrit. En s'appuyant sur l'expérience d'Eckbo, l'objectif est d'identifier des solutions pour la construction de nouvelles configurations spatiales à travers le prisme de l'aménagement paysager.

Les paysages du New Deal

Aux États-Unis, la grave crise économique et financière de 1929, exacerbée par une crise climatique et environnementale résultant du *Dust Bowl* et partiellement due à des politiques agricoles inadéquates, a eu d'importantes répercussions sociales et politiques, fragilisant particulièrement la stabilité territoriale surtout des États des Grandes Plaines centrales. La vague de travailleurs agricoles migrants en provenance du Texas, du Kansas et de l'Oklahoma vers l'ouest, vivait le long des routes, dans des abris de fortune, des baraques et des *squatters camps* surpeuplés. Pour répondre à l'urgence générée par ces phénomènes, l'État central américain, sous la direction de Franklin Delano Roosevelt, a lancé une série de programmes de logement d'urgence, qui s'inscrivent dans le cadre des politiques du *New Deal*. L'administration fédérale de la FSA (*Farm Security Administration*), animée par une forte composante sociale, a mis au point une série d'interventions destinées à accueillir les migrants. Au sein de l'équipe de la FSA, Eckbo a été chargé de la conception des espaces ouverts et ses principales recherches en matière de planification ont été orientées vers la conception de parcs et de jardins, créant ainsi des paysages modernes et démocratiques. L'architecte paysagiste américain soutenait que l'espace ouvert devait être considéré comme l'ossature et l'instrument de contrôle du plan du site. L'aménagement paysager se concentrait sur l'ombrage, la prévention de l'érosion et, en fin de compte, l'extension et l'encadrement de l'architecture. D'après Eckbo, l'aménagement paysager consiste en la « disposition des espaces pour les personnes », son objectif final est donc de « produire le meilleur modèle physique possible au sein duquel un groupe de personnes pourra développer un bon modèle social » (Eckbo, 1950, p.170).

La leçon de Garret Eckbo

Plus précisément, il convient d'analyser quelques exemples : *Tulare Camp*, *Tuba City*, *Shafter Camp* et *Welasco Camp*. Le camp de *Tulare* (1937-1942), dans la vallée californienne de *San Joaquine*, présente une disposition géométrique hexagonale qui rappelle une sorte d'état panoptique. Le cœur de l'établissement abrite les bâtiments et les installations destinés aux activités collectives. À *Tulare*, Eckbo conçoit le parc commun en réaffirmant le système d'espace central. A l'intérieur de la forme idéale, le projet paysager suit sa propre logique, totalement indépendante, qui réussit à atténuer, voire à dissoudre complètement, la sérialité aliénante typique de ce type d'habitat. Les arbres transgressent le système assertif du champ et s'organisent selon une géométrie fondée sur des règles formelles capables de créer les conditions d'habitabilité qui rendent possible l'existence d'une communauté parce qu'il y a un espace commun. Eckbo intervient avec des arbres d'essences différentes pour différencier l'espace, et en le différenciant, il l'hierarchise, il identifie des espaces distincts et accueillants. En intervenant sur l'échelle verticale et la matérialité des schémas de plantation, Eckbo abolit tout résidu d'interprétation cartésienne. De même, *Tuba City* (1939) présente un plan hexagonal, articulé en deux ordres spatiaux indépendants : ici aussi, d'une part, les abris sont organisés autour du centre communautaire et des installations communes, d'autre part, il y a un bosquet de cyprès au centre. Comme à *Tulare Camp*, où la conception du parc est liée à la grille d'une noyer existante, Eckbo est sensible aux conditions du site et aux éléments qu'il peut offrir. S'appuyant sur la végétation existante et la complétant, Eckbo intervient par insertions, intégrant des bosquets entiers d'arbres existants dans son projet. Dans le projet du camp de *Shafter* (1937-41), toujours en Californie, en plus de traiter de la dimension collective, en créant un parc de deux acres, Eckbo s'intéresse également à la sphère privée. La conception du camp de *Shafter* peut être considérée comme une interprétation des camps agricoles standard : chacune des vingt-neuf parcelles de maisons permanentes disposait de jardins suffisamment grands pour garantir des cultures de subsistance. Bien que simples, les diagrammes présentent une stratification spatiale sophistiquée, à la fois verticale et horizontale, qui rappelle les variations formelles de ses *Small Gardens in the City* théoriques de 1937. Ces projets, destinés à un public moins aisé, partagent les mêmes recherches formelles que celles de ses jardins privés d'avant-garde : un exemple rare d'esthétique au service de l'expédient. Ce qui ressort des projets présentés, c'est que l'architecte paysagiste américain ne propose pas de solutions définitives à travers ses conceptions, mais envisage plutôt des possibilités. Cet aspect ressort particulièrement à *Welasco* (1939), Texas, où Eckbo expérimente une douzaine de variantes pour le parc, dans lesquelles la relation herbe-arbustes-arbres a été remodelée dans chaque schéma. Avec des espaces projetés vers l'extérieur, des suggestions d'enclos et une ponctuation rythmique des espaces, Eckbo suit la devise de « bloquer des zones pour qu'il y ait une succession de vues et pour mettre en place des mouvements et des circulations » (Treib, Imbert, 1997, p.139). Il s'agit de l'expérimentation d'un langage dans lequel la stratégie de conception n'est pas considérée comme une solution mais comme une possibilité.

Stratégies ouvertes pour les territoires ruraux contemporains

L'analyse des projets montre que la leçon de Eckbo est tout à fait d'actualité et nous fournit des outils pour agir dans les zones rurales contemporaines touchées par le phénomène des implantations informelles de travailleurs agricoles migrants. Dans des contextes tels que celui de *Borgo Mezzanone* dans les Pouilles, où des campements improvisés occupent la zone de piste désaffectée, en suivant sa logique, mais sans aucune qualité de logement, le projet de paysage pourrait être déployé pour fournir un sens du lieu aux occupants, ce qui est la base d'une vie communautaire. En s'appuyant sur le répertoire de Eckbo, il est possible d'identifier quelques stratégies clés pour la refondation de ce type d'habitat : tout d'abord, le projet paysager doit être la structure de l'aménagement qui définit et guide son processus de transformation. Une deuxième stratégie est la création d'un espace communautaire bien reconnaissable, qui est le fondement d'une communauté. Parallèlement, l'aménagement paysager doit prendre en compte la sphère plus intime par la création de jardins privés. Elle doit également s'exprimer à travers des configurations capables de créer des relations entre les personnes, les bâtiments et le contexte, à travers des allées, des avenues bordées d'arbres, des groupes de végétation. Une démarche capable d'affirmer les hiérarchies et les différences à travers la conception d'espaces distinguables et reconnaissables avec des fonctions précises, tels que les places, les aires de jeux, les zones équipées, les jardins partagés, est également fondamentale. Il s'agit de stratégies qui peuvent être considérées comme ouvertes et adaptables, qui peuvent s'accorder à la nature des contextes fluides et dynamiques affectés par des flux variables. Ces approches dénotent un projet de paysage qui ne représente pas une solution unique et définitive, mais qui envisage plutôt des possibilités pour les territoires ruraux contemporains, qui sont des territoires en mouvement.



Yuba City, California. Aerial view of the Farm Security Administration camp for migratory workers, 1935-1942, Library of Congress.



Texas Migratory Labor Camps, Welasco Unit, Public spaces-Design and plans, Eckbo, Garrett, Landscape Architect, 1939, Garrett Eckbo Collection, 1933-1990, UC Berkeley, Environmental Design Archives.

Bibliographie

- **De Dominicis F.**, 2022, « *Catastrofe, migrazione e modernità : gli insediamenti della Farm security Administration in Arizona e California* », *Moderno rurale. Temi e contesti*, n° 62-63, p. 176-183, Parma, Festiva Architettura Edizioni <https://www.famagazine.it/index.php/famagazine/issue/view/37/96>
- **Descombes G., Treib M.**, Rainey, R.M, 2000 « *Un paysage où vivre : Garrett Eckbo, 1910-2000* », *Les Carnets du Paysage*, n. 6, Paris, Acte Sud, p. 42-104
- **Eckbo G.**, 1950, *Landscape for Living*, New York, Duell Sloan and Pearce.
- **Eckbo G., Rose J.C., Kieley D.U.**, 1939, « *Landscape Design in the Rural Environment* », *Architectural Record*, August 1939.
- **Eckbo G., Rose J.C., Kieley D.U.**, 1939, « *Landscape Design in the Urban Environment* », *Architectural Record*, May 1939.
- **Ghirardo D.Y.**, 1989, *Building New Communities New Deal American and Fascist Italy*, Princenton, Princeton University Press,
- **Jensen R.**, 2017, *Dorothea Lange. Farm Security Administration photographs, Book one*, New York, Fotoreactive.
- **Simo L. M.**, 1990, « *Garret Eckbo and the Modern Landscape Architecture* », *Process Architecture*, n°. 90, p. 6-7, Tokyo, Process Architecture Publishing.
- **Metta A.**, *IN-ESCURSIONE*, « *Moderni, effimeri, schierati. I paesaggi di Garrett Eckbo per la FSA* », conférence dans le cycle *IN-ESCURSIONE*, Scuola di Architettura e Design Eduardo Vittoria di Ascoli Piceno, 11 maggio 2020.
- **Treib M., Imbert D.**, 1997, *Garret Eckbo. Modern Landscape for Living*, Los Angeles, University of California Press.



ATELIER 3

Le paysage, une façon alternative de traiter le phénomène urbain

• Animation : Patrick Moquay, Claire Parin

► 14H00 à 17H30

• Deux sessions en parallèle
(amphi 2 et 3 - ENSAP Bordeaux)

INTERROGER LES RELATIONS ENTRE SOCIÉTÉS URBAINES ET RIVIÈRES PAR LE PAYSAGE : CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'HYDRODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE PETITES VILLES DU MAINE-ET-LOIRE

- **Victor Bossard** (v.bossard@agrocampus-ouest.fr)
 - **Organismes de rattachement** : Institut Agro Angers, UMR 6590 Espaces et sociétés, UMR BAGAP Biodiversité agro écologie et aménagement du paysage, thèse en géographie
-

De nouveaux enjeux dans les rapports sociétés-rivières

Sociétés humaines et rivières partagent une longue histoire dont les enjeux aujourd'hui renouvelés sont au cœur de nombreuses recherches, en particulier sur le territoire français. L'évolution des rapports sociaux à l'environnement depuis la seconde moitié du XX^e siècle est source de nouvelles considérations et motive nombre de chercheurs à s'intéresser à de nouveaux enjeux tels que la restauration de continuités écologiques et ses impacts sociaux (Germaine and Barraud, 2013), les processus de reconquête des rives urbaines et la représentations (Romain, 2010) ou encore l'évolution des modalités de gestion des risques d'inondations et de leurs perceptions (Rode, 2009).

Les villes françaises, dont beaucoup sont bâties à proximité de milieux d'eau, concentrent nombre de ces enjeux. Elles mobilisent ainsi un effort de connaissance important autour des temporalités de ce que l'on nommera ici le socio-écosystème fluvial, entre reconstitution de trajectoires historiques et contributions à la construction des paysages de demain. Jusqu'à récemment, les recherches en géographie menées en France ont eu tendance à se focaliser sur les grands ensembles fleuves-métropoles (Lespez et al., 2020). Les connaissances actuelles sur les paysages ordinaires tels que ceux des petites villes (2000-20000 habitants) et des petites rivières (affluents) qui composent pourtant une grande partie du territoire français sont limitées.

Petites villes et cours d'eau secondaires : des objets ordinaires mais singuliers

Dans le cadre d'une réflexion commune avec la DDT¹ du Maine-et-Loire, nous nous interrogeons sur l'avenir commun d'agglomérations de faible envergure et de rivières qui les traversent. Nous les qualifierons ici de « petites villes fluviales » pour reprendre la terminologie employée dans le cadre du programme de revitalisation Petites Villes de Demain accompagné localement par la DDT. Historiquement liées par des usages économiques ou stratégiques à des cours d'eau, ces villes à cheval entre réalités urbaines et rurales constituent des objets d'intérêt pour l'étude des relations entre sociétés et environnement dans un contexte de transitions socio-environnementales. Dans la lignée des travaux développés en Ile-de-France sur les cours d'eau péri-urbain (Carre and Haghe, 2013), nous souhaitons nous intéresser à des cours d'eau de faible envergure traversant des espaces urbains ordinaires.

Le questionnement qui anime cette recherche trouve sa place entre une géographie des hybrides prônant la réflexion autour des socio-écosystèmes (Lespez and Dufour, 2021) et une géographie du paysage s'attachant considérer ces derniers dans leur dimension matérielle comme immatérielle ainsi que dans leur temporalité (Valette and Carcaud, 2022). Comment vit-on, au sein de ces villes ordinaires, la présence de l'eau qui court ? Les cours d'eau et leurs abords, aujourd'hui en grande partie démunis de leur activité économique, sont-ils partie intégrante ou non de l'aménagement communal, de la vie urbaine, du projet territorial ? Dans quelle mesure et comment cet ensemble ville-rivières a-t-il évolué et tend à évoluer dans un contexte de dérèglement climatique et de transitions socio-environnementales ? Enfin, les dimensions modestes des objets « petite ville » et « cours d'eau secondaires » amène-t-elle des réflexions et dynamiques spécifiques ?

1 Direction Départementale des Territoires

Le Maine-et-Loire, territoire de grande diversité de paysages de cours d'eau

Avec un réseau hydrographique composé de plus de 6000km de cours d'eau et un maillage dense de petits pôles urbains traversés en grande partie par ces rivières, le département du Maine-et-Loire constitue un terrain de choix pour poser les bases d'une réflexion sur les liens entre hydrosystèmes et sociétés urbaines. Reconnu pour être un territoire au patrimoine culturel important autour de la vallée de la Loire, il est aussi constitué d'un maillage dense de petits noyaux urbains s'étant historiquement développés en profitant des ressources apportées par les cours d'eau et leurs vallées, tout en subissant leurs contraintes. Les petites villes fluviales qui composent le Maine-et-Loire sont aujourd'hui confrontées à de multiples enjeux comme l'évolution de leurs structures démographiques et la recomposition de leur économie locale et de leurs activités. Et ce, avec des moyens d'actions qui sont parfois limités, tant humainement que financièrement. A cela s'ajoutent de nouvelles contraintes climatiques, entre périodes d'étiages soutenues ou de crues plus imprévisibles.

Notre choix s'est porté sur l'étude quatre couples villes-rivières répartis sur autant de bassins versants différents. Parmi l'ensemble des petites villes fluviales du territoire, les villes de Baugé, Chemillé, Durtal et Segré, bâties respectivement autour du Couasnon, de l'Hyrôme, du Loir et de l'Oudon, ont été choisies pour faire l'objet d'un travail approfondi. Communes qualifiées de « villes isolées » par l'INSEE et constituant une centralité pour leur territoire, elles possèdent un linéaire de cours d'eau sous influence urbaine important au regard du reste des villes fluviales du territoire. Elles se situent dans des vallées aux caractéristiques topographiques et hydrologiques variées, entre larges plaines inondables, vallées encaissées, chevelus denses et larges tronçons navigables. Cette diversité recherchée vise à interroger l'influence du contexte environnemental dans les rapports entretenus à l'hydrosystème local. Elle se place en parallèle d'une réflexion plus globale sur les facteurs qui définissent les caractéristiques des paysages fluviaux locaux.

Une approche par le paysage pour analyser les liens petites villes-rivières

Notre méthode de recherche emprunte aux travaux mobilisant la notion de paysage pour analyser les interactions sociétés-environnement. Cette notion est maniée comme un outil de compréhension du système de relations sociétés-rivières faisant le lien entre ses dimensions matérielles et immatérielles et cherchant à souligner leurs interrelations. Dans cette même logique, elle projette un regard sur le passé et le futur pour (re)tracer des trajectoires d'évolution. La recherche revêt alors un questionnement méthodologique : en quoi l'approche paysagère permet de penser l'avenir des relations villes-rivières ?

Appliquée aux différents terrains d'étude, l'analyse paysagère s'attache à comprendre (1) la structuration physique de la ville vis-à-vis de la rivière, ici à travers la notion de connectivité sociale (Germaine et al., 2021). Elle interroge (2) les représentations des acteurs locaux vis-à-vis des espaces de rivières, entre habitants, pratiquants et gestionnaires et cherche à mesurer (3) l'intégration des hydrosystèmes dans les politiques de la ville et les projets de développement locaux. Enfin, elle met en parallèle ce regard présent avec (4) la trajectoire historique de relation aux rivières et réfléchit (5) aux perspectives d'évolution à venir de ce socio-écosystème au regard des résultats posés et réalités projetées.

Cette communication s'intéressera plus spécifiquement aux axes 2 et 3 à partir de travaux d'enquêtes menées auprès d'acteurs sociaux interagissant de manière plus ou moins évidente avec les hydrosystèmes locaux dans le cadre de leur mission. Dans la diversité des acteurs abordant cette question transversale, notre choix s'est porté sur des acteurs des échelons communaux et intercommunaux, pouvant être amenés à réfléchir du tronçon de cours d'eau au bassin versant. De février à juin 2023, 28 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de différents acteurs des 4 sites étudiés. Ces acteurs ont été identifiés via une démarche empirique mobilisant les connaissances et conseils des personnes rencontrées. Elle permet entre autres d'étudier le réseau d'acteurs tel que perçu localement et d'en comprendre la structure relationnelle.

Comprendre les représentations d'acteurs sociaux et dynamiques locales pour la valorisation des paysages de cours d'eau

Les entretiens, d'une durée de 30 à 90 minutes, ont fait l'objet de retranscriptions intégrales. Leur analyse porte sur 5 thématiques dont les premiers résultats seront présentés ici : appréhension du réseau hydrographique local, représentation et connaissance des formes et usages historiques des espaces de cours d'eau, perception du lien ville-rivière actuel, regard sur le réseau d'acteurs locaux et son fonctionnement, enjeux projetés vis-à-vis des espaces de rivières locaux.

Ces éléments de discours visent à la fois à comprendre les dynamiques existantes sur chaque site et d'amener des éléments de comparaisons. Nous aborderons ainsi la question de la diversité de structuration des réseaux d'acteurs qui souligne dès le départ la singularité de chaque site et donne des clés de compréhension de l'appréhension locale des espaces de cours d'eau. Les valeurs et qualificatifs attribués aux espaces de cours d'eau des communes seront analysés et mis en perspective avec les contextes locaux dans lesquels ils s'inscrivent.

Nous aborderons également pour chaque site la diversité des échelles spatio-temporelles de représentation du réseau hydrographique. Le rapport aux héritages matériels et immatériels sera questionné au regard des politiques locales actuelles et des contextes environnementaux. Sont-ils perçus comme des contraintes, des avantages ou sont-ils simplement oubliés ? Enfin, nous discuterons des échelles d'intervention et de réflexion autour de la valorisation des liens cours d'eau-sociétés locales. Ces espaces sont-ils pensés localement à travers le prisme de la ville ou observe-t-on au contraire un transfert vers des échelles de projets plus vastes où la petite ville n'est que partie-prenante ? Quels rapports entretiennent ces différents strates du réseau d'acteurs et comment cela impacte-t-il la mobilisation autour des hydrosystèmes urbains ?

Bibliographie

- **Carre C., Haghe, J.-P.**, 2013, « *Spatialization of political action applied to waterways management an overview of Parisian urban small rivers* », *Environnement urbain*, vol. 7, p. 1-17.
- **Germaine M.-A., Barraud R.**, 2013. « *Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'Ouest de la France* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16, mis en ligne le 30 mai 2013
<http://journals.openedition.org/vertigo/13583>, DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.13583>
- **Germaine M.-A., Rabia A., Woh N.**, 2021, « *Caractériser la connectivité sociale des petites rivières urbaines : l'exemple du Morbras (Ile-de-France)* ». *PIREN-Seine phase 8 - Rapport 2021*, PIREN Seine.
- **Lespez L., Carré C., Germaine M.-A., Gob F.**, 2020, « *Considérer les cours d'eau périurbains comme des hybrides : réflexions méthodologiques du projet PARISTREAMs*, *PIREN-Seine phase 8 - Rapport 2020*. PIREN Seine.
- **Lespez L., Dufour S.**, 2021, « *Les hybrides, la géographie de la nature et de l'environnement* », *Annales de géographie* 737, p 58–85.
- **Rode S.**, 2009, « *Au risque du fleuve. La territorialisation de la politique de prévention du risque d'inondation en Loire moyenne* », thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris X.
- **Romain F.**, 2010, « *La construction contemporaine des paysages fluviaux urbains (le cas de deux villes nord méditerranéennes : Perpignan et Montpellier)* », thèse de doctorat, AgroParisTech.
- **Valette P., Carcaud N.**, 2022, « *L'hydrodiversité : une nouvelle notion pour mieux prendre en compte la diversité des paysages de cours d'eau* », *Géocarrefour* [En ligne], 96/2, mis en ligne le 10 juillet 2022, <http://journals.openedition.org/geocarrefour/19940> DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.19940>

LES PAYSAGES DE LA "STADT VON ÜBERMORGEN" (ville d'après-demain)

Enquête sur les nouveaux attributs de la notion de paysage dans les programmes de recherche-action pour la ville de l'après-demain en Allemagne

• **Alessandro delli Ponti** (A_delliponti@yahoo.it)

• **Organisme de rattachement** : Università degli Studi di Ferrara, Dipartimento di Architettura, thèse en Architecture et urbanisme

Imaginer le « long terme » et planifier les méthodes et les trajectoires pour y parvenir est un défi majeur de la planification traditionnelle. Cela nécessite non seulement une compréhension approfondie des dynamiques actuelles, mais aussi la capacité de prévoir les tendances futures et d'anticiper les défis potentiels. De plus, il est essentiel de pouvoir adapter les ambitions au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles ou que les conditions changent. Aujourd'hui des expérimentations se mènent aux fins de dépasser les limites de la planification traditionnelle et penser des nouvelles typologies de processus de production des visions territoriales. Des méthodes plus ouvertes sur le futur lointain, multifactoriels, interdisciplinaires et trans-scalaire d'un point de vue spatial, se mettent en place. Le recours à la futurologie prospective et aux outils du co-design font références dans ces expérimentations. Comment la notion de paysage est-elle mobilisée au sein des ces processus de « Vision Making » ? Quelles nouvelles caractéristiques stratégiques émergent-elles de ces processus ? Peuvent-elles contribuer à redéfinir la notion de paysage ? Comment « penser paysage » change notre vision du projet urbain ?

Cet article propose une mise en perspective de la notion de paysage dans une double lecture critique, mettant en parallèle :

- l'analyse d'un corpus théorique et méthodologique de prospection futurologique

- l'analyse d'une expérience concrète de planification.

Les deux objets d'analyse, le corpus théorique et l'expérience opérationnelle, ont en commun leur thématique, la ville d'après-demain en contexte allemand et un lien particulier et indirecte avec la notion de paysage. Une grille conceptuelle sera proposée en conclusion, associant les « dimensions émergentes » issues de la première grille d'analyse, aux « transitions opérationnelles » issues de la seconde. La mise en perspective de ces deux niveaux de lecture permet de décrire le rôle que le paysage pourra/devra jouer dans la mise en œuvre du projet de l'espace urbain de l'après-demain.

Analyse critique d'une démarche prospective : le paysage comme notion émergente

La première réflexion critique se déroule à partir du contenu des études prospectives « La Ville de l'Après-demain. Discours sur l'avenir » commandée par l'« Institut fédéral de recherche sur la construction, les villes et l'espace » allemand (BBSR - Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung) dont les auteurs sont réunis en deux agences de recherche et planification - Urbanista & Futur A (urbanista - Dr. Julian Petrin, Bjöge Köhler, Constanze Ackermann, Patricia Da Costa, Futur A - Doris Sibum). Nous observerons les résultats de ces études non pas pour en faire une synthèse descriptive ou un commentaire, mais pour évaluer, à partir de leurs fondements et de la méthode prospective qu'ils proposent, quelle place peut-on déduire ou imaginer pour la notion de paysage.

Ces études sur la ville d'après-demain sont inspirées d'une approche à la prospective typique de la futurologie anglo-saxonne. Elle s'intéresse au développement de méthodes prédictives et à la description de macro-tendances socio-économiques ou environnementales. Il est possible de constater que la quête des institutions publiques allemandes consiste à relancer les effets de la planification et à identifier de nouvelles méthodes pour « faire projet ». Pour cela, le recours à une pensée alternative et à l'intelligence collective apparaît comme des outils novateurs dont l'impact sur le projet urbain est à explorer.

L'étude est structurée en trois parties. Une première présente une méthode prospective pour identifier les tendances qui constituent les défis et les opportunités pour l'après-demain. La deuxième partie propose des modèles et des schémas de situations spatiales archétypales du contexte allemand. La troisième partie, sous la forme d'un manuel d'utilisation, fournit des modèles de procédures de co-conception de visions urbaines et de politiques publiques. Notre analyse prospective concerne la première partie de l'étude, intitulée « Trend-Molecule ».

La manière dont une démarche de lecture prospective est structurée n'est pas neutre. Dans le cas des études en question, nous relevons une ambition de paramétrisation, apte à dresser un tableau tendanciel à partir de la relation dynamique entre différentes thématiques. L'outil d'organisation des thématiques qui alimentent les efforts de prospections prend ici le nom de « Trend-Molecule » (en anglais dans le texte original). Chaque « Trend-Molecule » représente une thématique émergente, par exemple : le changement climatique, le risque de pauvreté, la digitalisation, etc. La thématique, comme dans une carte mentale dynamique et adaptable, est par la suite organisée sous la forme d'un système de bulles graphiques, qui représentent des sous-thèmes connexes. Le produit de sortie se situe à mi-chemin entre la structure d'un outil digital et un diagramme en araignée issu d'un brainstorming créatif. Les thématiques ainsi traitées sont fondamentalement urbano-centrées et focalisées sur des lectures de nature socio-économique axées sur des ambitions de croissance et de performance.

Le paysage n'est pas parmi les thèmes proposés identifié en tant qu'entité autonome et repérable. Même les termes liés au concept de paysage sont rarement mentionnés, au profit de notions renvoyant à des variables considérées comme plus facilement quantifiables : environnement, climat, biodiversité, etc. Le dispositif permet de réassembler les sous-thèmes, comme dans une carte mentale dynamique et transversale, en reliant des thèmes apparemment secondaires ou annexes, afin d'identifier des pistes de réflexion ultérieures. À partir de thèmes dominants, il est ainsi possible de construire des réflexions sur le rôle que le paysage sera appelé à jouer dans les villes. De fait, l'article propose un exercice de lecture interprétative et rétroactive des thèmes proposés dans l'étude. Cela permet de faire émerger - malgré son absence dans l'étude - la notion de paysage. Comme dans une expérience de réaction chimico-sémantique, nous procédons à l'identification des connotations potentielles et émergentes de la notion de paysage et des perspectives opérationnelles que la notion offre à la ville de demain vis-à-vis des thématiques propres aux « Trend-Molecule ».

La lecture des notions émergentes constituera la première colonne de notre grille d'analyse conclusive. Cette analyse nous permettra d'illustrer les multiples dimensions qui constituent le projet de paysage contemporains, montrant notamment :

- Le rôle des espaces ouverts dans la gestion du métabolisme de la ville.
- Le rôle des espaces ouverts dans l'atténuation des phénomènes extrêmes et régulateurs du microclimat des zones urbaines.
- Le paysage outil de requalification, et connecteur entre réalités urbaines centrales et périphériques.
- Le paysage structure un cadre stable qui organise une ville flexible.
- Le paysage organise la diversification des ambiances urbaines.
- Le projet du paysage collectif et le projet par le collectif.

Analyse critique d'une démarche opérationnelle de « Vision Making » : le paysage comme notion masquée

Le thème des villes d'après-demain devient un véritable enjeu lorsque nous abordons des études de cas dans lesquelles les municipalités se sont organisées pour repenser leurs instruments de planification de manière innovante et proposer des alternatives. Pour cela, la deuxième investigation critique se déroule à partir de l'expérience opérative de définition d'une vision prospective du centre-ville de Essen (Leitbild ZUKUNFT Essen Innensadt). Cette initiative se situe dans le cadre d'une stratégie nationale de support à la transformation durable des centres-villes. Le processus, objet de cette analyse rétroactive, a été dirigé par le bureau de planification de la ville de Essen en coopération, avec la ARGE KH STUDIO paysage et urbanisme & RHA urbanistes et architectes. L'auteur a pris parti en qualité de paysagiste, urbaniste et chercheur, directeur de l'agence KH STUDIO, en association avec l'agence RHA – Reicher & Haase.

Le processus de définition d'une vision prospective pour la Ville de Essen a été conçu comme ouvert et intégratif. De nombreux acteurs ont été invités à y prendre part : experts des différents services de la ville, acteurs de la vie associative, professionnelle et éducationnelle. Le processus s'est structuré en trois ateliers-workshops : (i) diagnostic ; (ii) propositions de scénarios alternatifs ; (iii) définition d'un horizon de synthèse et approfondissements opérationnels.

Pendant le processus, divers outils de co-design ont été utilisés et adaptés au fur et à mesure, notamment à partir de la méthode « story-board » utilisée par KH STUDIO dans le « process design ». Le but de cette méthode de travail est de construire les propositions de projet par la mobilisation d'une intelligence collective, ainsi que d'anticiper, par un dialogue ouvert et informé, les phases de mobilisation, négociation et implémentation qui caractérisent les phases opérationnelles du projet. Parmi les outils désignés, nous rappellerons l'importance du développement de scénarios narratifs et utopistes sur la base d'un jeu de rôle, permettant aux différents intervenants de se projeter dans la perspective de catégories spécifiques d'utilisateurs, la prospective communicationnelle permettant d'anticiper la future description possible de la ville à long terme et la traduction spatiale partagée et collective (maquette, dessins) des orientations stratégiques.

Cette nouvelle vision prospective représente un changement de cap pour la ville d'Essen et, plus généralement, pour les centres de la région polycentrique de la Ruhr. Dans cette nouvelle ère, la focalisation exclusive sur la représentation et la mise en espace de la performance économique, qui a caractérisé les 30 dernières années, laisse place à une compréhension plus profonde du fonctionnement urbano-territorial et du rôle de l'environnement dans ce fonctionnement.

La vision produite au cours du processus se concentre sur l'articulation de trois lectures stratégiques de la ville : la ville - environnement ; la ville active et mixte ; la ville collective. Chacun de ces thèmes donne lieu à des politiques publiques spécifiques, tandis que la transformation de l'espace relie ces trois thèmes de manière transversale. Il faut observer que l'aménagement paysager a joué un rôle clé dans les dialogues des ateliers, à la fois comme fondement conceptuel et comme traduction opérationnelle. Le paysage permet de visualiser le changement et devient ainsi un objet de confrontation et de négociation. Ce rôle est parfois resté l'objet d'une connaissance tacite, que cette analyse promet de rendre explicite et transmissible.

Le paysage, connecteur et moteur des transitions urbaines

Nous proposons une rétro-analyse des résultats du processus en nous concentrant sur trois transitions qui impactent le territoire de Essen : - le nouveau rapport entre le cœur urbain et le territoire :

- le nouveau statut du sol des espaces ouverts ; - l'évolution des fonctions urbaines. Chacune de ses transitions seront explicitées à travers l'explicitation de la relation entre ces éléments : le défi urbain contemporain, les objectifs du processus et le rôle du paysage.

— Transition – rapport cœur urbain-territoire / Faire territoire à partir du local : le paysage permet de connecter et de composer une figure territoriale :

Aujourd’hui, le centre-ville est perçu comme l’une des polarités de la constellation polycentrique régionale. Un nœud de mobilité à l’identité générique. Le cœur minéral et commercial d’Essen est déconnecté de l’ancien et riche paysage industriel de la Ruhr qui fait la renommée mondiale de la région. Ainsi, la ville repense son rôle dans un territoire productif plus vaste. Elle se situe telle une porte d’accueil pour une société métropolitaine. Il devient urgent de penser à une ouverture du centre métropolitain vers les zones voisines, de faire émerger des identités transversales et des articulations de programmes et d’activités qui utilisent le centre comme une porte d’entrée vers le territoire.

Le paysage génère une figure territoriale, recompose, articule et connecte des sous-ensembles urbains et des typologies-programmes distinctes dans un système dynamique. Ce faisant, il structure les espaces du cœur de la ville, mais surtout, les ouvre et les connecte au paysage environnant, construisant ainsi une trame environnementale robuste, continue, reconnaissable. L’identité de la région de la Ruhr est incarnée par son cœur urbain.

— Transition – sol des espaces ouverts - De la ville étanche à la « breathing city » : le paysage permet de réinventer les sols et les ambiances urbaines

Aujourd’hui, la condition du centre-ville est le résultat des politiques stratégiques des 30 dernières années, orientées vers la maximisation de la lisibilité des espaces commerciaux, ainsi que le développement d’un vaste programme tertiaire. Ces orientations ont produit une ville-flux, très minérale, très logistique et étanche. Cette condition s’avère de plus en plus exposée aux coûts environnementaux (entretien, gestion de phénomènes climatiques). Cela impacte aussi l’attractivité commerciale et tertiaire qui fait face à une rapide obsolescence. Le paysage, traité jusqu’à présent comme un décor, un résultat et un espace “en négatif”, devra accompagner la transformation, par une nouvelle idée de perméabilité du sol, du microclimat et des atmosphères urbaines.

Le paysage assume rétroactivement le rôle de fondateur d’une nouvelle image de la ville. La déminéralisation sélective, l’installation de nouvelles surfaces de gestion naturelle des eaux et la plantation extensive des marges urbaines ainsi que des paysages publics principaux permet de considérer l’espace public comme un paysage habité dans le quels se rencontrent les diverses communautés des vivants ainsi que les divers groupes sociaux du territoire. Un espace généreux, accessible par le piéton et pour toutes les classes d’âge. Le paysage devient un élément-clé dans la définition de l’identité et de la vision de la ville.

— Transition – fonctions urbaines - Des périmètres aux hybridations fonctionnelles : le paysage permet d’hybrider les fonctions

Le centre-ville est à l’heure actuelle un mécanisme à optimiser la performance logistique. Les flux de trains et de voitures, le bordent et le traversent efficacement. Ils le découpent aussi, en secteurs, et éloignent ses espaces des quartiers d’habitations limitrophes. Les espaces logistiques et les accès parking dominant la face masquée du centre-ville. De manière similaire, les programmes et les activités se répartissent en blocs juxtaposés, sans véritablement communiquer. L’hybridation, la mixité et la superposition des fonctions en milieu urbain sont une mesure de résilience qui permet d’avoir davantage d’outils pour faire face aux aléas des conditions économiques et des formes de travail émergentes. Elles correspondent aussi à un usage des rez-de-chaussée plus variés et inclusifs. cela, il s’agit de penser les centralités comme des espaces accessibles aux piétons dans toutes conditions, libérées des diktats des voitures et ouverts.

Penser paysage permet de penser un centre-ville sans voiture, dans lequel la présence végétale s'associe aux lignes de mobilités pour les cadrer, limiter, rendre acceptable. Les lignes de mobilité deviennent ainsi des couloirs environnementaux, apportant de la fraîcheur et de la biodiversité en cœur de ville. Ces mesures permettent aussi de repenser les fonctions connexes aux rez-de-chaussée, favorisant davantage de variété et de programmes publics sur l'ensemble des fronts bâtis.

Conclusion

Au final, le paysage propose une boussole de navigation permettant une synthèse des deux niveaux d'analyse de l'article. Cela permet d'identifier un certain nombre de thèmes qui caractérisent le projet de paysage contemporain : rendre visible l'invisible, synthétiser la complexité, créer des continuités entre politiques urbaines distinctes, organiser la négociation entre acteurs, et articuler l'action dans le temps.

Bibliographie

- **Boelens L.** , *Design and Politics 1,2,3,4* , 010 Editions, 2009
- **De Jouvenal B.** , *L'art de la conjecture* , Futuribles, 1964
- **Farinella R.** , *Retoriche urbane al tempo della pandemia*, in «Contesti. Città, territori, progetti», 2020
- **Magnaghi A.** , *Il principio territoriale*, Bollati Boringhieri, 2020
- **RHA + KH STUDIO** - *Leitbild ZUKUNFT Essen Innenstadt – Essen stadt - 2023*
- **Rydin Y.** *The Future of Planning*, Policy Press, 2013
- **Savini F., Salet W.** , *Planning projects in Transition*, Jovis, 2017
- **URBANISTA + FUTUR A** – *Die Stadt Von Übermorgen* - BBSR - 2020

RETOUR SUR UNE DÉMARCHE DE CONCEPTUALISATION D'UN OBJET DE RECHERCHE : LES JARDINS POTAGERS DES FRANGES URBAINES, À PARTIR DU CAS DES PETITES VILLES DU VEXIN FRANÇAIS

- **Flora Rich** (f.rich@ecole-paysage.fr)
 - **Organismes de rattachement** : Larep, ENSP Versailles, Université Paris-Saclay, thèse en Sciences du Paysage
-

La recherche doctorale de laquelle est tirée la présente communication porte d'une manière générale sur les conditions et les modalités d'accès des populations à un terrain propice à l'autoproduction alimentaire, c'est-à-dire à la mise en culture d'un potager. Depuis plus de vingt ans, la littérature scientifique a mis en avant les multiples vertus du jardin potager, soulignant les nombreux intérêts qu'il y a à le maintenir et à le développer dans et autour de la ville.

Dans ce contexte, un renouvellement des connaissances sur les manières dont le jardin potager s'inscrit matériellement et spatialement dans la ville s'impose. En France, des recherches visant à estimer la contribution des jardins potagers à l'approvisionnement alimentaire des villes, grâce à une approche cartographique combinée à des enquêtes de terrain, ont révélé l'impact de la composition du parc de logement, corrélée à la composition sociale, sur la présence plus ou moins forte de potagers dans un quartier (Darly, Feuillet et Laforêt, 2021 ; Marie, 2019). D'autres travaux ont souligné les inégalités d'accès pour les populations à des terrains cultivables comme aux mesures d'incitation à l'autoproduction alimentaire par les pouvoirs publics (McClintock et al., 2016). Par ailleurs, des études ont observé que les jardins partagés, forme récente de jardin collectif né d'un faisceau de revendications écologiques et politiques (Den Hartigh, 2013), peuvent se muer en des espaces reproduisant des mécanismes d'entre-soi (Mestdagh, 2015).

En l'absence d'une politique publique volontaire, dédiée à la rendre accessible au plus grand nombre, l'agriculture urbaine suppose, de la part des populations qui souhaitent disposer d'un lieu pour faire un potager, des moyens et, souvent, de mettre en place des stratégies pour trouver un terrain cultivable. On peut alors se demander si les paysages des villes ne seraient pas plus marqués par la présence de potagers si les ressources matérielles (l'espace et le sol) et immatérielles (les savoirs et savoir-faire potagers) étaient plus accessibles aux habitants. La question centrale de la thèse pourrait être formulée ainsi : Comment fonctionne un paysage que les habitants sont en capacité d'investir pour faire un potager, et quels enjeux actuels peuvent compromettre ou au contraire favoriser leur place dans le complexe de formes et d'usages que ce paysage constitue ?

Répondre à cette interrogation nous confronte à un problème méthodologique, en raison de l'effet de loupe qu'exercent les recherches scientifiques sur les jardins potagers, essentiellement portées sur les villes densément urbanisées. Les jardins potagers, sous pression de l'urbanisation qui en contraint très fortement l'implantation, sont finalement assez peu étudiés au filtre de la morphologie urbaine et du paysage.

Nous proposons donc de décentrer le regard en focalisant notre attention sur des petites villes à *priori* moins soumises à la pression urbaine. L'hypothèse est que, dans de telles conditions, l'analyse spatiale des jardins potagers peut procéder à des observations plus douces et plus fines des transformations qui en affectent les formes et les pratiques aujourd'hui. Nous supposons aussi que l'entrée par le paysage peut se révéler pertinente pour interroger les dynamiques de renouvellement ou au contraire d'érosion des pratiques et des lieux de jardinage potager.

Le travail de la thèse a permis de dégager un objet de recherche qui semble pouvoir se prêter à l'analyse : les jardins potagers de franges urbaines. L'objectif de l'intervention est de retracer la démarche hybride qui tente, à partir d'aller-retours entre un travail cartographique et des enquêtes de terrain, de conceptualiser cet objet spatial et paysager.

Le terrain d'étude

Le terrain d'étude est une commune d'un peu plus de 2400 habitants située dans le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français, dans la périphérie nord-ouest de la région Île-de-France. En rupture avec l'urbanisation avoisinante de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, la petite ville d'Ennery a pu préserver, conformément aux orientations de la Charte du Parc, les structures typiques des villages ruraux groupés du Vexin, ainsi que les paysages agricoles, qui ont autrefois attiré des peintres célèbres. La commune n'a toutefois pas échappé aux extensions pavillonnaires, le long des axes routiers et en arrière du bâti ancien.

À l'interface du bâti ancien, des quartiers pavillonnaires et des grandes cultures céréalières, perdure une couronne ancienne de jardins potagers. Celle-ci est indépendante de la trame bâtie, car les potagers sont cultivés sur des terrains privés dissociés de la maison. Elle évolue en dehors de toute organisation associative et sans intervention des pouvoirs locaux, sur un parcellaire cadastral très morcelé. Son ancienneté laisse supposer une emprise de longue date de la communauté habitante sur l'espace qui entoure la ville. Pourtant, le mitage, qui l'affecte toujours plus, témoigne de l'essoufflement de la pratique du jardinage par les populations locales.

Un « dézoom » nécessaire pour façonner notre objet de recherche : l'approche cartographique

Mais « couronne jardinée » ou « ceinture maraîchère » ne sont pas des catégories suffisantes pour décrire et comprendre la diversité des potagers observés. En conséquence, il a fallu définir au préalable une typologie de potagers pour trier leurs caractéristiques, dans un premier temps spatiales, plus que formelles ou de modes de gestion. Le but est d'identifier un ou des types de potagers que l'on rencontre le plus dans l'armature urbaine : c'est ceux qui « fonctionnent » a priori le mieux dans le paysage urbain et sur lesquels on cherchera à enquêter en profondeur.

La première étape a été un long travail cartographique a été de recenser dans un document SIG¹ la totalité des jardins potagers cultivés par les habitants, grâce à la photo-interprétation d'images satellites en haute définition (Taylor et Lovell, 2012). Pour ce faire, la zone d'étude cartographique s'est élargie à 74 communes (72 000 habitants) dans le PNR du Vexin français et 28 communes dans les grandes vallées urbanisées de l'Oise et de la Seine, qui jouxtent le Parc respectivement à l'est et au sud (320 000 habitants). L'intérêt d'un tel cadrage est qu'un gradient urbain-rural contrasté doit permettre l'observation d'une diversité de formes de potagers.

On procède ensuite à l'analyse des interactions entre la trame de potagers ainsi constituée et la trame bâtie. La première étape s'attache à séparer les potagers avec maison des potagers sans maison. Parmi ces derniers, l'arbitrage est ensuite fait sur un critère de spatialisation (frange urbaine, infra-urbain, extra-urbain...). En dernier lieu, on distingue les jardins collectifs des jardins privés.

Les résultats de l'analyse montrent que, à côté d'autres catégories quantitativement mineures, deux groupes de potagers dominants se détachent. Le premier est celui des potagers de l'habitat individuel, en particulier pavillonnaire. Étonnamment, la proportion de potagers pavillonnaires, de l'ordre du tiers, est quasi identique dans les vallées urbanisées et dans le Vexin. Le deuxième groupe comprend différentes formes de jardins potagers sans maison, cultivés par les habitants à l'interface des espaces bâtis, naturels et ruraux : les potagers des franges urbaines. Parmi ceux-ci, on trouve les jardins collectifs gérés en association, mais aussi un grand nombre de potagers individuels indépendants.

1 Système d'information géographique

Ces deux modes de gestion coexistent souvent en lisière des habitations, même si les premiers sont beaucoup plus présents dans les grandes vallées urbanisées, tandis que les seconds sont surreprésentés dans le PNR. Dans tous les cas, ils laissent penser que les franges urbaines des petites comme des grandes villes sont des espaces privilégiés pour l'autoproduction alimentaire, même lorsque le parc de logement est dominé par la maison individuelle.

L'enquête de terrain : faire un état des lieux de la capacité habitante à coproduire les paysages de franges urbaines

La typologie construite à partir de la cartographie a fait l'objet d'une phase d'observations paysagères in situ dans les petites villes du Vexin, documentés par des croquis de terrain et des photographies. On a pu constater un phénomène de déprise des potagers sans maison anciens, se traduisant par des processus d'enfrichement, accompagnée d'un renouveau de formes collectives, hybridant jardins familiaux et jardins partagés (Rich et Petit-Berghem, 2022).

Au cours des prochaines semaines, une série d'entretiens semi-directifs seront menés auprès de jardiniers de la commune d'Ennery ainsi que des élus en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du patrimoine. Reprenant les outils de la médiation paysagère (Davodeau et Toubanc, 2010), ils seront accompagnés de représentations paysagères diachroniques de type axonométrique, montrant de manière didactique les paysages de ces franges urbaines à deux dates, 1953 et 2018. L'axonométrie de 1953 est réalisée grâce à la consultation de photographies aériennes d'archives (IGN BD Historique) et de cartes postales anciennes des bourgs et villages du Vexin. Les connaissances de la paysagiste du Parc sont aussi sollicitées.

À partir de la visualisation synthétique des transformations paysagères, le but de ces entretiens est de faire réagir les enquêtés sur la manière dont les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre affectent l'évolution de la place des potagers habitants dans la mosaïque paysagère. Par l'intermédiaire de l'enquête paysagère, soit des représentations et des affects des acteurs, on devrait en savoir plus sur le regard qu'ils portent sur l'état d'une capacité habitante à investir les espaces à l'interface de la ville, de la nature, et à coproduire les paysages des franges urbaines.

Pour finir, l'un des enjeux en termes d'aménagement est de contribuer au dépassement du concept de « ceinture maraîchère », qui sert encore très souvent d'horizon symbolique pour la « ville durable ». Issu d'une époque lointaine, le terme souffre du risque d'anachronisme : il serait illusoire de chercher à reproduire le paysage alimentaire d'un contexte socio-économique qui n'a plus rien à voir avec nos modes de production et d'habiter (Rochel, 2022). Ce tournant conceptuel ressort notamment du politique : il y a un enjeu démocratique à intégrer aux processus de projet de paysage et de territoire les pratiques spatiales habitantes, dont il faudrait mieux étudier les mutations, pour penser les paysages de franges urbaines en prise réelle avec leurs aspirations.

Bibliographie

- **Darly S., Feuillet T., Laforêt C.**, 2021, « *Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area* », *Sustainability*, vol. 13, n°6, 3243, <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/6/3243>, DOI : 10.3390/su13063243
- **Davodeau H., Toublanc M.**, 2010, « *Le paysage outil, les outils du paysage* », Colloque « *Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs* », Octobre 2010, Montpellier, p. 375391.
- Den Hartigh, C., 2013, « *Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?* », *Mouvements*, vol. 75, n°3, p. 13-20.
- **Marie M.**, 2019, « *Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local : enseignements à partir de l'étude des cas de Rennes, Caen et Alençon* », *Vertigo*, vol. 19, n°2, <https://journals.openedition.org/vertigo/26215#quotation>, DOI 10.4000/vertigo.26215
- **Mc Clintock N., Mahmoudi D., Simpson M., Santos J.P.**, 2016, « *Socio-spatial differentiation in the Sustainable City: A mixed-methods assessment of residential gardens in metropolitan Portland, Oregon, USA* », *Landscape and Urban Planning*, vol. 148, p. 1-16.
- **Mestdagh L.**, 2015, « *Des jardinier.e.s partagé.e.s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi* », thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité.
- **Rich F.**, Petit-Berghem, Y., 2022, « *Le jardinage-habitant et la transition écologique des petites villes sous influence métropolitaine : le cas de Magny-en-Vexin, Île-de-France, France* », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 17, n°2, p. 415-476.
- **Rochel X.**, 2022, « *Que reste-t-il de la ceinture maraîchère de Nancy ?* », *Revue de géographie historique*, vol. 21-22, <http://journals.openedition.org/geohist/6205>, DOI : 10.4000/geohist.6205
- **Taylor, J.R., Lovell, S.T.**, 2012, « *Mapping public and private spaces of urban agriculture in Chicago through the analysis of high-resolution aerial images in Google Earth* », *Landscape and Urban Planning*, vol. 108, n°1, p. 57-70.

LES PLANS DE PAYSAGE DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE

- **Pierre-Louis Bodet** (pierre-louis.bodet@agrocampus-ouest.fr)
 - **Organismes de rattachement** : Institut Agro Angers, thèse en géographie, UMR 6590 ESO Espaces et Sociétés
-

Les plans de paysage sont un outil développé depuis le début des années 1990 et officialisé en 1995. Ils découlent de la loi paysage de 1993 et font entrer le paysage ordinaire dans les préoccupations des politiques locales. Le travail de recherche se concentre sur les plans de paysage financés par le Ministère de la Transition Écologique depuis 2013 et tente de comprendre quels effets politiques et paysagers ils peuvent produire sur les territoires.

L'évolution des plans de paysage

Le premier plan de paysage français, est réalisé par Jacques Sgard en 1955, à Lamalou-les-Bains en s'inspirant des méthodes hollandaises (Pernet, 2014). Au début des années 1990 des plans de paysage expérimentaux voient le jour, à Decize dans la Nièvre, Alain Mazas réalise un plan de paysage et en fait « un projet de développement socio-économique et touristique ». D'autres plans sont menés comme celui de Saint-Flour-Garabit devant répondre à l'intégration paysagère de l'A75.

En 1993 la loi paysage est votée, les plans de paysage ne figurent pas encore dans les outils proposés par la loi mais, déjà, un guide pour l'élaboration des plans de paysage est publié par le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports. Cet ouvrage, à destination des porteurs de projet, décrit ce nouvel outil comme un « projet de devenir du paysage guidant les décisions d'aménagement ».

Deux ans plus tard, la circulaire du 15 mars 1995, officialise les plans de paysage et les décrit comme une « démarche de projet qui a pour ambition de maîtriser l'évolution des paysages ». La méthode reste la même que celle présentée dans l'ouvrage de 1993 et sera précisée dans un nouveau guide paru en 2001 et réalisé par Bertrand Folléa. Ce *guide des Plans de paysage, des chartes et des contrats* reprend des exemples de réalisations récentes et propose une méthode d'élaboration. La réalisation d'un plan de paysage se compose de trois étapes : la connaissance et le diagnostic, les orientations et les actions possibles, et la stratégie et le programme d'action. À ces trois étapes est ajoutée une quatrième : l'animation et la mise en œuvre.

À partir de 2013, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie relance la politique des plans de paysage. Il propose un appel à projet tous les deux ans et un financement pour les territoires lauréats. En 2018, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) vient compléter les financements du Ministère en sélectionnant des plans de paysage énergie, l'appel à projet devient annuel. Il s'agit d'accompagner les territoires qui souhaitent construire un projet de développement à partir des énergies renouvelables, de permettre une meilleure acceptation et intégration paysagère de projets d'énergie renouvelable déjà en place ou bien encore de proposer une traduction paysagère du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). L'entrée par le paysage est le moyen, pour les porteurs de projet, de disposer d'un outil de médiation.

Méthodologie

Ce travail de recherche a pour objectif de comprendre la place qu'occupe les plans de paysage dans les politiques d'aménagement. Il est donc nécessaire d'analyser le rôle des plans de paysage dans les politiques locales. Ces politiques s'incarnent à travers les projets de territoires qui peuvent prendre plusieurs formes : un projet de territoire en lui-même ou à travers d'autres documents de planification sur le temps long tels que les projets d'aménagement et de développement durable (PADD) ou les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). La thèse tente donc de répondre à la problématique suivante : quelle place jouent ou pourraient jouer les plans de paysage dans la construction des projets de territoire ? L'effectif retenu est celui des lauréats de 2013 à 2022, il comprend 167 plans de paysage et couvre près de 16% du territoire métropolitain.

La loi paysage de 1993 met en avant les paysages ordinaires, il est donc nécessaire de voir si les espaces des plans de paysage sont représentatifs du reste de l'espace national. Une première étape d'analyse quantitative a consisté à comprendre la particularité des territoires concernés par les plans de paysage en France. Cette étude a mis en avant la forte similitude des espaces des plans de paysage par rapport au reste du territoire national. Ainsi les plans de paysage sont représentatifs, en surface, de la répartition entre les espaces ruraux, périurbains et urbains. Leur population correspond, en termes de catégories socio-professionnelles, d'âge ou de croissance démographique à la moyenne française. Les plans de paysage, selon ces indicateurs, sont donc bien un outil au service du paysage ordinaire, des espaces vécus par le plus grand nombre.

Les plans de paysage, s'ils montrent une cohérence au regard du reste du territoire, ont cependant une forte variabilité entre eux, notamment sur les échelles des territoires qu'ils concernent. Pour un plan, le nombre de communes peut varier de 1 (18 plans à l'échelle communale sur 167) à 224 communes (SCoT de l'agglomération messine). Malgré la présence de plans de paysage communaux les résultats montrent la volonté de travailler à l'échelle intercommunale, ce qui était l'esprit de la circulaire de 1995.

La deuxième étape repose sur une analyse qualitative par la réalisation d'entretien auprès des acteurs des terrains présentés ci-dessous. Il s'agira également de comparer les plans de paysage, les projets de territoire, les documents de planification et les formes observées pour tenter de mesurer l'impact des plans de paysage sur les territoires.

Terrain

Au regard de la problématique, il convient d'interroger le territoire et l'outil. Ainsi, nous pouvons regrouper les territoires en trois catégories : les plans de paysages qui concernent un espace communal, ceux centrés sur une unité paysagère dépassant le cadre communal mais ne correspondant pas à une intercommunalité et enfin ceux dont le périmètre est calqué sur un territoire de projet à l'échelle intercommunale.

Les premiers sont des plans permettant d'identifier un enjeu à l'échelle du quartier ou de la commune, ils peuvent avoir des traductions opérationnelles mais la traduction réglementaire et leur influence sur les projets de territoires devient difficile du fait de leur dimension réduite. En effet les documents constituant les projets de territoire ont vocation à être déployés à l'échelle intercommunale.

Les plans de paysage de la deuxième catégorie traversent plusieurs entités administratives et concernent un enjeu spécifique lié à une unité paysagère. Les problématiques soulevées par ces plans peuvent concerner des cours d'eau, des itinéraires touristiques, des périmètres de sites UNESCO. S'ils ont un intérêt pour la mise en valeur et la gestion durable des espaces concernés, ils ne permettent pas de porter une stratégie sur l'ensemble du territoire administratif et donc sur tous les enjeux du paysage vécu.

Les plans de paysage portant sur les échelles administratives intercommunales : Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Syndicats de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), sont des territoires porteurs de projets politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou le Projet d'aménagement Stratégique (PAS) du SCoT. Ces échelles permettent donc d'analyser à la fois la traduction politique des projets de territoire mais, également, leur traduction réglementaire dans les documents de planification et d'urbanisme. Interroger l'articulation du plan de paysage au projet de territoire nécessite de sélectionner, parmi les 167 plans de paysage français, des terrains de recherche. Pour cela une première sélection est réalisée en ne retenant que les plans issus de la troisième catégorie dont le périmètre correspond à un potentiel territoire de projet. En analysant les statistiques établies par l'INSEE à propos de l'état des documents d'urbanisme (PLUI et SCOT), trois configurations apparaissent quant à l'articulation entre projet de territoire et plan de paysage. La première configuration correspond à un plan de paysage établi sur le périmètre d'un EPCI dans le but de proposer une stratégie à la fois pour le PADD et une traduction pour le PLUI. La deuxième configuration est celle où plan de paysage, SCoT et PLUI sont réalisés sur la même échelle territoriale. La troisième configuration correspond à un plan de paysage réalisé à l'échelle d'un SCoT qui lui-même est le référent de plusieurs PLUI.

Selon cette méthodologie trois territoires ont été retenus quant au choix des terrains : Anjou Bleu Communauté à l'échelle de l'EPCI porteur seulement d'un PLUI, l'agglomération du Bocage Bressuirais à l'échelle de l'EPCI porteur d'un PLUI et d'un SCoT et le Syndicat Mixte du SCoT du pays du Vignoble nantais porteur seulement d'un SCoT. A ces trois terrains, il convenait d'en ajouter un quatrième afin d'analyser la spécificité des plans de paysage énergétique, financé depuis 2018 par l'ADEME : la Communauté de Commune du Thouarsais a été retenue pour ses proportions (habitants et surface) similaires à l'intercommunalité d'Anjou Bleu Communauté et parce qu'elle porte à la fois un PLUI et un SCOT à l'image de l'agglomération du Bocage Bressuirais.

Conclusion

Des plans de paysage sont menés en France depuis près de 30 ans, dans le contexte de la transition écologique, ils peuvent présenter un intérêt comme document guidant à la fois les projets de territoires et les documents de planification. Ils permettent de « de donner au projet de territoire une ambition de durabilité qui, dépassant le simple embellissement, emprunte la voie de l'harmonie et du beau pour faire adhérer le plus grand nombre à la transition » (Thibault, 2020).

Bibliographie

- **Folléa B**, 2002, Guide des plans de paysage des chartes et des contrats, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- **Ministère de l'équipement, du logement et des transports**, 1993, *Plans de paysage*, Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme.
- **Pernet A**, 2014, *Le grand paysage en projet*, Genève, MétisPress, coll. vuesDensemble, p. 29-34.
- **Thibault J-P**, 2020, « *Le paysage comme outil de gouvernement* », *Signé Pap*, n°42.
- **Thibault J-P**, 2022, *Aménager les territoires du bien-être*, Paris, Le Moniteur

LA RURAPOLIS AU COEUR DES ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE PRÉPYRÉNÉEN

• **Salomé Wackernagel** (salome.wackernagel@gmail.com)

• **Organisme de rattachement** : Doctorat par le projet | LéaV/ÉNSA Versailles – CY Université / EUR « Humanités, Création, Patrimoine », Investissement d’Avenir ANR-17-EURE-0021, doctorat par le projet, thèse en architecture, urbanisme et géographie

La Rurapolis est une recherche par le projet développée depuis 2021 sur le territoire des Pré-Pyrénées, entre les régions espagnoles de Navarre et d’Aragon. L’emploi du néologisme Rurapolis souligne la portée volontairement fictionnelle du projet : il s’agit de proposer un récit territorial dessiné à partir des ruines rurales présentes sur ce territoire, susceptible de représenter un système d’implantation viable pour le futur, dans l’optique d’explorer et projeter un modèle de développement territorial adapté aux contingences sociétales et climatiques présentes et futures. En ce sens, la proposition assume pleinement la filiation avec la figure de l’archipel (Ungers, Koolhaas, 1977) tout en explorant un possible retournement du phénomène d’étalement urbain : repenser la polis de demain non pas en tant que métropole, se développant, telle l’oeuf de Cedric Price (1982), de manière croissante sur le territoire, mais en tant que rurapole. Le choronyme « polis » est compris ici dans sa définition originelle, c’est-à-dire comme une structure sociale et humaine enracinée dans un territoire, libérée (tel qu’originellement dans la formation des cités grecques) de tout déterminisme géographique (Lonis, 2000). Dans cette lignée, la composition interstellaire des 65 nucleus ruraux abandonnés cartographiés sur le territoire à l’étude durant ces deux années de recherche formerait un ensemble disséminé et connecté, également relié aux axes et noyaux urbains et ruraux existants. Il s’agira de tenter de répondre aux problématiques d’évolution des paysages et des modes de production agricole (notamment au regard des épisodes de sécheresse et face à l’épuisement des ressources) et aux besoins évoluant en termes d’habitat, d’approvisionnement et de modes de vie.

La situation décrite dans le contexte des Pré-Pyrénées fait écho à un double-phénomène de mitage urbain et de dépeuplement rural présent sur d’autres zones du territoire européen, rendant la figure d’une Rurapolis pressentie et esquissée sur cet espace transfrontalier transposable et adaptable à d’autres échelles et sur d’autres territoires. À ce titre, la présente proposition interroge accompagne l’approche démographique, économique et spatiale de « Urban-Rural Linkages » (laquinta, Drescher, 2000), dans le sens où elle apporte de nouvelles données utiles aux institutions pour cartographier, densifier et revaloriser cet hinterland directement relié au bassin métropolitain de Pampelune, capitale de la région de Navarre. La projection proposée, partant de la réactivation d’entités rurales en réseau sur le territoire, se base sur un développement agropolitain (Izquierdo, 2019), c’est-à-dire centré autour de la question de la production des ressources et des modes de réappropriation de l’autonomie, notamment alimentaire.

Ce développement territorial alternatif envisagé à l’horizon 2080 repose sur une étude scientifique du programme européen LIFE réalisée entre 2018 et 2021 en Navarre (López et al., 2021), qui évalue l’impact du changement climatique sur les ressources en eau, l’agriculture, les forêts et la biodiversité, à partir notamment de modèles de végétation qui simulent les changements dans la distribution des espèces végétales en fonction du climat. Les cartographies établies à l’issue de cette étude font état d’une métamorphose du territoire entre 1961 et 2080, les Pyrénées passant d’une biosphère de haute montagne à des conditions équivalentes à une zone de moyenne montagne. La biosphère actuelle qui compose l’espace pyrénéen, plus frais et humide que le reste de la région car situé en altitude, disparaîtrait presque complètement pour faire place aux conditions (en termes de végétation et de sécheresse) similaires à celle d’une moyenne montagne euro-sibérienne. Tandis que le bassin métropolitain de Pampelune, où est concentré actuellement 55% de la population totale de la région, deviendrait quant à lui un territoire plus aride de steppe sub-méditerranéen, se rapprochant dans une certaine mesure des conditions climatiques actuelles du désert des Bardenas, situé à l’extrême sud de la province. Les prévisions projetées par cette étude scientifique exposent une avancée visible du macro-bioclimat méditerranéen vers le nord de la région, épargnant sa partie orientale située en moyenne et haute montagne. Face à cet état des lieux bioclimatique, l’archipel imaginé de la Rurapolis – composé d’une soixantaine de villages et hameaux abandonnés pour la plupart lors de l’exode rural massif dans les années 1950 et 60 – situé

à l'est de la Navarre, sur la portion la moins impactée au niveau du réchauffement climatique, redevient ainsi une zone d'intérêt pour l'implantation d'une densification démographique respectueuse du territoire, de ses prérequis et de son évolution.

La réactivation des structures villageoises délaissées engage une réflexion autour de sa faisabilité à la fois paysagère (par la récupération et reconversion des terres), architecturale (mise en place technique et écologique de la réhabilitation des ruines villageoises existantes et d'un bâti neuf venant compléter celles-ci) et infrastructurelle (localisation des connexions existantes, réactivation d'anciennes voies ferrées, repérage des nécessités en termes de services). Le projet de Rurapolis implique une analyse sensible et précise des relations de territoire entre le tissu existant – c'est-à-dire la suburbanité, les villages encore en activité, les zones naturelles et les zones de productivité – et les ruines rurales.

Cette analyse passe par une approche sensible du territoire, ses marges, ses cicatrices, au travers d'un processus de déambulation et de parcours cherchant à relier selon différents modes de déplacements autre que la voiture (la marche, le vélo, les transports en commun), les villages oubliés de la Rurapolis, les espaces transitoires de la ville diffuse, les espaces agricoles et naturels. Ainsi s'expose un territoire marginal composé de noeuds décentrés, à l'infrastructure incomplète et peu adaptée aux enjeux environnementaux qui lui incombent, nécessitant un changement de paradigme, d'usages et de déplacements. En ce sens, le mode d'exploration nomade définit comme « pratique esthétique » par l'architecte Francesco Careri dans son ouvrage *Walkscapes* (2002) dévoile, comme son titre l'indique, le paysage en marchant.

Cette pratique révélatrice de strates à priori invisibles du territoire fait référence pour le projet de Rurapolis. Les villages abandonnés cartographiés et parcourus partent de l'espace périurbain et remontent à l'espace rural. En périphérie de la métropole de Pampelune, certains anciens villages abandonnés dans les années 50 ont été partiellement détruits en quartiers périphériques bétonnés typiques des processus de construction mis à l'oeuvre en Espagne et à l'échelle globale, à l'image de la ville nouvelle de Sarriguren, construite sur les ruines du hameau éponyme, dont ne subsiste aujourd'hui que la chapelle restaurée. À l'heure d'un nécessaire changement de paradigme et de nos modes d'habitabilité, nous devons nous poser la question, en tant qu'architectes et urbanistes, de la manière dont nous intégrerions la production des ressources, notamment alimentaires, dans le processus d'un projet de territoire et de réactivation de lieux – les ruines rurales des villages et hameaux des Pré-Pyrénées, leurs terres agricoles et leurs espaces forestiers délaissés.

Il s'agit de défendre, au-delà d'un débat autour de la souhaitable et possible préservation et réhabilitation de ces édifices et l'éventuelle reactivation des terrains (forêts, anciens espaces cultivés, espaces publics) qui composent ces ruines rurales, un patrimoine, une identité, l'empreinte que laissent ces lieux sur le sol. Ainsi, l'aspect purement pragmatique de faisabilité se voit transcendé par la dimension culturelle intrinsèque à l'idée de faire polis dans le sens originel du terme – construire (ou reconstruire), dans ce cas précis, une rurapole. Cette dimension conceptuelle trouve une résonance dans la définition que donne le philosophe Felix Guattari de « l'écosophie sociale » (1989), comme une reconstruction d'un ensemble de faisceaux sociétaux tenant compte de la subjectivité collective.

La Rurapolis inclut le développement territorial et l'expansion périurbaine dans un continuum narratif : il s'agit de raconter la possible redensification de lieux oubliés, rendus à nouveau viables et attrayants de par leur localisation plus préservée de la sécheresse. Il s'agit d'y développer un scénario territorial qui rende visible, aux niveaux paysager et architectural, des modes d'habitabilité contemporaine en milieu rural qui sans remettre à l'ordre du jour des pratiques rurales obsolètes, préserve les usages et les sols tout en rendant la nécessité de repenser notre système, par la réactivation d'un patrimoine ancré dans notre imaginaire collectif. La présente communication propose de développer deux situations localisées à l'échelle de deux villages situés à deux extrémités de l'atlas préfiguré de la Rurapolis : le village abandonné d'Egulbati, situé à 8km de l'agglomération de Pampelune, et le village d'Aritzakun, plus isolé sur le plateau pré-pyrénéen, situé à 4km de la frontière française. Cette démarche fait sens aujourd'hui car les prévisions climatiques et biosphériques rendent justement à ces territoires oubliés leur fonction d'habitabilité.





ATELIER 4

Les voies de la représentation paysagère

• **Animation : Isabelle Auricoste, Catherine Grout**

▶ **14H00 à 17H30**

• **Deux sessions en parallèle
(amphi 2 et 3 - ENSAP Bordeaux)**

LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE, MEDIUM D'ÉVOLUTION INFRASTRUCTURELLE

EXPLORATION D'UNE MONOGRAPHIE DE PARKWAYS ET PARKROADS

- **Manon Espinasse** (manonesp@icloud.com)
 - **Organismes de rattachement** : Laboratoire Ville Mobilité Transport (Université Gustave Eiffel – Ecole des Ponts), Observatoire de la condition suburbaine (UMR Ausser, Ecole d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est), thèse en urbanisme, aménagement du territoire et architecture.
-

Contexte, problématique et méthode

La recherche doctorale « De paysages autoroutiers à l'émergence de territoires de projet » interroge les évolutions des infrastructures autoroutières métropolitaines bordelaises (processus et mediums), au prisme des transformations territoriales, des enjeux environnementaux et climatiques dans une démarche prospective. Les infrastructures autoroutières, en tant que « déjà-là » constituent des ressources dans une perspective de transitions (Birch 2016)¹. Pour agir avec et sur ce « déjà là », il faut le connaître. Nous ne disposons pas aujourd'hui d'outils pour analyser la diversité et la longévité des relations infrastructures-territoires. À partir de ce constat, nous dressons *l'hypothèse que la représentation graphique peut constituer un outil ensemblier à la fois révélateur et acteur d'un changement de regard du système socio-technique autoroutier*. Barbara Stafford (1996) décrit en ce sens une « expertise du visuel » pour comprendre comment un regard porte sur l'environnement une manière de le schématiser, comment à travers une série de médiations des transformations matérielles de cet environnement sont conduites, et en retour comment les formes affectent les schémas cognitifs ou projets d'action. Dans quelles mesures alors de nouvelles manières de donner à voir l'infrastructure accompagnent-elles des processus d'évolutions matérielles et immatérielles ?

En 1993, lors de la promulgation de la loi Paysage en France, nous assistons à une forme de tournant culturel dans la pensée autoroutière avec l'introduction d'une approche paysagère jusqu'alors presque exclusivement cloisonnée à l'ingénierie technique (démonstrée notamment dans l'ouvrage « Autoroutes et paysages »).

Aux Etats-Unis, à cette même période est engagé un travail d'inventaire monographique unique (Alonzo, 2023) mettant en exergue une approche paysagère intrinsèque au développement des parkways et parkroads, présentée dans l'ouvrage « America's national park roads and parkways : Drawings from the Historic American Engineering Record » (Davis, Croteau, Marston, 2004)². Cet ouvrage est mobilisé pour la recherche doctorale comme un exemple pour engager une mise en visibilité des infrastructures autoroutières bordelaises sous des approches moins techniques et plus territorialisées et pour analyser des processus à l'œuvre dans l'utilisation graphique pour agir. Les lignes qui suivent s'appuient sur l'analyse de l'ouvrage, de textes le relatant ainsi qu'un entretien avec l'un des auteurs Timothy Davis (25 septembre 2023).

Un inventaire des parkways et parkroads

Les parkways et parkroads développés principalement dans les années 1920 sont conçus avec une attention accordée à l'environnement traversé et à l'environnement perçu depuis la voie, reflet d'une collaboration entre les « landscape architects » du National Park Service (NPS, Service des parcs nationaux) et les ingénieurs du U.S. Bureau of Public Roads (Davis, 2014).

¹ Le temps de l'infrastructure est davantage celui de la maintenance, de la réparation, de la régénération et de la transformation. Nous avons en principe tourné la page de la construction autoroutière (sauf contre-exemple de l'A69 en cours et dont les travaux ont commencé au moment où est écrit ce résumé.)

² Nous l'appellerons le "Green book", raccourci du nom de l'ouvrage utilisé par les auteurs eux-mêmes.

Le développement des voies plus rapides, freeways dans les années 1930 puis highways dans les années 1950 verra naître l'hégémonie d'une culture technique d'ingénierie qui infusera dans la pensée des parkroads et parkways. A partir des années 1980, des acteurs culturels du NPS ont commencé à attirer l'attention sur les dimensions paysagères et historiques de ces routes historiques, elles ont subi des dommages matériels liés à l'augmentation du trafic, des aléas naturels ou leur vieillissement nécessitant des réhabilitations et régénérations. C'est à cette période qu'est engagé un travail d'inventaire de parkways et parkroads par l'Historic American Engineering Record (HAER) and the Historic American Building Survey (HABS), instances liées au NPS (Davis, 2014).

Entre 1988 et 2002, douze parkroads et parkways, soit plusieurs milliers de kilomètres et des centaines de ponts ont été observés, photographiés, décrits et analysés, dessinés. Timothy Davis, historien est l'un des superviseurs de ce travail, il a œuvré pendant vingt ans auprès du NPS pour mettre en lumière la valeur historique, culturelle et patrimoniale de ces infrastructures. Le Green Book témoigne des travaux engagés, proposant notamment une sélection de 331 dessins réalisés pour l'inventaire de l'HAER et l'HABS.

Ce travail a plusieurs objectifs : représenter une trace de l'héritage culturel des routes américaines ; constituer un guide pour la gestion, la planification de la préservation et des activités de sensibilisation du public ; représenter une recherche méthodologique, modèle pour de futurs efforts de documentation d'infrastructure à grande échelle (Davis, 2006).

Medium de mise en lumière

Les représentations graphiques spatiales sont une façon de transmettre ce que l'on voit, ce que l'on perçoit de la réalité. Elles constituent une image possible du monde, d'un objet donné, elles sont le support de ce que l'on voit ou croit voir (Latour, 1991). Le travail d'inventaire est une façon de montrer le parkway comme patrimoine et paysage culturel. En effet, ce travail contribue à la compréhension d'un réseau de parc comme entité unique (Carr, 2005) et à la patrimonialisation d'un héritage routier paysager américain. Plusieurs types de représentations graphiques complémentaires réalisées à la main participent à la mise en visibilité de cet héritage, des points de vue technique, paysager, architectural.

Medium d'action

La représentation graphique est un medium pour agir (Söderström, 2000), nous dressons une carte pour connaître d'abord puis pour agir ensuite (Corboz, 1983). L'environnement perçu est fait d'affordances (Gibson, 1979), le sujet est relié à l'objet par signification et action. Les acteurs de l'inventaire dressent des représentations graphiques en coupe, plan, pour maintenir et préserver l'infrastructure des parkroads et parkways à l'échelle de l'ensemble des parcs nationaux. Ces représentations doivent servir d'outil à la décision et à la mise en œuvre des projets de réhabilitation. Elles participent à une plus grande attention pour l'approche historique et paysagère dans ces projets ainsi qu'à des actions de sensibilisation auprès du public.

WILLIAMSBURG TUNNEL 1936-1949

In a letter to National Park Service director Harold Augustus, Jr. dated August 1, 1936, the Williamsburg Foundation stated that the tunnel may prove to be one of our most striking objects and will probably cause us more pride than any project we have yet attempted in this Park.

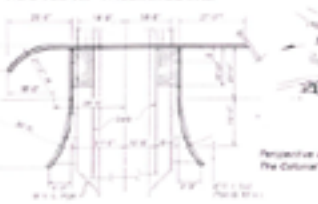
The idea of routing the parkway either around through Williamsburg or over a considerable portion between the Park Service, the Williamsburg Foundation and the citizens of Williamsburg. By 1936 a few private alignments were under consideration. They were all a variation of two alignments, a route south and west of the city proposed by Arthur Shurcliff and the Williamsburg Foundation to keep the parkway away from the interests of John D. Rockefeller, Jr. (Rockefeller), and a route north and east of the city just north of Charles Rowland in 1937 to follow the river flow section of the road with the James River.

By early 1936, another route through the city by way of a causeway into the park in May, 1936, a state planning consultant Harold Bartholomew studied the two routes and recommended the construction of a tunnel to provide an open entrance to the city and a direct connection to the business district by way of Henry Street. After extensive study, the Park Service proposed to build a tunnel through the environment of the Williamsburg Foundation and the city located in 1937.

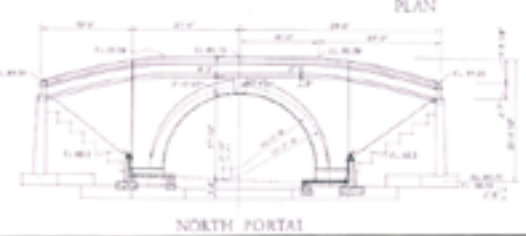
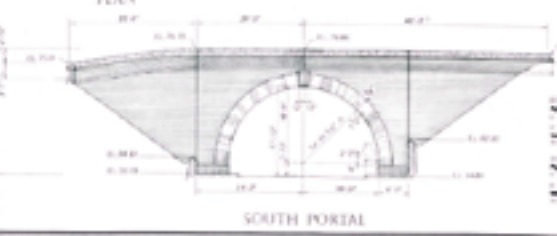
Employing "cut and cover" technology, the U. S. Army Construction Co. of Charleston, Georgia, constructed the tunnel between 1943 and 1945. Numerous problems plagued the project, including soil material and labor shortages, and delays which resulted in considerable damage to structures along the tunnel's route. About year 2 of tunneling stopped work on the tunnel, and the project was abandoned until 1948 when a lighting system was installed and the tunnel was opened. An official ceremony on May 10, 1949, opened the tunnel to traffic. While it took almost seven years to progress through the needed section was completed to continue the parkway to Jamestown Island.



EVOLUTION OF THE COLONIAL PARKWAY ROUTES AT WILLIAMSBURG



LOCATION OF TUNNEL PASSING BENEATH THE HISTORIC DISTRICT



Ouvrages d'art (ponts, ponceaux) représentés en coupe, élévation et axonométrie et détails techniques en écorché

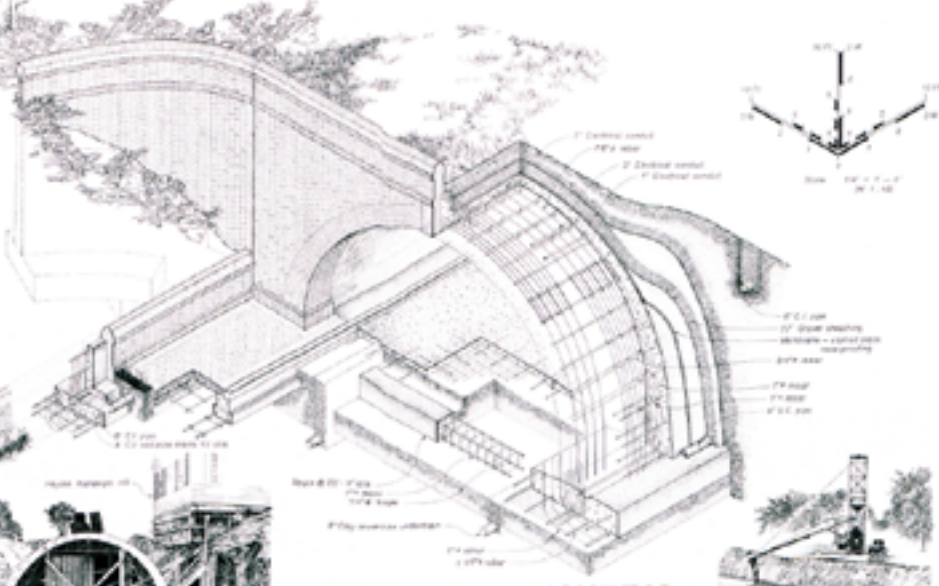
WILLIAMSBURG TUNNEL CONSTRUCTION



Due to hazardous conditions during excavation of the 30' wide tunnel for the tunnel, extensive shoring was added to stabilize the trench walls and the foundations of nearby structures.

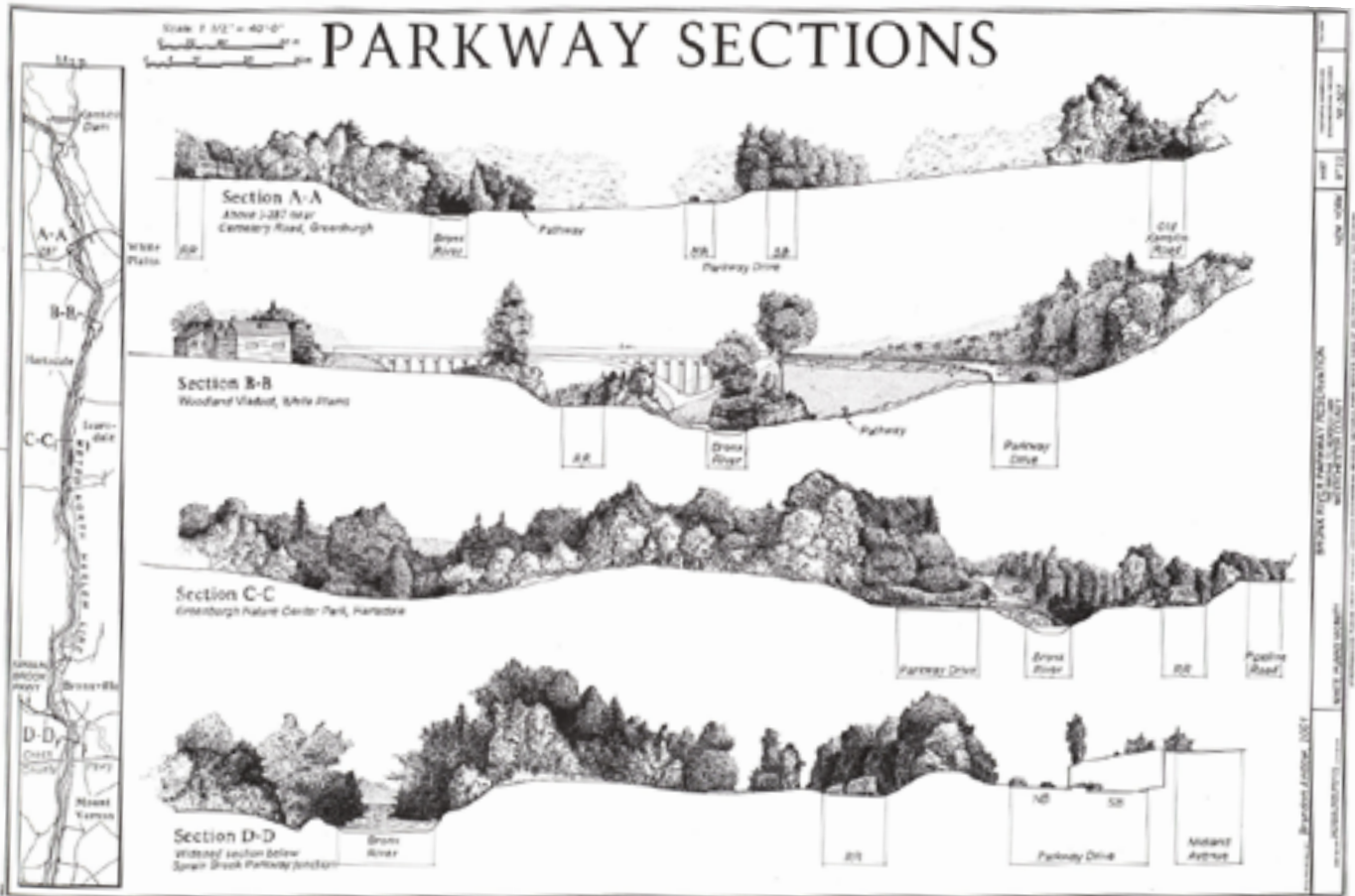
The steel formwork for the 30' wide tunnel was composed of steel 48 beams spaced 30" center-to-center with 30" x 30" steel plates on each the inside and outside of the formwork, anchored with flat steel tie bars.

Drawings of tunnel construction based on photographs obtained from the Colonial Williamsburg Foundation.

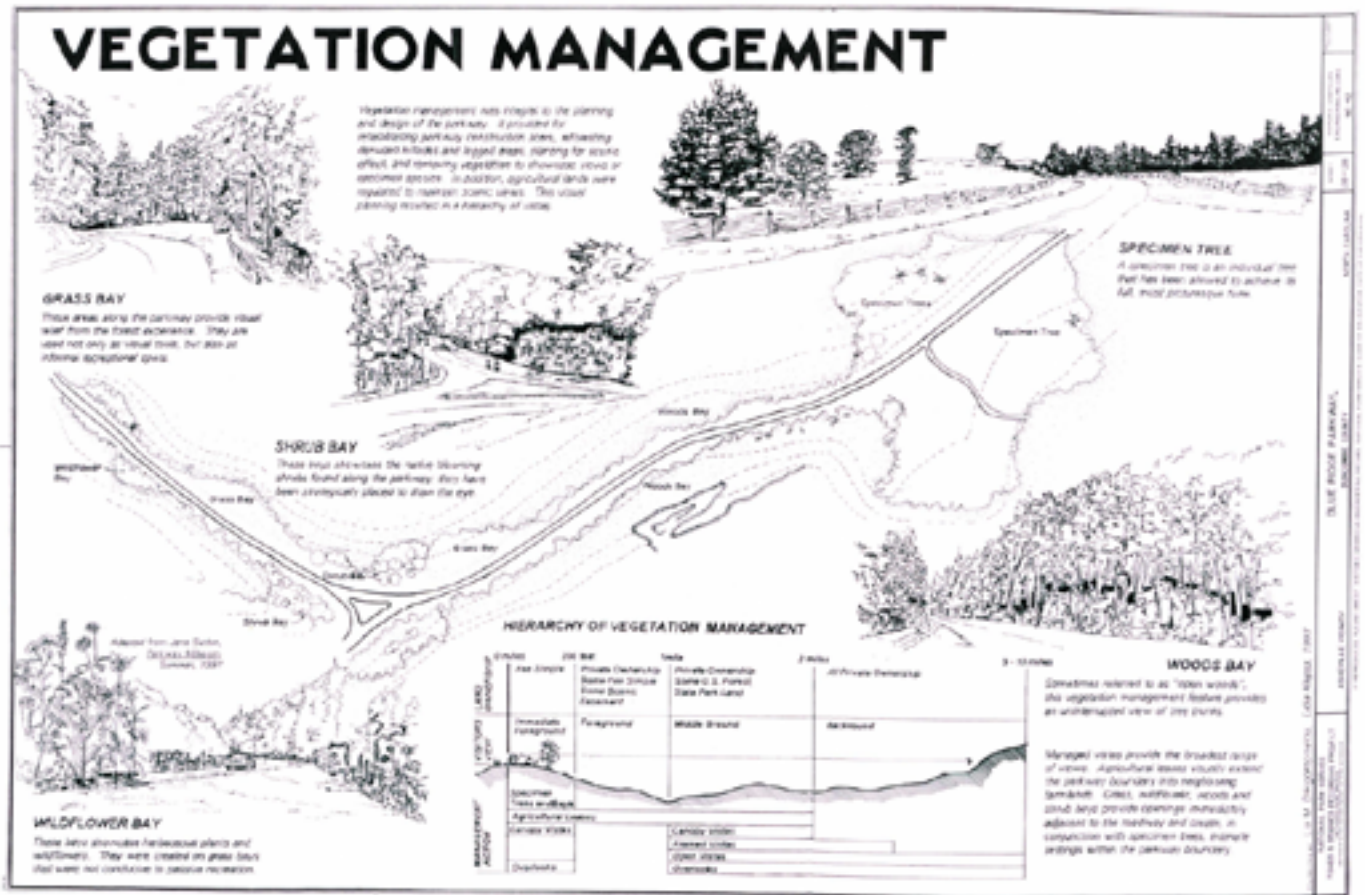


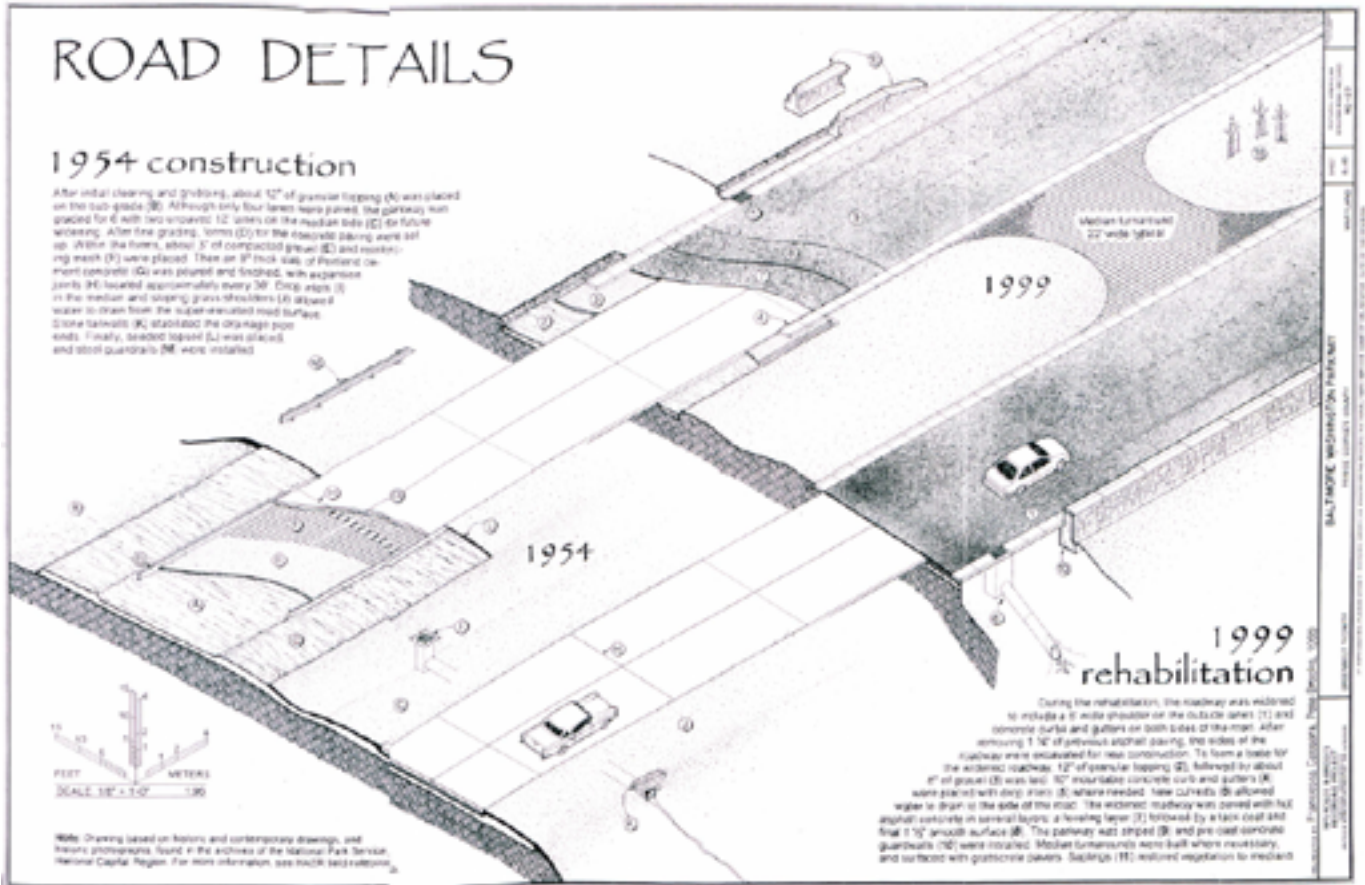
A portable formwork was constructed adjacent to the trench, and was rigidly braced against the trench by means of pouring concrete directly into shoring attached to the tunnel's formwork. Concrete was placed in 10 sections. Once set, the concrete was water-cured and top 10' high and waterproofed, and enclosed with 12" steel sheathing. In order to rig up roads and means for moving backhoe operation began as each section was completed.



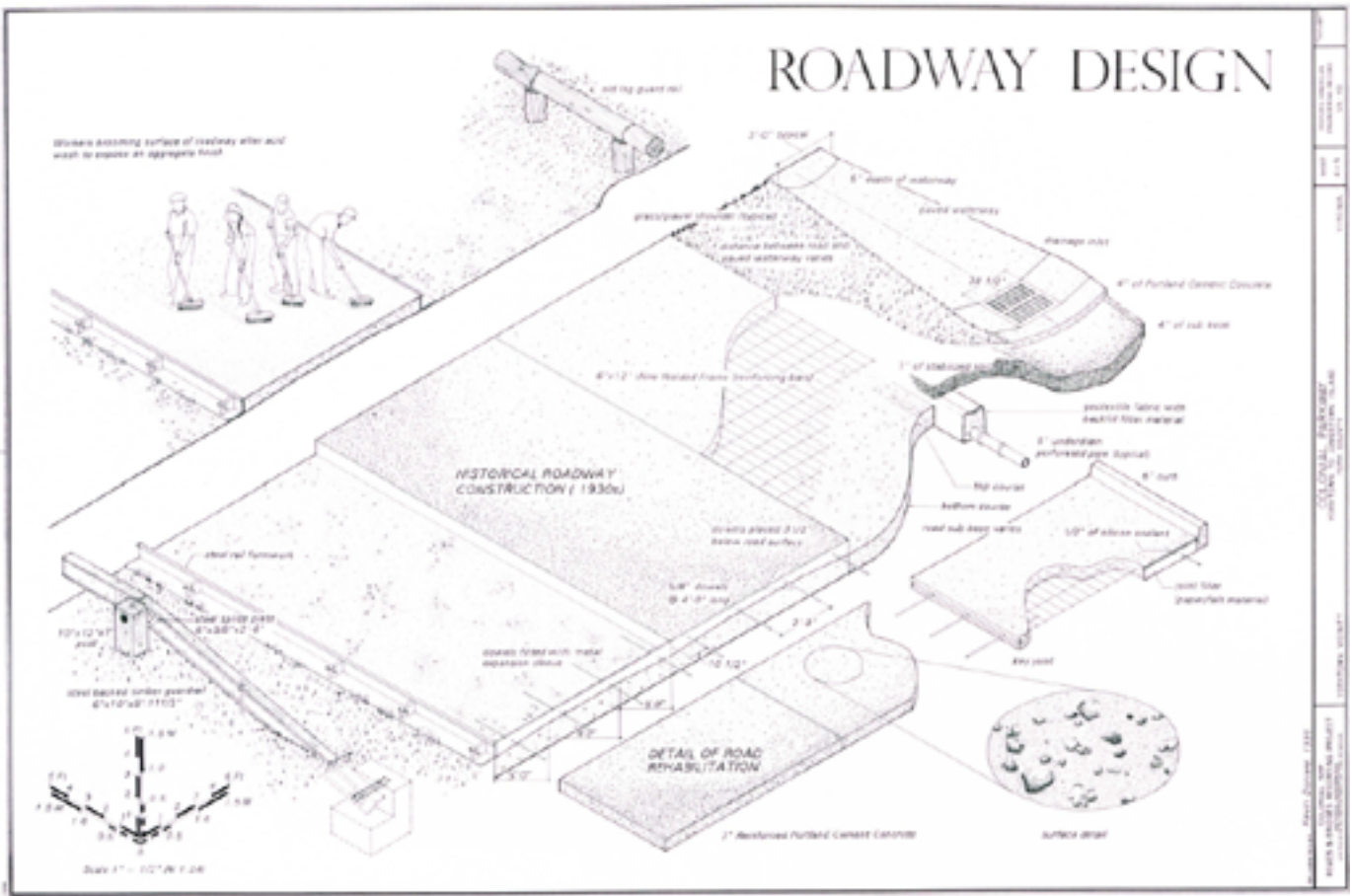


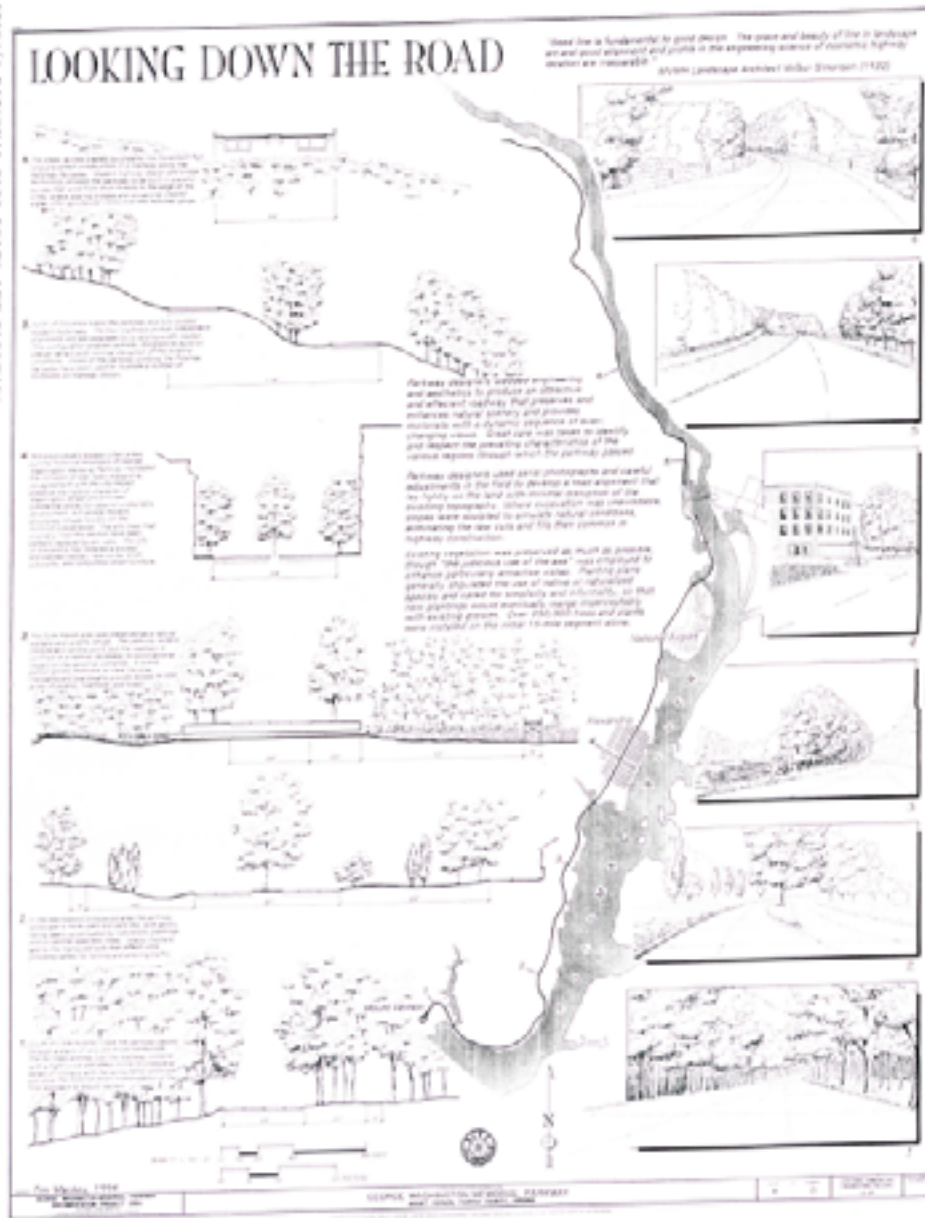
Environnement naturel (dimensions géologiques, topographique et végétal) représenté en cartes, profils et dessins botaniques.



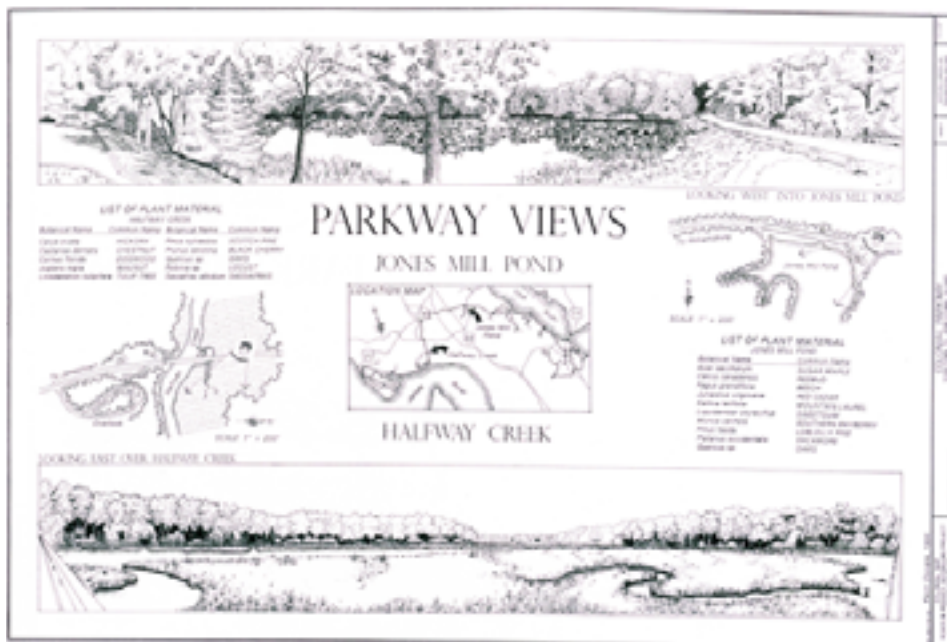


Évolution des techniques de construction représentée en axonomie





Points de vue depuis la route traduits par des perspectives



Medium pluridisciplinaire

Les images ne sont pas des entités passives qui coexistent avec des humains, elles changent nos façons de penser, voir et imaginer (Mitchell, 2005). Le travail de l'HAER et HABS révèle autant qu'il participe à un changement culturel dans la pensée et l'aménagement infrastructurel (Timothy Davis, 25 septembre 2023). Il ne vient pas radicalement changer les pratiques mais les accompagner, les conforter. Le travail d'inventaire est réalisé par un système d'acteurs pluridisciplinaire : architectes, historiens, ingénieurs, étudiants et jeunes diplômés en architecture, paysage, histoire de l'architecture et en collaboration avec les superviseurs des parcs. Sa réalisation et son résultat accompagnent le dialogue entre plusieurs cultures disciplinaires dont les objectifs ne seraient pas toujours concordants (Timothy Davis, 25 septembre 2023).

Financé en grande partie par la Federal Highway Administration, ce travail témoigne d'un intérêt des institutions décisionnaires vis-à-vis de la préservation du patrimoine routier des parcs nationaux traduit par un appui managérial et le déploiement de moyens humains (Timothy Davis, 25 septembre 2023). Ce travail imaginé comme document de référence ne fait pourtant pas l'objet d'une appropriation systématique¹ par les acteurs de la préservation, de la maintenance et de la régénération. Timothy Davis évoque plusieurs raisons : le format et le coût de l'ouvrage (grand et cher : difficilement maniable et mobile) ; un tournant culturel qui ne serait pas totalement effectué du côté des ingénieurs (difficulté d'intégrer certaines représentations et approches avec une focale toujours prédominante sur la sécurité et le trafic) ; un turn over dans les institutions décisionnaires porteuses de cette action qui ne permet pas d'infuser cette nouvelle démarche, associée à une volonté actuelle de miser sur d'autres politiques.

Modèle de recherche méthodologique

Le Green Book illustre principalement une démarche historique, rétrospective pour accompagner un processus de préservation. Le travail d'inventaire accompagne une transformation des pratiques et des réparations du statut quo routier dans sa matérialité (Henke, Sims, 2020). *Pourrait-il accompagner une réparation « as transformation » c'est-à-dire une évolution plus importante de la voie vis-à-vis de nouveaux usages et de nouveaux mobiles ?*

Par ailleurs, le travail souligne l'importance de s'intéresser à l'articulation et l'enchevêtrement de différents médiums entre eux (Delbaere, 2015). 4000 photographies ont été prises, 10 000 pages écrites et 476 dessins en plan, coupe, axonométrie ont été réalisés. Ce triptyque photographies-récit-dessins constitue un médiateur-traducteur entre les différentes disciplines pour un dialogue et un passage à l'action ; il apparaît difficile de savoir lequel de ces médiums influe le plus dans la pensée.

Le Green Book illustre une croisée des approches paysagères et techniques (au sens de landscaping) entre les années 1980 et 2000. Il permet d'entrevoir en quoi les représentations graphiques spatiales témoignent ou non de l'importance d'approches et de thématiques dans les discours et actions au fil du temps.

Comment pourrait-il, en tant que modèle de recherche méthodologique et dans une démarche prospective, comprendre d'autres dimensions très diverses (celles des usages, des pollutions ...) pour accompagner les transitions territoriales?

1 Aucune étude ou enquête ne permet de mesurer la portée du travail général (Timothy Davis, 25 septembre 2023)

Bibliographie

- **Alonzo E.**, 2022, « *La route dans l'angle mort du patrimoine* » *Monumental, Ponts, viaducs et infrastructures. Revue scientifique et technique des monuments historiques*, semestriel 2.
- **Birch K.**, 2016, « *Materiality and sustainability transitions : Integrating climate change in transport infrastructure in Ontario, Canada* » *Prometheus*, vol. 34 p191-206.
- **Bissell D.**, et **Fuller G.**, 2017, « *Material politics of images : Visualising future transport infrastructures* », *Environment and Planning A: Economy and Space*, n°11, vol. 49.
- **Carr E.**, **Davis T.**, **Croteau T. A.**, **Marston C. H.**, & **DeLony E.**, 2005, « *Review of America's National Park Roads and Parkways : Drawings from the Historic American Engineering Record* », *SiteLINES : A journal of Place*, n°1, vol. 1, p 14-16.
- **Corboz A.**, 1983, « *Le territoire comme palimpseste* », *Diogène*, n° 121, janvier-mars.
- **Davis T.**, **Croteau T. A.**, et **Marston C. H.**, 2004, *America's national park roads and parkways : Drawings from the Historic American Engineering*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- **Davis T.**, 2006, « *Documenting America's National Park Roads and Parkways* », *Transportation Research Record*, n°1, vol. 1981.
- **Davis T.**, 2014, « *Historic Roads, landscape Lines 16* », rapport du National Park Service, documents guide du paysage culturel.
- **Delbaere D.** et **Ehrmann S.**, 2015, « *Des talus pleins les yeux: De l'invisibilité notoire et de la prospection des espaces d'accotements* », *Projets de paysage*, n°13.
- **Gibson J.**, 1986, *The Ecological Approach to Visual Perception*, New York, Routledge.
- **Henke C. R.**, et **Sims B.** ; 2020. *Repairing Infrastructures : The Maintenance of Materiality and Power*, Cambridge, The MIT Press.
- **Latour B.**, 1991, « *Le travail de l'image ou l'intelligence savante redistribuée* », *Culture Technique*, n°22.
- **Leyrit C.** et **Lassus, B.** (dir.), 1994, *Autoroute et Paysage*, Paris, Éditions du Demi-cercle.
- **Mitchell W.J.T.**, 2006, *What Do Pictures Want?: The Lives and Loves of Images*, Chicago, University of Chicago Press.
- **Söderström O.**, 2000, *Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot.
- **Stafford B.M.**, 1996, *Good Looking: Essays on the Virtue of Images*, Cambridge, MIT Press.

RECHERCHE-CRÉATION EN PAYSAGE : MÉTHODOLOGIES NÉBULEUSES POUR APPRÉHENDER LES ÉCOLOGIES POLITIQUES DU SENSIBLE

• **Molly Anderson Fiero** (molly.fiero@hesge.ch)

• **Organisme de rattachement** : université de Genève, Institut de Gouvernance de l'environnement et développement territorial, thèse en aménagement urbanisme et architecture du paysage

L'Atlas Mnémosyne de l'historien de l'art du 20ème siècle Aby Warburg représente un dispositif pour cartographier l'après-vie de l'antiquité (Michaud, 1998), soit les nombreuses métamorphoses que les figures de l'art ont subies au cours de l'histoire. L'Atlas se compose d'une série de panneaux recouverts de feutre noir sur lesquels des images cosmographiques et historiques de l'art sont épinglées, pouvant être détachées et déplacées afin d'être lues et relues dans un agencement dynamique. Le but de l'Atlas ne consiste pas à créer un répertoire de formes fixes et canoniques ; tout au contraire, Warburg s'intéresse avant tout à l'infinie déclinaison des motifs et aux déviations possibles des formes. Au-delà des notions cartographiques ou scientifiques d'un atlas, Warburg explore un "espace de pensée" [Denkraum] évolutif où la signification de chaque image se transforme en regard de celle d'une autre, laissant place à une multiplicité d'associations et de possibilités d'analyse. La lecture ne se fait pas de manière linéaire, mais comme une conversation herméneutique entre l'interprète et l'image. L'analyse d'une image mobilise les références et les perceptions subjectives de l'observateur dans l'expression d'une relation affective (Schankweiler et Wüschner, 2019). Pour le philosophe Georges Didi-Huberman, l'image n'est pas un champ clos de connaissances, c'est un mouvement qui sollicite tous les aspects anthropologiques de l'être et du temps (Didi-Huberman, 2002). En même temps, la description rend cette relation intelligible par d'autres en la rapportant aux éléments de l'image ; elle devient un support pour développer des dynamiques de représentations collectives. C'est pour ses qualités d'archive dynamique et heuristique, rapportant les dimensions cognitives et sensibles du paysage, que l'Atlas est utilisé comme dispositif didactique au service du projet de paysage à la Haute Ecole de Paysage Ingénieur Architecte de Genève. Par-delà des représentations figées, l'Atlas Mnémosyne permet de situer et de raconter une pluralité d'expérience, de savoirs et d'imaginaires à propos et avec le paysage.

Comme espace de pensée ou protocole d'assemblage évolutif et ouvert de savoirs, l'Atlas constitue le point de départ pour une réflexion autour des méthodologies non-représentationnelles dans le cadre d'une thèse enquêtant sur les naturecultures¹ et biopolitiques animales à l'œuvre dans la conception de paysages en France du jardin baroque au jardin planétaire.

Cette contribution cherche à développer une réflexion sur le pragmatisme spéculatif de la recherche-création (Poissant, 2015) ainsi que la place et le rôle de la fabrication de dispositifs sensibles comme processus et réalisation de la recherche en paysage. Il s'agit d'explorer leurs potentiels pour suivre, avec nuance et sensibilité, les multiples récits de paysages en transformation, de situer les savoirs, de mesurer ce qui interloque les mots, ce que cache les cartes.

Le paysage est un objet de recherche mouvant

Les conditions de vie de l'écosphère de l'Anthropocène² appellent à une révision de nos méthodes de recherche pour enquêter le réel avec une attention aux dimensions relationnelles de nos milieux de vie (Duperrex, 2020 ; Haraway, 2016 ; Latour, 2013 ; Morizot, 2021). Face à la complexité du présent et au besoin de pensées et d'actions situées et ancrées dans le territoire, que les contextes incertains à venir requièrent, l'attention au paysage

1 La notion de Natureculture décrit les histoires multiespèces étroitement imbriquées, l'indissociabilité de relations écologiques à la fois par biophysique et sociales. Bien que rejetant leur opposition, le concept permet d

2 Le phénomène temporel et spatiale de l'Anthropocène est utilisé dans le sens de Donna Haraway (2016) comme une discontinuité, un événement limite marquant un avant et un après et non une époque. Cette distinction met en avant les enjeux onto-épistémologiques et politiques du concept.

est devenue une nécessité pour celles et ceux qui se préoccupent de définir les conditions pour une meilleure habitation du monde (Besse, 2018). Le paysage n'est pas une carte postale pittoresque, un écran de fond à nos activités et nos projections ou une ressource consommable. Par-delà sa matérialité physique, le paysage nous entoure, nous affecte et nous submerge. C'est le terrain partagé des êtres vivants, le socle dynamique des rapports tissés dans l'espace et le temps, le milieu dans lequel nous nous situons et qui nous traverse, la circonstance commune de notre existence sur Terre. C'est aussi une expérience multisensorielle, une identité collective, un palimpseste de récits, une réalité évolutive, la chimère de nos rêveries, le relief de notre pensée. Le paysage se compose par les relations tissées entre les êtres et leur milieu, qu'elles soient matérielles, sémiotiques ou affectives ; où, résonnant avec la notion « *taskscape* » (Ingold 1993 ; 2013), les pratiques de chacun ne s'inscrivent pas sur le paysage mais donnent forme au paysage par un processus d'incorporation (Brayer 2013). Aujourd'hui les courants de pensée posthumanistes (Braidotti, 2013 ; Latour, 2013) déplacent le champ ontologique du paysage pensé comme ensemble de pratiques pour inclure l'agentivité non-humaine, au-delà des schèmes de pensée moderne. Cette réorientation ontologique permet d'appréhender le paysage en tant qu'agencement imbriqué et en mouvance, d'espace-temps de vie humains et non-humains, comme des lieux de rencontre entre les mondes de sens et d'actions des humains et les univers plus qu'humain du vivant. Il se révèle dans les entrelacs de regards croisés et d'expériences ressenties, au travers d'une observation enchevêtrée du grand maillage de liens qui fabriquent le réel. La nécessité de percevoir ou situer, interroger ou imaginer, projeter et nourrir le devenir des conditions de vie communes à l'ensemble des vivants, invite à expérimenter de nouvelles façons de lire et de se raconter le paysage vivant au-delà d'une représentation passive et extérieure qui peine à rendre compte des dimensions relationnelles, sensibles et politiques, des *self-evidently more-than-human, more-than-textual, multisensual worlds* (Lorimer, 2005, p.83).

La recherche-création en architecture du paysage

La recherche-création désigne une activité de recherche basée sur les processus de création dans les domaines de conception et en art (Masure, 2023). De méthodologies hétérogènes, elle atteste de démarches plurielles, spécifiques non seulement aux disciplines mais également aux pratiques des chercheur.euses (Masure, 2022). Convoquant les pratiques sociales, matérielles et/ou performatives, la recherche-création tisse des liens entre les savoirs issus des sciences pures et celles provenant des sciences interprétatives (Poissant, 2015). Articulé autour d'une problématisation et un protocole, le processus de création, dans ses phases d'expression, d'analyse, d'expérimentation et d'itération, fait partie intégrante de la recherche (Manning et Massumi, 2018).

Pour les paysagistes concepteurs, la démarche de recherche autour du projet de paysage fait appelle à une panoplie de processus créatifs autant dans les phases d'interprétation que de conception des paysages. La section *Thinking Eye* du *Journal of Landscape Architecture* atteste de ces démarches, mettant en lumière l'importance de l'imagination créative et des formes de représentations expérimentales comme manières de raisonner, ayant toute leur place dans une démarche de recherche en paysage. Entre réel et imaginaire, distance et engagement, outil analytique et heuristique, la recherche-création et le processus de production d'artefacts sont des dispositifs d'intelligibilité et de partage, alliant sensibilité et savoir, en référence auquel la complexité du paysage peut être pensée (Ingold 2011; Corner et Hirsh, 2014). Les travaux d'Anne-Sophie Perrot autour de la fabrication de maquette physiques de paysage (Perrot, 2015) ou encore de Frédéric Pousin sur l'usage de la photographie par les paysagistes (Pousin, 2018), par exemple, illustrent la pertinence des dispositifs dans les approches de conception. Il importe d'être vigilant envers l'instrumentalisation potentielle de la recherche-création. Elle ne doit pas simplement servir à valider des hypothèses ou objectifs prédéterminés, au risque de perdre sa capacité d'exploration, son envergure et son potentiel. Afin d'éviter les détournements possibles, il s'agit de porter une attention à l'épistémologie de la recherche afin de développer des pratiques qui explorent le raisonnement créatif en tant que processus, incarné, situé et pluriel (Blanc et Legrand, 2019 ; Masure, 2022).

Méthodologies non-représentationnelles pour enquêter les écologies politiques du paysage

A la croisée d'onto-épistémologies relationnelles et néo-matérielles, les approches théoriques et méthodologies non représentationnelles (NRT) (Thrift, 2008 ; Lorimer, 2005) en se concentrant sur l'affect et la pensée de relations vivaces Deleuzienne (Sibertin-Blanc, 2010), s'éloignent de la cognition, la représentation sémiotique et la textualité (Vanni, 2015) pour se tourner vers de nouvelles formes d'investigation et modes performatifs de faire récits (Anderson et Harrison, 2010) : It is not that we cannot represent sensuous, corporeal, lived experience but that the moment we do so we immediately lose something. Representations tell only part of the story, yet they still have a story to tell, however incomplete (Carolan, 2009). Par l'action et le faire avec, les idées de NRT cherchent à instaurer des rapports spécifiques entre l'intelligible et le sensible qui rendent compte de leur contingence, de l'imbrication inéluctable du corps et de l'esprit, du naturel et du culturel, du matériel et de la sémiotique (Ingold, 2011 ; Vanni, 2015). À l'aulne des défis posés par les crises environnementales, cet ancrage épistémologique brouille les pistes afin de donner à voir et créer des situations propices à l'exploration des problématiques liées aux écologies politiques du paysage (Waterton, 2015 ; 2019).

Ces propos seront explicités par la présentation d'un cas de recherche-crédation, élaboré pour enquêter sur les négociations entre humains et non-humains des paysages sonores de l'Anthropocène. Dans une perspective de NRT, les dispositifs, dans le processus d'idéation, de fabrication ou l'objet artefact lui-même, dessinent des perspectives nomades et transcalaires permettant de décaler le regard vers celui de l'animal autre qu'humain, de mettre en récits les liens sensibles et politiques qui composent un paysage plus qu'humain. L'ambition n'étant pas de dresser/représenter des inventaires géographiques ou paysagers absolus, ils fonctionnent comme des aperçus discrets des complexités affectives et spatio-temporelles du paysage en devenir. Comment mobiliser (et valoriser ?) ces dispositifs heuristiques dans la recherche doctorale ? Quelles en sont les forces et les faiblesses ?

Bibliographie

- **Anderson B., & Harrison P.** (2010). *The promise of non-representational theories*. In B. Anderson & P. Harrison (Eds.), *Taking place: Non-representational theories and geography* (1–34). Farnham: Ashgate.
- **Blanc N., Legrand M.** (2019) *Vers une recherche-cr ation : explorer la port e transformatrice des r cits dans les relations au milieu de vie*. ACME: An International E Journal for Critical Geographies, 18(1).
- **Braidotti R.** (2013) *The Posthuman*, Cambridge, Polity Press
- **Brayer L.** (2013) *Appr hender, partager et concevoir le paysage en pratique   partir de dispositifs filmiques*. *Articulo - Journal of Urban Research*, 4, pp.1-14
- **Didi-Huberman G.** (2002). *L'Image survivante : histoire de l'art et temps des fant mes selon Aby Warburg*, Paris
- **Haraway D.** (2016) *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*, Durham: Duke University Press
- **Duperrex M.** (2020) « *Plaidoyer pour un romantisme recourb * », dans in Schmutz, H. (dir), *De la repr sentation de la crise   la crise de la repr sentation. Esth tique et politique de l'Anthropoc ne*, Presses universitaires Savoie-Mont Blanc
- **Corner J., Bick Hirsch A.** (2014). *The Landscape Imagination. Collected Essays of James Corner 1990-2010*, New York, Princeton Architectural Press
- **Ingold T.**, (1993) "*The Temporality of the Landscape*", *World Archaeology*, 25(2): pp. 152-174
- **Ingold T.**, (2011). *Being alive*. London: Routledge.
- **Ingold T.**, (2013) *Marcher avec les dragons*. Traduit de l'anglais par Pierre Madelin. Editions Zones sensibles
- **Latour B.** (2013) "*Facing Ga a: Six Lectures on the Political Theology of Nature.*" *Gifford Lectures*, 18-28
- **Lorimer H.** (2005). *Cultural geography: The busyness of being "more-than-representational."* *Progress in Human Geography*, 29 , 83–94.
- **Manning E., Massumi B.** (2018). *Pens e en acte, vingt propositions pour la recherche-cr ation*. Les Presses du r el
- **Masure A.** (2022). *Principes pour une recherche-cr ation ouverte*. *Intelligences multiples du design-Regards crois s sur une recherche*, pp.159-164, 9
- **Morizot B.** (2021). *L'inexplor *. Ed Wildproject
- **Perrot A.-S.** (2015) *Maquettes physiques de paysage : entre plan-relief et sculpture : les marges de la pens e plastique*. Th se de doctorat en G ographie dans le cadre de  cole doctorale de G ographie de Paris. Espace, soci t s, am nagement (Paris)
- **Poissant L.** (2015). *M thodologies de la recherche-cr ation*. Arch e.
- **Pousin F.**, dir.(2018) *PhotoPaysage. D battre du projet de paysage par la photographie*. Les Productions du EFAA, Paris
- **Quenet G.** (2021). *  la recherche du paysage : ruines, fant mes, traces*. *Hypoth ses*, 22, 221-226.
- **Sibertin-Blanc G.** (2010). *Cartographie et territoires : La spatialit  g ographique comme analyseur des formes de subjectivit  selon Gilles Deleuze*. *L'Espace g ographique.*, 39(3), 225-238.
- **Smith H.** et **Dean R.T.** (2009). *Practice-led research, research-led practice in the creative arts*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- **Schankweiler K.** Et **W schner** (2019) *Images that move: analysing affect with Any Warburg*. In Slaby, Scheve (Ed.) 2019 – *Affective Societies*. Routledge, London
- **Tsing A.L.** (2015) *The Mushroom at the End of the World: on the possibility of life in capitalist ruins*. Princeton University Press
- **Thrift N.** (2008). *Non-representational theory: Space/ politics/affect*. London: Routledge.
- **Thrift N., & Dewsbury J. D.** (2000). *Dead geographies—and how to make them live*. *Environment & Planning D*, 18 , 411–432.
- **Vanni P.** (2015)(Ed). *Non-Representational Methodologies Re-Envisioning Research*. Routledge
- **Waterton E.** (2019), *More-than-representational landscapes*. P. Howard, I. Thompson, E. Waterton and M. Atha (eds), *The Routledge Companion to Landscape Studies* (2nd Ed)
- **Waterton E.** and **Watson S.** (2015) '*Methods in motion: Affecting heritage research*', in Knudsen, B.T. and Stage, C. (eds.), *Affective Methodologies: How to Develop Cultural Research Strategies for the Study of Affect?* Basingstoke: Palgrave Macmillan

DE L'IMAGE À L'OBJET LE PAYSAGE RÉFLÉCHI : LE CAS DES TABLES D'ORIENTATION DU TCF (1903-1960)

• **Rachel Floch** (rachel.floch@ens-paris-saclay.fr)

• **Organismes de rattachement** : université de Paris-Saclay, Centre de recherche en Design- Ensci les Ateliers, LEA-V (Ensa Versailles), thèse en paysage et design

Introduction

Les tables d'orientation accompagnent une dynamique de démocratisation des paysages amorcée par les actions de l'association du Touring club de France (TCF) dès la fin du XIXe siècle. Elles s'inscrivent dans un moment de bascule où le paysage, à travers le tourisme, se trouve à la fois saisi par la représentation picturale et par l'expérience physique du déplacement. Pourquoi s'intéresser aujourd'hui à ces lourdes représentations du monde qui sont largement dépassées par les outils contemporains de repérage et d'immersion dans l'espace augmenté ?

Si ces objets sont insérés in situ dans un territoire, ils agissent, simultanément, in visu en produisant une représentation paysagère.

Nous émettons ici l'hypothèse que la table d'orientation est un « édifice-image » qui, clôturant généralement un parcours, offre la garantie d'un partage du lieu, aussi bien dans sa dimension symbolique que concrète. Mais qu'est-ce qui se joue alors dans l'observation collective et la conservation d'un paysage à partir de ses points clés ?

Il s'agira de comprendre ici, à travers l'étude du fonds d'archives des tables d'orientation du TCF, la place que ces objets historiques ont occupé dans une quête de connaissance du territoire. Ancêtres de dispositifs numériques, les tables d'orientation correspondraient à une tentative de percer l'horizon, transformant radicalement l'expérience de la marche en ouvrant toujours un peu plus le champ de la vision.

La table d'orientation, entre carte, borne, et tableau

Un dispositif hybride

D'abord réservé à la description orographique (sommets montagneux), la table d'orientation s'étend avec l'action du TCF à la description de paysages urbains comme ruraux. On compte ainsi plus de deux cents tables implantées sur toutes sortes de points hauts durant la première moitié du XXe siècle. L'analyse des maquettes originales de ces objets révèle un mode de représentation du territoire systématisé et hybride, directement façonné à l'intention du touriste-promeneur. Associant cartographie, peinture et texte, il varie très peu de la première implantation de la table d'orientation du TCF dans les Vosges jusqu'à la dissolution de l'association en 1980.

Un premier disque central représente le site, cartographié selon un principe d'abstraction. Celui-ci permet au marcheur de se situer dans un périmètre d'environ 30 kilomètres et de saisir la topographie générale du site. Autour de cette carte circulaire, se déploie un bandeau panoramique. La vue dégagée depuis ce point haut y est alors reproduite selon la tradition classique de l'imitation de la nature (mimesis), dans une version peinte ou dessinée des faciès paysagers se déployant à l'horizon.

Ces deux types d'images sont agrémentés d'un travail de toponymie exhaustif. Chaque figure paysagère (sommets, cours d'eau, massifs boisés...) est ainsi rattachée, par un système de flèches, à son concept. La table d'orientation dans sa totalité indexe le territoire alentour en lui attribuant, par effet de superposition d'images et de mots, un sens explicite (fig. 1).

La chaîne de conception d'une table d'orientation, du terrain au bureau

Les témoignages matériels ayant présidé à la construction de ces tables (cartes, schémas, lettres, photographies) attestent d'un partage de connaissance entre amateurs et professionnels qui prend corps dans les images produites pendant ou après la marche. Ce réseau hétéroclite d'acteurs s'apparente à une communauté de topophiles¹ ayant pour objectif commun de pratiquer le paysage, autrement dit d'en faire un terrain d'observation, de discussion et d'aménagement : en somme un territoire de projet.

Le corpus étudié témoigne d'un échange de documents afin d'aider le dessinateur qui ne se rend qu'une seule fois sur site. Le temps de conception de la table d'orientation est l'occasion d'un partage de savoirs et d'une mise à l'épreuve de la précision du dessin du professionnel par des auxiliaires sur le terrain qui échangent cartes, photographies et schémas de vision (fig. 1, 2, 3).

Dans un aller-retour entre l'expérience vécue sur site et son analyse distanciée depuis le bureau, ce qui était une passion commune pour la marche a pu se conceptualiser et se muer en une véritable méthode de connaissance paysagère.

Une quête de connaissance du paysage par les images : vers une définition actuelle du métier de paysagiste ? Si le travail mené par le TCF autour des tables d'orientation peut apparaître comme une démarche isolée, un grand nombre de territoires cherchent aujourd'hui à mieux saisir les enjeux de leur paysage par la représentation en se dotant, par exemple, d'atlas paysagers. L'étude de ce fonds nous mène ainsi vers une définition du métier de paysagiste comme une discipline de découverte du paysage par les images, en vue de sa transformation parfois, mais avant tout de son exploration sensible. « Faire » du paysage consiste ici à rendre visible un territoire en vue de sa préservation, dans une patrimonialisation par l'image.²

Des appareillages in situ pour dépasser les limites du visible

L'inauguration de la table d'orientation : une procession collective comme acte symbolique

La table d'orientation comme stèle, objet faisant advenir symboliquement un paysage, serait un moyen de faire du paysage un réseau de sens. C'est ce qui se joue dans l'étape finale du processus d'édification des tables : l'organisation d'une fête d'inauguration, en présence de tous les acteurs du processus, mêlant habitants et touristes (fig. 4). Au cours de cette manifestation populaire s'organisent ainsi des spectacles, des discours, ou des discussions plus informelles lors d'une procession commune le long du parcours jusqu'à l'emplacement de l'ouvrage.

Si cette patrimonialisation relève d'un enjeu de rayonnement territorial à l'intention de l'industrie naissante du tourisme, elle traduit également une sociabilité en action visant à l'élaboration d'un imaginaire commun, qui rappelle la vocation de certaines marches collectives comme les sentiers métropolitains du Grand Paris.³

1 « Topophilie » (du grec *Topos* - lieu et *Philia* - amour) au sens où l'entends Joël Cornuault (2018 : 48) : « Une mise en présence sensible avec la nature (...) une géographie esthétique en lien avec l'idée de la réalisation de l'homme dans l'espace ».

2 Le plan de paysage sous-marin des Calanques de Marseille, produit par le groupement de l'agence Coloco et du paysagiste Gilles Clément, ouvre par exemple de nouveaux horizons vers un paysage a priori invisible en vue d'une sensibilisation à sa préservation. Ce plan semble aussi s'inscrire, en s'ouvrant vers les paysages sous-marins, dans une tradition romantique de découverte de l'illimité de laquelle héritent les tables d'orientation Plan de paysage sous-marin du parc national des Calanques, 2018-2019. Maître d'ouvrage : parc national des Calanques ; groupement : Coloco / Andromède océanologie, Piano Paysage, Gilles Clément [<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/plan-de-paysage>].

3 Articulant différentes échelles de la ville (des faubourgs historiques à la grande couronne parisienne), cet itinéraire de 615 kilomètres raconte le Grand Paris selon l'idée (partagée cent ans plus tôt par les acteurs du projet des tables d'orientation), que « pour préparer l'avenir d'un territoire, il faut le connaître et le pratiquer » (Collectif, 2020). Marcher ensemble devient donc l'occasion de faire événement autour d'un paysage et d'un récit territorial partagés.

Équiper la marche et ouvrir le champ : outils d'hier, outils d'aujourd'hui

À l'aide d'un bâton, de son bras tendu, en fermant un œil, le corps est le degré de référence de lecture du paysage. La table d'orientation s'insère ainsi dans le temps de la marche comme un équipement permettant de prolonger le regard. Or la place aujourd'hui occupée par les outils numériques dans la représentation transforme radicalement cette discipline de projection dans l'espace par les images décrite précédemment. Il s'agirait désormais, pour le paysagiste, l'architecte et l'urbaniste, d'explorer de nouvelles modalités de visibilité, en s'attachant à produire des images d'un nouveau type. Cette nouvelle forme d'exploration peut se faire à l'aide d'outils qui s'inscrivent dans une dynamique paradoxale de filiation et de rupture avec les tables d'orientation.

Par son système visuel hybride (cartographie et panorama dessiné), la table d'orientation annonce la forme de navigation entre différents modes de représentation caractéristique de Google Earth et de ses mouvements de plongée entre vues aérienne et vue internes.

Mais l'application héritant le plus directement des tables d'orientation semble être PeakFinder. Grâce au mouvement panoramique reproduit au cœur de l'image de synthèse, ce système de représentation aboutit à ce que la table d'orientation a tenté de faire de manière plus figée : indexer in vivo le paysage, à la fois virtuellement et au cœur de l'expérience.

PeakFinder superpose, depuis l'écran d'un Smartphone tendu devant soit, la vue virtuelle à la vue réelle. La surface ne se déploie plus comme une table plane ouvrant vers l'horizon, mais comme un voile de données qui, verticalement, révèle et recouvre le paysage. L'application propose ainsi une lecture du paysage qui suit le mouvement effectué par le corps dans l'espace, indexant chaque sommet, dans un mouvement qui tend à confondre regard et écran, appareil et corps. On retrouve ces mêmes principes au stade d'intuition dans les tables d'orientation : images composites impliquant des mouvements de points de vue, indexation in visu et in situ. Les outils d'hier et ceux d'aujourd'hui poursuivant, semble-t-il, un même but : celui de découvrir toujours un peu plus le paysage et d'en intensifier l'expérience.

Conclusion

Intensificateurs et accélérateurs de vision, les tables d'orientation auraient pour vocation d'ouvrir le paysage au-delà de lui-même, associant l'homme et sa capacité à marcher longuement quel que soit le terrain, à une découverte physique et pittoresque du paysage. Pourtant cette expérience paysagère identifiée dans notre corpus connaît une profonde mutation. La singularité et la subjectivité inhérente au processus de conception et de lecture des tables d'orientation peuvent sembler s'effacer au profit d'une connaissance totalisante soutenue par les performances technologiques contemporaines. Dès lors que le monde peut exister virtuellement, en dehors de l'expérience et du corps, l'épreuve des sens comme condition première de la connaissance du paysage peut être rendue obsolète au profit d'un savoir nouveau, produit à distance et à la surface d'un écran devenu substitut du paysage.

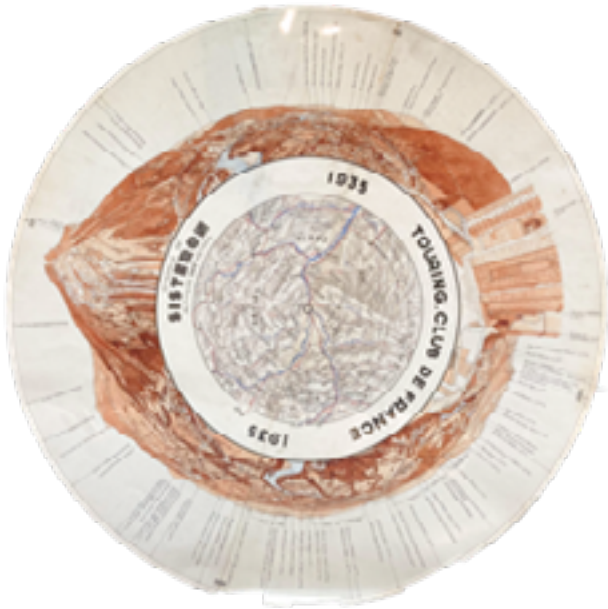


Figure 1. Sisteron, table d'orientation de la Citadelle. Maquette originale, dessinée par H. Caméré, 1934 (Archives nationales)



Figure 2. Sisteron, la citadelle. Carte postale éditée entre 1935-1936, Nice (Archives nationales)

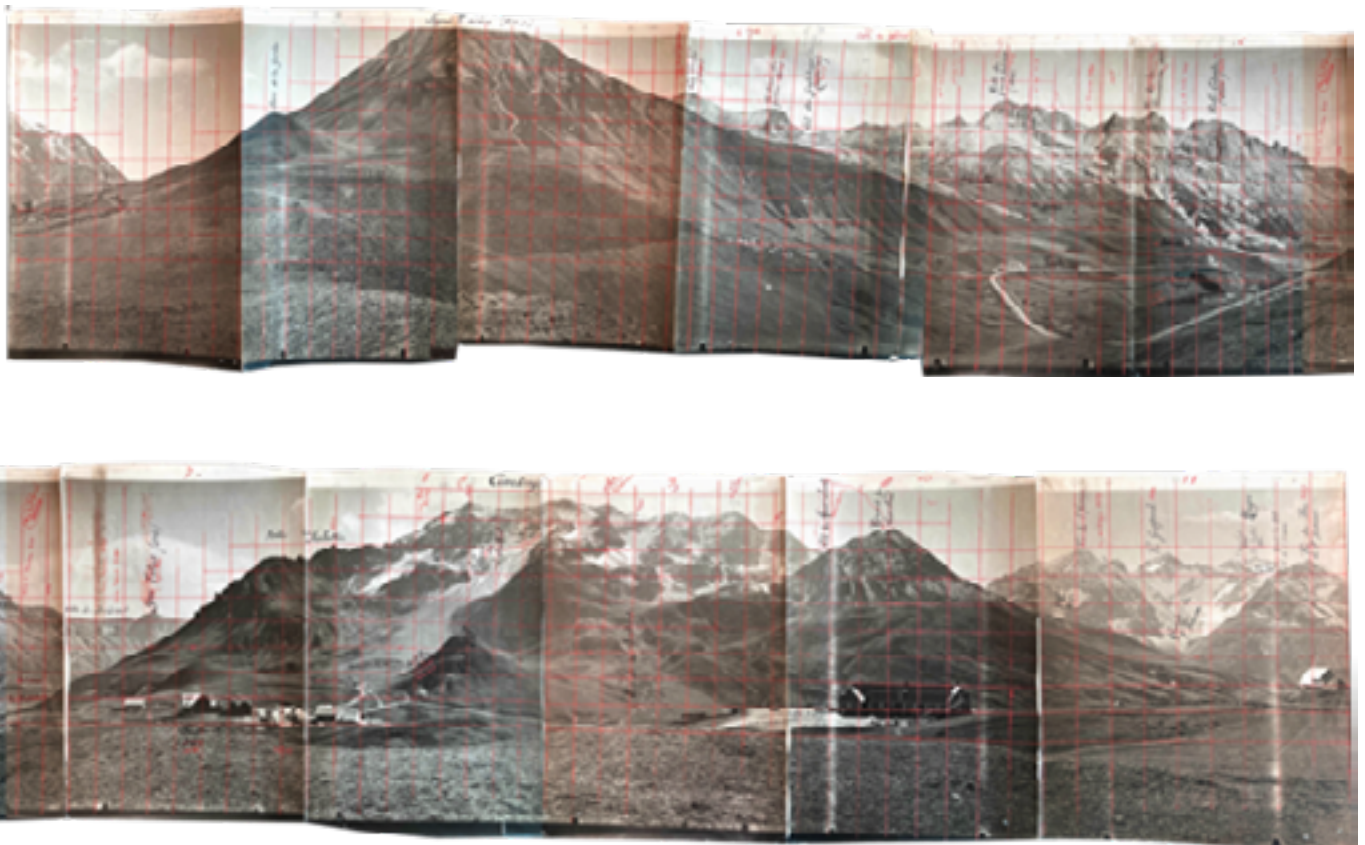


Figure 3. Tour d'horizon photographique du col du Lautaret, photographe anonyme, 1929 (Archives nationales)



Figure 4. Photographies de l'inauguration de la table d'orientation d'Oukaïmeden, Atlas, Maroc. Auteur anonyme, 14 avril 1952 (Archives nationales)



Figure 5. Carte postale de la table d'orientation du Rocher de Beauregard, Commune de Nemours, Seine-et-Marne, 1908 (Archives nationales)



Figure 6. Photographie de la table d'orientation de Saint-Romain-de-Lerps, Auvergne Rhône-Alpes, 1925 (Archives nationales)

Bibliographie

- **Collectif**, 2020, *Le sentier du grand Paris. Un guide de randonnée à travers la plus grande métropole d'Europe*, Paris, Wildproject [<https://lesentierdugrandparis.com/itineraire-edition>].
- **Cornuault J.**, 2018, *William Gilpin peintre de paysage, John Thelwall romantique sans culotte*, Saint-Loup-de-Naud, éd. du Sandre.
- **Coulais J.-F.**, 2014, *Images virtuelles et horizon du regard, Visibilités calculées dans l'histoire des représentations*, Paris, MétisPresses, « VuesDensemble ».
- **Lethuillier J.-P., Parsis-Barubé O.** (dir.), 2012, *Le pittoresque. Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres ».
- **Parsis-Barubé O.**, 2012, « Introduction », in Lethuillier J.-P. & Parsis-Barubé O. (dir.), *Le Pittoresque. Métamorphoses d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres ».
- **Price U.**, 1796, *Essay on the Picturesque, as Compared with the Sublime and the Beautiful, and on the Use of Studying Pictures with the Purpose of Improving Real Landscape*, Londres, imprimé pour J. Robson.

LA MÉDIATION PAR LE PAYSAGE SOUS-MARIN : UNE QUÊTE DE VISIBILITÉ

- **Lola Guyon** (lola.guyon@univ-brest.fr)
 - **Organisme de rattachement** : université de Bretagne Occidentale, UMR LETG, thèse en géographie
-

En avril 2006, la loi n° 2006-436 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux entrain en vigueur. Grâce à elle, de grandes étendues marines sont délimitées et accèdent à un nouveau statut de protection. C'est dans ce contexte que le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et la Mer des Pertuis (PNMEGMP) a été créé en 2015. Sur ce territoire de 6 500 km², des objectifs de gestion alliant protection, enrichissement des connaissances et développement durable des activités sont mis en place. Cependant, contrairement aux espaces protégés terrestres, la question du patrimoine paysager marin, et sous-marin, reste peu abordée. Pourtant, le concept de paysage sous-marin n'est plus à définir (Musard, 2003 ; Musard et al., 2014).

Soucieux de connaître, mais surtout de faire connaître son milieu sous-marin, le PNMEGMP finance cette thèse à des fins de sensibilisation et de valorisation. Elle s'articule autour de trois mots clés : caractérisation, perception et médiation. Les deux premiers participent au développement des savoirs scientifiques et populaires sur le monde sous-marin. Le dernier, qui donne lieu à cette communication, s'intéresse à la façon dont le paysage est à la fois sujet et objet de médiation scientifique.

Problématique

Espace visible de l'espace géographique, le paysage devient une échelle de référence dans l'appréhension des relations entre société et environnement (Dunlop, 2019). Mais cette échelle reste focalisée sur les milieux terrestres : la question se pose alors pour les paysages relevant des domaines marin et sous-marin.

Depuis les années 1960, le paysage a été au centre de plusieurs politiques publiques nationales insistant sur sa valeur patrimoniale : loi sur la création des parcs naturels (1960), création du conservatoire du littoral (1975), lois montagne et littoral (1985 et 1986), loi paysage (1993), etc. Afin de garantir une même définition de cette notion polysémique, la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage établit, en 2000, une définition commune où le paysage « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention Européenne du Paysage, 2000). Appliquée au milieu subaquatique, cette définition prend en compte un territoire tridimensionnel, intégrant la surface, la colonne d'eau et le benthos.

L'article 6 de la Convention, sous-section A, précise que « Chaque Partie s'engage à accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation » (CEP, 2000). Le paysage devient alors sujet de médiation. Considéré comme patrimoine culturel et/ou naturel européen, il doit être mis en valeur, décrit et expliqué à la population pour qu'un intérêt plus important lui soit porté.

Dans cette recherche doctorale, le paysage est considéré autant comme sujet que comme objet de médiation scientifique (Davodeau, 2021), où il est l'intermédiaire entre le monde scientifique et le grand public. Ainsi, il est possible de se questionner sur la pertinence d'utiliser le paysage comme support adapté à la diffusion de connaissances scientifiques sur le milieu sous-marin.

Contexte et terrain de recherche

Plus grand parc marin continental, le PNMEGP divise son territoire en trois grands ensembles : la façade océanique, l'estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis. Cette dernière est particulièrement intéressante puisqu'elle comprend le terrain d'étude de cette recherche doctorale : le Pertuis d'Antioche. Situé entre l'Île de Ré, au nord, et l'Île d'Oléron, au sud, il a pour limite orientale le continent et pour limite occidentale les pointes du phare des Baleines (Ré) et du phare de Chassiron (Oléron).

Fortement influencées par les apports sédimentaires de la Charente, les eaux du Pertuis sont très turbides : même à de faibles profondeurs, la visibilité est très restreinte. Bien qu'elle ne soit pas visible, ses eaux renferment une biodiversité importante de par la diversité des fonds (vasière, herbiers, récifs d'hermelles), menacée par le développement des activités économiques et de loisir. Mais l'accessibilité à cette richesse par le grand public est doublement limitée par le caractère sous-marin d'une part, et la turbidité d'autre part.

Dans ce cadre, le PNMEGMP a décidé de travailler sur différentes possibilités en termes de diffusion et valorisation des connaissances. Ainsi, en 2022, un appel à projets a été lancé dans le but de réaliser une muséographie autour des milieux marins et sous-marins, véritable défi considérant les problématiques évoquées plus haut. Cette dernière sera localisée à l'Île d'Aix (Charente-Maritime), et donnera lieu à la réhabilitation d'une partie du Fort Liédot, fortification datant du XIX^e siècle et patrimoine historique de l'île. La sélection du maître d'œuvre a eu lieu à l'automne 2022 et en janvier 2023, l'équipe de muséographes et de scénographes, ainsi que tous les autres membres associés se sont réunis pour le lancement du projet. Des échanges ont eu lieu au printemps 2023 pour valider les propositions de contenu faites par l'équipe. Les travaux de rénovation ont été lancés cet été pour permettre d'accueillir la scénographie au printemps prochain.

Méthode et résultats attendus

Pour répondre à la problématique, trois approches sont proposées dans le cadre de cette thèse, appréhendant les origines du projet jusqu'à sa concrétisation par la réalisation de la scénographie.

Une première approche aborde le projet sous un angle descriptif, offrant une mise en contexte du projet. Elle donne lieu à une analyse détaillée de l'appel à projets, annonçant les objectifs attendus d'une scénographie sur les paysages sous-marins : « *La création d'un centre d'interprétation [...] permettra de sensibiliser à l'environnement marin local et d'« immerger » le public dans les fonds marins via une scénographie intégrée et adaptée à ce monument historique d'exception* » (Cahier des clauses techniques particulières du projet, 2022). Le cahier des charges est également étudié, exposant les contraintes créatives et techniques. Des recherches bibliographiques sont/seront menées en parallèle d'entretiens avec les maîtres d'œuvre et d'ouvrage pour préciser ce qui relève de la muséographie, de la scénographie et de la médiation scientifique (Davallon, 2010).

Une seconde, plus analytique, portera sur la manière dont la scénographie s'inscrit comme projet de territoire (Paradis et Lelli, 2010), à plusieurs échelles administratives et de gestion. Initiative du parc marin, ce projet rassemble plusieurs collectivités territoriales ainsi que plusieurs gestionnaires de zones de protection qui doivent se coordonner (attentes et contraintes) afin de mener à bien ce projet.

Enfin, la dernière, comparative, confrontera le projet à d'autres créations, nationales ou internationales. Dans un premier temps, il s'agira de comprendre les choix scénographiques retenus et l'évolution des propositions au fil des discussions entre les maîtres d'œuvre et d'ouvrage : comment créer une scénographie immersive sur les paysages sous-marins ? Comment le paysage est-il utilisé pour parler du milieu sous-marin ? Comment recréer un paysage que l'on ne voit pas ? Dans un second temps, cette articulation lieu/scénographie sera confrontée à d'autres projets pour faire ressortir ses forces et ses faiblesses. Des comparaisons pourront être faites avec d'autres projets mettant en scène le milieu sous-marin : aquariums, musée sous-marin d'Alonissos en Grèce ou encore l'écomusée de Cannes.

Si les calendriers du projet et de la thèse concordent, une enquête auprès des visiteurs est envisagée. Cette enquête pourrait faire l'objet d'un retour sur les objectifs de sensibilisation de la scénographie sur les milieux marins et sous-marins.

Conclusion

L'étude des paysages sous-marins par le prisme de la géographie est novatrice. Peu étudiés dans le domaine scientifique, ces paysages sont aussi faiblement connus du public. Dans un contexte d'augmentation des pressions sur les milieux marins et sous-marins (activités économiques, activités de loisirs, changements climatiques), la médiation scientifique s'impose comme solution de sensibilisation du grand public. Cette recherche permet d'approfondir le champ d'une recherche « sous-marine » dans les sciences sociales, encore restreintes sur ce thème.

Bibliographie

- **Davallon J.**, 2010, « *L'écriture de l'exposition : expographie, muséographie, scénographie* », *Culture & Musées*, Numéro 16, pp. 229–238, [en ligne], <https://doi.org/10.3406/pumus.2010.1574>
- **Davodeau H.**, 2021, *L'action paysagère, construire la controverse*, Ed Quae, 166p.
- **Dunlop J.**, 2019, *Les 100 mots de la géographie*, Humensis, 128 p.
- **Conseil de l'Europe**, 2000, Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, STE n° 176, 8 p., [en ligne], <https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>
- **Légifrance**, 2006, Loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux, Dossier législatif, [en ligne], <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000609487>
- **Musard O.**, 2003, « *Les pratiques subaquatiques au sein des aires marines protégées de Méditerranée française : entre paysages sous-marins, représentations et impacts : Contribution au développement d'une géographie relative aux territoires sous-marins* », Thèse de doctorat en géographie, Université Aix-Marseille 1.
- **Musard O., Le Dû-Blayo L., Francour P., Beurier J.-P., Feunteun E., Talassinos, L.** (Eds.), 2014, *Underwater Seascapes*, Springer International Publishing, Cham, 291 p.
- **Paradis S., Lelli L.**, 2010, « *La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ?* », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Volume 1, Numéro 2, [en ligne], <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8548>

RECONNAISSANCE ET APPROPRIATION DES HÉRITAGES SOCIO-NATURELS DE ZONES HUMIDES LITTORALES PROTÉGÉES : LES ÉTATS DE RÉFÉRENCE MIS EN DÉBAT

• Paly Léa (lea.paly@univ-angers.fr)

• **Organismes de rattachement** : Laboratoire de Géographie Physique, chercheuse associée à Espace et Société (ESO), Université d'Angers, thèse en géographie

En France et dans le monde, les espaces littoraux ont particulièrement été concernés par les transformations paysagères initiées par les activités anthropiques, notamment entre le XVIII^e et XX^e siècles (Miossec, 2004). Ces changements s'illustrent sur la côte atlantique avec le développement du tourisme et de l'économie de loisir qui entraînent un étalement urbain prononcé sur cette petite portion de territoire. A l'heure des changements globaux, de nombreuses recherches se questionnent quant au devenir des milieux littoraux, que ce soit vis-à-vis de la fluctuation de leur trait de côte et risques associés ou quant au devenir de leur paysage. Les zones humides littorales (ZHL) représentent des objets d'étude adéquats pour aborder les transformations paysagères des côtes atlantiques au prisme de la relation entre nature et société. Aménagées par le passé à des fins d'usages anthropiques, elles font désormais l'objet d'un effort de protection de leur caractère naturel avec l'apparition de nouveaux savoirs et regards qui leur sont portés à partir de la seconde moitié du XX^e siècle (Goeldner-Gianella et al., 2011).

Enjeux de recherche actuels sur des patrimoines humides et mouvants

Aujourd'hui les ZHL, caractérisées par une topographie proche du niveau zéro, font face à un risque de submersion accru lié à l'élévation du niveau de la mer. Face à cet enjeu, de nouvelles formes de valorisation de la nature émergent telles que les solutions fondées sur la nature (SfN) basées sur les services écosystémiques que peuvent fournir les milieux naturels tels que les ZHL (zones tampon, milieux épurateurs, ressources en eau, etc.) (ONERC, 2019). La mise en place de SfN questionne alors le patrimoine naturel de ces espaces dans son mode de gestion basé sur un état de référence choisi et dans notre relation renouvelée à celui-ci. Le patrimoine naturel est défini comme la reconnaissance d'un ou plusieurs héritages socio-naturels à travers des valeurs qui leur sont attribuées par des individus ou groupes d'individus (Tardy et Rautenberg, 2013). Ce processus de patrimonialisation se poursuit par la valorisation de ces derniers et devient réellement patrimoine à travers son appropriation par les usagers et gestionnaires des espaces patrimonialisés. Ce dernier point est souvent conflictuel, en particulier sur les espaces naturels protégés (Claeys et al., 2016) premier parc périurbain européen. La grille de lecture proposée est celle de l'effort environnemental, défini comme la contribution, socialement différenciée et potentiellement inéquitable, des acteurs sociaux aux politiques publiques de protection de l'environnement. S'inscrivant dans le cadre d'analyse des inégalités environnementales, ce suivi sociologique initié en 2008, regroupe un dense corpus de données (observations directes, entretiens, questionnaires).

Dans un contexte de changements globaux, la notion (plutôt fixiste) de patrimoine attribué à certains milieux naturels est questionnée. Se pose la question de ce que nous souhaitons voir conserver dans un contexte de recherche d'adaptation de nos sociétés aux changements futurs. La notion de patrimoine appliquée aux ZHL interroge dans ce contexte la nature dynamique des espaces naturels protégés et l'évolution paysagère des ZHL dans les années à venir. Elle questionne également son appropriation en révélant les relations entre sociétés et natures tissées au gré des siècles sur ces espaces. Le patrimoine est ainsi appréhendé comme un levier d'action face aux risques et changements futurs (Bachelart et Crépeau, 2021).

Ancrage scientifique

Aménageurs et chercheurs comprennent l'intérêt d'employer les sources historiques afin d'offrir des éclairages nouveaux sur les enjeux actuels de transition portés sur le littoral. Dans ce contexte, cette recherche s'intéresse à comprendre en quoi la géohistoire du paysage permet de requestionner le patrimoine naturel de ZHL et apporter des éléments de compréhension sur ces anthroposystèmes et leur devenir au prisme de leur passé.

Le concept de géohistoire du paysage est une approche composite. Le paysage est une notion polysémique qui, en fonction de la conception adoptée, est abordé par une diversité de méthodes (Besse, 2009). Cette recherche se focalise sur le paysage en tant que représentation culturelle, en tant que territoire et complexe systémique. Il est caractérisé par un paysage dit « paysage-objet » définis par des formes visibles (dimension matérielle) héritées d'interactions entre natures et sociétés et qui sont appropriées, perçues et représentées par un groupe d'individus leur donnant un sens culturel (dimension immatérielle).

La géohistoire est une approche intellectuelle de phénomènes actuels à travers différentes périodicités à l'aide d'outils géographiques. Elle cherche à expliciter un phénomène à travers différentes temporalités, de révéler ses rythmes d'évolution (permanences, inertie, rupture, etc.) influencés par des configurations spatiales particulières (Grataloup, 2015). L'analyse du paysage à travers une approche géohistorique cherche à décomposer le temps à travers des rythmes d'évolution caractérisés par des dynamiques spécifiques qui, par leur mise en récit, permettent d'identifier une trajectoire paysagère (Jacob-Rousseau, 2009). La trajectoire paysagère est alors définie comme une succession de paysages révélateurs d'une relation à une période donnée entre une société et son environnement et dont l'analyse explicite les processus en œuvre derrière les changements paysagers (Baud et Reynard, 2015).

L'ensemble des notions et leur lien sont schématisés par la figure 1.

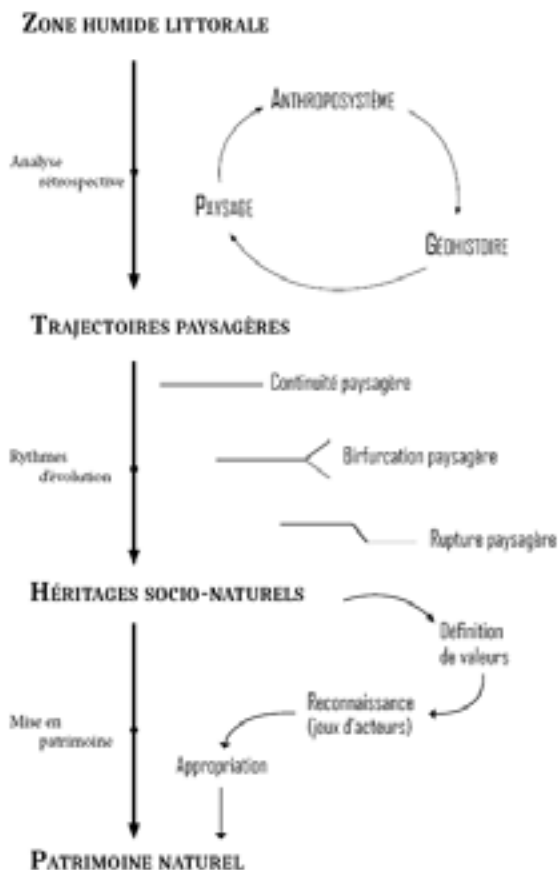


Figure 1 : Synthèse des différentes notions mobilisées dans cette recherche et de leurs liens



Figure 2 : Cartographie des sites étudiés

Terrain et méthodes

Trois zones humides littorales réparties sur le littoral atlantique ont fait l'objet d'une géohistoire de leur paysage (XVIII^e-XXI^e siècles), investie par trois approches décrites par la suite. Les héritages protégés sur les trois sites étudiés (figure 2) tirent leur origine de l'intervention de l'être humain sur ces espaces afin d'en tirer un bénéfice, bien souvent une production alimentaire. Que ce soit la production salicole (marais du Payré), aquacole (marais du Payré et étangs de Penfoulic) ou agricole (marais de Corsept), chacun de ces trois sites ont été l'objet d'une attention particulière. Les caractéristiques de ces milieux et les représentations sociales qui leur sont portées à une époque ont contribué à l'émergence de projets d'aménagement et de territoire ayant fait fléchir leur trajectoire paysagère.

Trois grandes approches caractérisent la méthode générale de ce travail. Grâce à des données décrivant le paysage à plusieurs temporalités et avec les outils d'analyse quantitatifs (SIG, analyse spatiale et analyse statistique), les héritages socio-naturels aujourd'hui protégés ont été caractérisés et spatialisés grâce à la reconstitution des trajectoires paysagères des sites (approche géoenvironnementale). L'analyse qualitative des archives a permis de décrire les projets d'aménagement à l'origine des différents points de bascule des trajectoires identifiées et de distinguer les facteurs de changement ayant fait fléchir ces trajectoires paysagères (approche historique). Des entretiens avec usagers et gestionnaires abordent aussi la profondeur historique du patrimoine protégé et questionnent la reconnaissance et l'appropriation des héritages socio-naturels identifiés par la reconstitution des trajectoires paysagères (approche émique).

Les controverses autour de la reconnaissance et appropriation des héritages socio-naturels par les acteurs et usagers

Cette communication présentera une partie des résultats de cette recherche doctorale (2018-2022). Elle synthétisera les origines des différents héritages aujourd'hui patrimonialisés. Principalement centrée sur l'apport des entretiens, cette communication montrera que ce sont ces mêmes héritages qui aujourd'hui, fortement reconnus sur certains sites et participant même à construire une part de leur identité, font débat quant à leur appropriation en particulier vis-à-vis des modes de gestion mis en place. Au cours de cette communication, les états de références seront questionnés à travers les dires d'acteurs. L'état de référence correspond à un état du passé à un temps t dont l'intérêt de protection a été justifié pour des raisons de biodiversité, d'usage, esthétique ou autres. Ce choix, bien plus qu'un choix basé sur des faits socio-naturels, est un choix sociétal en lien avec le projet de territoire souhaité et une demande de la société. Derrière les dires d'acteurs, les états de référence paysagers protégés sur ces ZHL sont questionnés au prisme de leur passé et devenir : comment ont-ils été choisis ? Sont-ils reconnus par les gestionnaires et usagers ? Comment sont-ils gérés aujourd'hui dans un contexte où le jeu d'acteurs a été renouvelé par la patrimonialisation de ces sites ? Comment le contexte actuel de changements globaux, avec la montée du niveau des mers, interroge ces patrimoines et leur adaptation ? A l'aide des trois sites investis dans cette recherche, cette communication exposera les divergences d'appropriation des héritages socio-naturels et cherchera à répondre à ces questions. Majoritairement approprié et reconnu, c'est à travers la gestion des héritages dans une but écologique que les conflits émergent. La gestion complexe de ces sites, notamment hydraulique, repose sur des pratiques anciennes qui tendent à disparaître et/ou se renouveler. Ces conflits d'usage peuvent être lus et expliqués par des valeurs différentes accordées à ces paysages et surtout à leur gestion. Cette communication conclura sur les enjeux paysagers que posent les changements globaux sur l'évolution et la gestion de ces patrimoines socio-naturels.

Bibliographie

- **Bachelart D., Crépeau E.**, « *Projections d'habitants face à des données climatiques localisées : Ruse rétrospective pour un territoire apprenant* », *Éducation relative à l'environnement*, n°16-1, mis en ligne le 10 mars 2021.
<http://journals.openedition.org/ere/7254> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.7254>
- **Baud D., Reynard E.**, 2015, « *Géohistoire d'une trajectoire paysagère dans la plaine du Rhône valaisan. Analyse du secteur entre Riddes et Martigny (1840-1965)* », *Norois*, n°237, mis en ligne le 31 décembre 2017.
<http://journals.openedition.org/norois/5761> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5761>
- **Besse J.-M.**, 2009, *Le goût du monde: exercices de paysage*. Arles (France), Actes sud, 227 p.
- **Claeys C., Hérat A., Barthélémy C. et Deldrève V.**, 2016, « *Quand les Calanques deviennent Parc National : disputes autour de la définition et de la répartition des efforts environnementaux et urbains induits* », *Norois*, n°238-239, mis en ligne le 17 octobre 2018.
<http://journals.openedition.org/norois/5871> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5871>
- **Goeldner-Gianella L., Feiss-Jehel C., Decroix G.**, « *Les oubliées du « désir du rivage » ? L'image des zones humides littorales dans la peinture et la société françaises depuis le XVIIIe siècle* », *Cybergeo: European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage*, n°530, mis en ligne le 20 mai 2011.
<http://journals.openedition.org/cybergeo/23637> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23637>
- **Grataloup C.**, 2015, *Introduction à la géohistoire*. Armand Colin.
Repéré à <http://univ.scholarvox.com/book/88921535>
- **Jacob-Rousseau N.**, « *Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ?* », *Géocarrefour*, n°84-4, mis en ligne le 15 février 2010.
<http://journals.openedition.org/geocarrefour/7598> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.7598>
- **Miossec A.**, 2004, *Les littoraux entre nature et aménagement*, Paris, Armand Colin.
ONERC, 2019, *Des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique*, La documentation Française, Paris.
- **Tardy C., Rautenberg M.**, « *Patrimoines culturel et naturel : Analyse des patrimonialisations* », *Culture & Musées*, Hors-série, mis en ligne le 19 juin 2018,.
<http://journals.openedition.org/culturemusees/734> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/culturemusees.734>



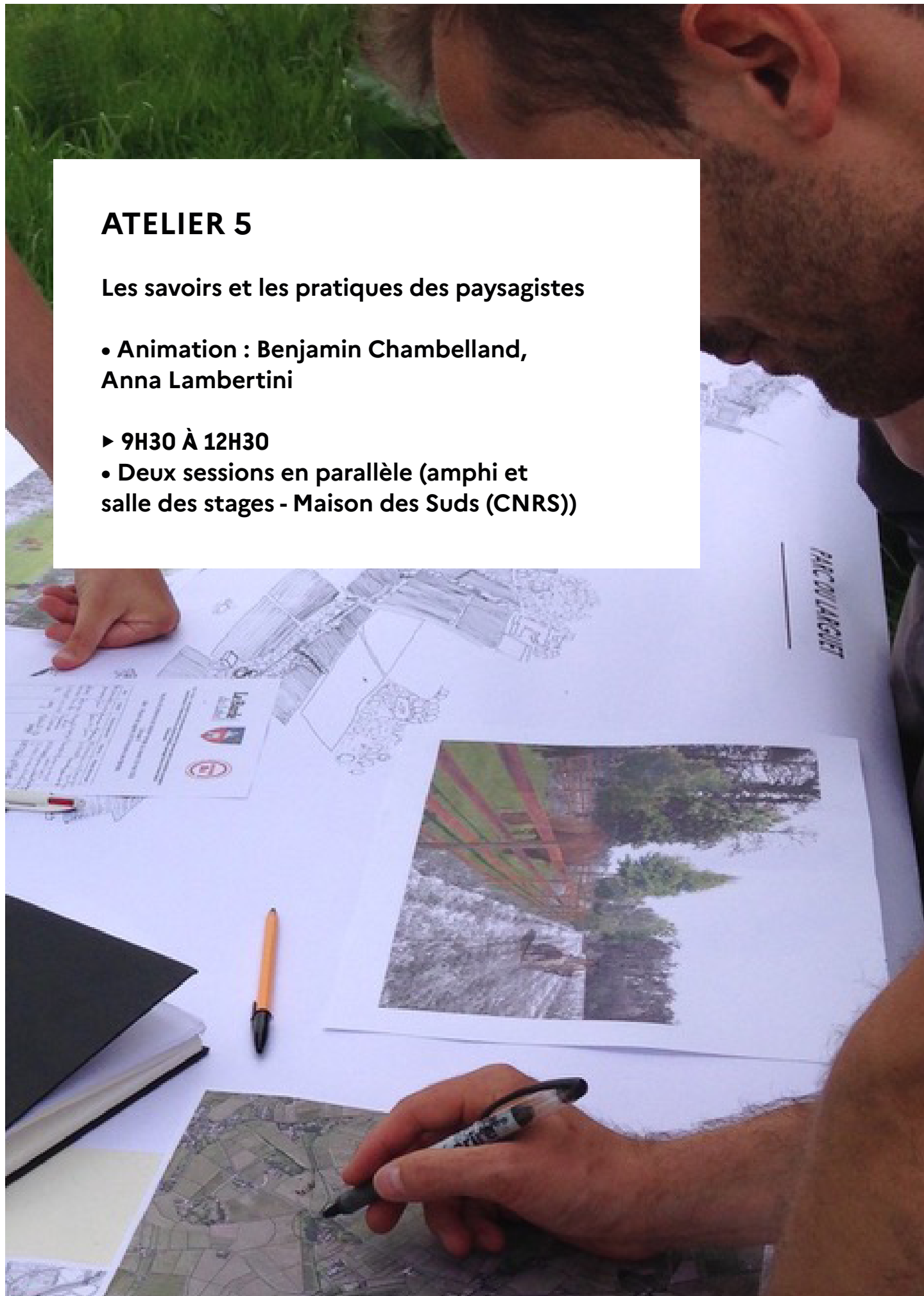
ATELIER 5

Les savoirs et les pratiques des paysagistes

- Animation : Benjamin Chambelland,
Anna Lambertini

- ▶ 9H30 À 12H30

- Deux sessions en parallèle (amphi et
salle des stages - Maison des Suds (CNRS))



LES ENJEUX SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX, DES FACTEURS DE L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLES DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS 30 ANS APRÈS LA LOI PAYSAGE ?

- **Natalia Escar Otin** (natalia.escarotin@agrocampus-ouest.fr)
 - **Organisme de rattachement** : Institut Agro Angers, UMR ESO Espaces et Sociétés, thèse en urbanisme et aménagement de l'espace
-

L'objectif de cette communication est d'étudier l'identité professionnelle des paysagistes concepteurs français au tournant des années 2020, soit à peine 30 ans après la Loi Paysage (1993) et 4 ans après la mise en place d'un titre professionnel réglementé par la Loi Biodiversité (2016).

L'identité professionnelle des paysagistes concepteurs : entre la diversification des pratiques professionnelles et leur cadrage normatif

Sous l'impulsion d'une demande sociale de paysage (Luginbühl, 2004) et d'une commande publique de paysage renouvelée tout particulièrement à partir des années 1990 avec la promulgation de la Loi Paysage (1993), les paysagistes concepteurs déploient des missions de plus en plus diverses (Donadieu, 2009). De manière concomitante, les exigences et attentes liées à un cadre réglementaire et à un paradigme social, économique et environnemental en évolution (démocratie participative, développement durable, transition écologique) ont conduit les paysagistes concepteurs au développement progressif de savoirs et savoir-faire en matière de démocratie participative (Chambelland et al., 2022 ; Montembault et al., 2015) et médiation (Bercovitz, 2022), en matière de développement durable et d'écologie (Dacheux-Auzière, 2018 ; Léger-Smith, 2014). Cet élan de la profession se traduit également par la démultiplication des formations et l'augmentation des flux de diplômés (Donadieu et Bouraoui, 2003).

Depuis 2016, la Loi Biodiversité reconnaît et protège par la voie réglementaire le titre professionnel « paysagiste concepteur ». L'arrivée du titre professionnel s'insère dans un contexte de quête de reconnaissance (institutionnelle, sociale, vis-à-vis des autres collaborateurs du projet) des paysagistes concepteurs. D'une part, leur accès au marché est concurrencé par d'autres groupes professionnels (architectes, ingénieurs) (Champy, 2000 ; Dubost, 1983), mieux reconnus par le commanditaire et le grand public (Léger-Smith, 2014). D'autre part, une même dénomination (« paysagiste ») désigne les entrepreneurs en paysage et les paysagistes concepteurs, alors que ces derniers soulignent, par un processus de distinction historique entre les deux corps professionnels (Cicé et Dubost, 1986) le contenu théorique et conceptuel de leurs compétences. La reconnaissance de la profession passe aussi par celle des écoles publiques de paysage, sous la tutelle de ministères divers (Agriculture, Culture, Enseignement supérieur et Recherche) et rattachées à des écoles d'architecture (Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et Lille) ou des consortiums (Institut Agro d'Angers et École de la Nature et du Paysage de Blois). C'est alors une spécificité en tant que « métier porteur de sens écologique » engagé « dans la transformation des territoires »¹ que les paysagistes concepteurs revendiquent.

L'observation de l'histoire récente de la profession met en exergue la cohabitation de deux dynamiques : l'une tend vers la diversification des activités professionnelles des paysagistes concepteurs, l'autre vers le resserrement des compétences professionnelles. L'interaction de ces deux dynamiques nous amène à étudier les spécificités (compétences, valeurs, missions) mobilisées par les textes réglementaires et par les paysagistes concepteurs eux-mêmes, dans la définition de leur appartenance à la profession. L'avènement progressif d'un paradigme socio-environnemental marqué par des enjeux sans cesse renouvelés au cours des 30 dernières années (démocratie

1 Tribune parue dans Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, n° 6250, le 16 juin 2023 : « Paysage : un anniversaire, pas tout à fait une fête ».

participative, transition écologique) est ainsi particulièrement interrogé en tant que source de renouvellement de l'identité professionnelle.-L'identité professionnelle est définie comme un processus d'élaboration de l'appartenance à un groupe. Elle est évolutive dans le temps et entraîne la ressemblance (ou la différence) entre l'individu et « les autres » (autres paysagistes concepteurs, autres professionnels de l'aménagement spatial - architectes, urbanistes, etc.), par la mobilisation de compétences et valeurs professionnelles spécifiques, ou encore le développement de certaines missions.

Si les paysagistes concepteurs sont reconnus réglementairement selon un ensemble de compétences spécifiques, ils se reconnaissent eux-mêmes en tant que membres d'un groupe professionnel indépendamment des cadres institutionnels. Notre démarche méthodologique comprend ainsi l'analyse d'un ensemble de textes qui cadrent la profession, et l'analyse d'un corpus de 55 entretiens avec des paysagistes concepteurs.

L'identité professionnelle des paysagistes concepteurs selon les textes qui cadrent la profession

Dans l'objectif de comprendre les spécificités selon lesquelles les paysagistes concepteurs sont définis par les cadres institutionnels, nous développons une analyse des différents textes normatifs qui cadrent les pratiques professionnelles. Il s'agit des textes suivants : Référentiel de bonnes pratiques AFNOR en 2009, Code déontologique de 2014, référentiels et annexes adjoints à l'arrêté du 9 janvier 2015 relatif à la formation conduisant au diplôme DEP, arrêté du 28 août 2017 fixant les conditions de demande et de délivrance de l'autorisation d'utiliser le titre de paysagiste concepteur, et enfin, Référentiel de compétences ingénieur en Horticulture et en Paysage de l'Institut Agro de 2020.

Les résultats obtenus nous permettent d'éclairer une identité professionnelle articulée systématiquement, selon les textes analysés, autour de la pratique du projet de paysage. Décomposé en « missions », le « projet » s'apparente dans les textes à un processus non circonscrit à une période de temps aux limites précises, mais à un processus qui se déroule dans le temps long, incluant dans la démarche de projet un canevas très large d'acteurs. Les différents textes s'accordent également pour décrire un ensemble de compétences fondées sur l'appréhension du végétal et du vivant ainsi que sur la compréhension du site dans ses multiples échelles spatiales et temporelles. Nous identifions pourtant des nuances entre les textes successifs, où un ensemble de compétences (tout particulièrement la médiation, la gestion et l'exécution des travaux) sont inégalement recueillies. Si ces compétences sont développées actuellement par les paysagistes concepteurs, et font écho à l'évolution des attentes (réglementaires, sociales) en matière de participation et de prise en compte de l'évolution des paysages, elles se trouvent potentiellement en voie d'institutionnalisation.

L'identité professionnelle par les paysagistes concepteurs eux-mêmes

Afin de comprendre les évolutions à l'œuvre de la profession à partir du vécu et des discours des paysagistes concepteurs, nous étudions notre sujet de recherche par une approche émiqque par entretien. La population d'étude est définie à partir de deux textes concernant la régulation des pratiques des paysagistes concepteurs en France : le décret du 28 avril de 2017¹ et le Référentiel de bonnes pratiques AFNOR. L'échantillon comprend des paysagistes concepteurs de différentes générations et aux modes d'exercice divers, diplômés de l'une des 6 écoles de paysage en France² et/ou accrédités par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires au port du titre professionnel³.

1 Décret n° 2017-673 du 28 avril 2017 relatif à l'utilisation du titre de paysagiste concepteur.

2 Référentiel AFNOR et écoles reconnues par la FFP : ENSP (Versailles-Marseille), Institut Agro (Angers), ENP-INSA Val de Loire (Blois), ENSAP Bordeaux, ENSAPL (Lille) et ESAJ (Paris).

3 https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/liste_nationale_personnes_autorisees_titre_paysagiste_concepteur.pdf

L'analyse qualitative d'un corpus de 55 entretiens menés auprès de paysagistes concepteurs en France nous permet d'éclairer la construction de l'identité professionnelle des paysagistes concepteurs à deux niveaux. Mettant l'accent tant sur « ce qu'ils sont » que sur « ce qu'ils ne sont pas », le premier niveau repose sur les compétences et valeurs communément partagées par les paysagistes concepteurs, traits qui les rassemblent ou les distinguent vis-à-vis d'autres professionnels de l'aménagement de l'espace et du territoire. Le deuxième niveau comprend les compétences et missions qui, à l'échelle individuelle, singularisent les paysagistes concepteurs à l'intérieur du groupe professionnel.

Les résultats obtenus nous permettent ainsi d'éclairer une identité professionnelle soudée autour de la pratique du projet de paysage. Le projet est défini par les enquêtés en tant que démarche opératoire inventive qui part du potentiel des lieux pour valoriser l'existant et le redéployer en qualité, permettant de dépasser des approches sectorielles et de créer des conditions favorables à une situation de projet commune. Dans cette perspective, le projet de paysage s'avère, selon les paysagistes concepteurs, être particulièrement pertinent pour répondre aux défis et injonctions actuels (réchauffement climatique, étalement urbain, participation citoyenne). Le projet de paysage concourt ainsi à la construction de l'identité professionnelle des paysagistes concepteurs dans un écosystème professionnel plus large (architectes, urbanistes, écologues, agronomes).

Les résultats nous permettent également d'éclairer les singularisations à l'intérieur du groupe professionnel, par le choix d'un champ de compétence et le choix d'un champ de missions. Certaines compétences (compétences relatives à la participation), donnent ainsi lieu à des démarcations générationnelles évidentes. Il s'agit pour d'autres paysagistes concepteurs d'investir des missions qui ne sont pas celles d'une pratique dite « traditionnelle » (la maîtrise d'œuvre et le marché public), pour développer d'autres missions (l'assistance à la maîtrise d'ouvrage), leur permettant de trouver des leviers d'action plus puissants (remontant la chaîne de décision du projet, développant des modes d'action expérimentaux).

Trente ans plus tard la Loi Paysage, la Loi Biodiversité entérine la reconnaissance institutionnelle des paysagistes concepteurs en tant qu'experts de la « conception paysagère » (Loi Biodiversité, art. 174). L'avènement de nouveaux défis socio-environnementaux a fédéré la profession autour de la pratique du projet de paysage, en même temps que des compétences professionnelles et des missions sont développées et progressivement institutionnalisées, concourant à la construction de l'identité professionnelle des paysagistes concepteurs.

Bibliographie

- **Bercovitz R.**, 2022, « *L'invention de la médiation paysagère. Contribution à une analyse critique d'expériences entre recherche et action mises en œuvre dans les territoires ruraux (1990-2010)* », *Projets de paysage*, n° 26, <https://journals.openedition.org/paysage/29045>, <https://doi.org/10.4000/paysage.29045>
- **Chambelland B., Davasse B. et Noûs C.**, 2022, « *Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives, Introduction au numéro thématique* », *Projets de paysage*, n° 26, <https://journals.openedition.org/paysage/29100>, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.29100>
- **Champy F.**, 2000, « *Les architectes, les urbanistes et les paysagistes* », dans Paquot T., Lussault M. et Body-Gendrot S. (dir.), *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 2015-225
- **Cicé C. et Dubost F.**, 1986, « *La profession de paysagiste* », *Mission de la recherche urbaine*, Centre de sociologie des arts, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 196 p.
- **Dacheux-Auzière B.**, 2018, « *Quelles modalités d'écologisation de la pratique des paysagistes concepteurs ? L'exemple des projets de parcs publics de ces 4 dernières décennies. Le cas de 5 parcs marseillais* », thèse de doctorat, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)
- **Donadieu P.**, 2009, *Les paysagistes ou les métamorphoses du jardinier*, France, Actes Sud – ENSP, 170 p.
- **Donadieu P. et Bouraoui M.**, 2003, « *La formation des cadres paysagistes en France par le ministère de l'Agriculture (1874-2000)* », ministère de l'Écologie et du développement durable, 283 p.
- **Dubost F.**, 1983, « *Les paysagistes et l'invention du paysage* », dans *Sociologie du travail*, n° 4/83, p.432-445
- **Luginbühl Y.**, 2001, « *La demande sociale de paysage* », rapport du Conseil national du paysage, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, séance inaugurale du 28 mai 2001, 17 p.
- **Montembault D., Davodeau H., Geisler E., Guttinger P., Leconte L., Luginbühl A., Romain F. et Toublanc M.**, 2015, *Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire (37) pour un renouvellement des pratiques paysagistes*, dans Luginbühl, Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique, Programme Paysage et développement durable*, Victoires Éditions, p.171-188
- **Léger-Smith F. A.**, 2014, « *Évolution des pratiques des paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine* », thèse de doctorat, Université d'Angers

UN ETHNOLOGUE PARMIS LES PAYSAGISTES. ETHNOGRAPHIE ET AUTRES MÉTHODES DANS LA RECHERCHE « EN PAYSAGE ».

• **Hugo Gassin** (hugo.gassin@ehess.fr)

• **Organisme de rattachement** : EHESS, Laboratoire d'Anthropologie politique, thèse en anthropologie sociale et ethnologie

Depuis plusieurs années, on peut remarquer une volonté en terme de politiques publiques à intégrer le paysage dans la gestion du territoire au Pays basque nord. Celle-ci apparaît dans différents projets dont l'envergure couvre les 178 communes et tendent à répondre à des enjeux identifiés depuis plusieurs années concernant l'entretien de l'espace montagnard et la cohabitation des activités en montagne. Face à une baisse de l'activité agricole et le développement déréglé du tourisme de loisir, en 2007, à l'initiative de l'Association des Commissions Syndicales du Pays-Basque (EHMEB), une charte développement durable Montagne Basque a été rédigée, donnant naissance par la suite à deux projets LEADER dont les objectifs principaux s'articulent autour de la valorisation et de la sensibilisation à l'espace montagnard, le développement de l'activité économique et la régulation du tourisme. De ces projets est née l'idée de la création du Parc Naturel Régional Montagne Basque (PNRMB), dont l'un des objectifs porte sur la connaissance, la valorisation et la préservation du paysage basque, tant culturel que naturel.

Parallèlement au travail réalisé pour la rédaction de la charte du PNRMB, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et la Communauté de Communes du Seignanx (CCS), ont lancé en 2021, une étude paysagère et patrimoniale. Elle a comme objectif principal, le développement des connaissances du paysage des trois provinces du Pays basque nord, dans le but d'alimenter un nombre important de projets dans les années à venir : un Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) Pays Basque Seignanx, le PNR Montagne Basque, plusieurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), et seulement pour la CAPB, un Plan de Paysage. Ce projet transversal souhaite capitaliser les différents travaux sur le paysage et notamment venir compléter l'actualisation des Atlas paysagers départementaux des Landes et des Pyrénées Atlantiques. Ses objectifs principaux se tournent vers l'identification des structures et des unités paysagères, la localisation des enjeux liés à leurs dynamiques et la proposition d'orientations et d'objectifs de qualité paysagère. Pour ce Plan de Paysage, ils sont accompagnés par le bureau d'étude Atopia conseil, représenté sur le terrain par deux paysagistes qui travaillent en binôme sur cette mission.

Ce projet s'inscrit d'une certaine manière dans le prolongement, ou en parallèle, du travail de recherche réalisé en 2020 par Emilie Mendiboure lors de son stage au Conseil de Développement, au CAUE Pyrénées Atlantique et à l'Atelier des jours à venir. Si Mendiboure a documenté de manière très complète les perceptions du paysage et leurs liens avec les « cheminements » de différentes personnes vivant dans les communes de Bidart et de Saint-Jean-le-Vieux, ces deux études portent une attention particulière aux paysages ordinaires et quotidiens et mobilisent pour cela des outils méthodologiques participatifs particuliers leur permettant le recueil des représentations du paysage des habitants de différentes communes du Pays basque nord.

Au moins de février, mars et avril 2022, une série de neuf ateliers « en chambre » ont été organisés par la CAPB, afin d'identifier et de qualifier les paysages. La question qui était posée aux participants était celle de savoir « qu'est-ce qui fait paysage ? ». Ces ateliers ont donné suite, au moins de juin 2022, à trois journées de « Balades paysagères et patrimoniales ». Organisées par le bureau d'étude Atopia conseil, elles invitent des acteurs et des élus, comme le précise la cheffe du projet de paysage, en introduction de chaque balade, à se saisir de la matérialité du paysage, des ressentis et des représentations de chacun, en promouvant leur qualité d'habitant. Chaque balade dure une demi-journée, a lieu dans une commune et un secteur géographique différent (Ascarat, Bidarray, Ustaritz, Mauléon, Saint-Palais) et traite d'une thématique ou d'une problématique particulière (aménagement de la montagne, des aires périurbaines, des zones artisanales, etc).

Dans le cadre de ma recherche de doctorat, en plus de mon enquête de terrain à Suhescun, petit village de la province de Basse-Navarre, où je tente d'identifier les paysages vernaculaires, durant le premier semestre 2022, j'ai fait de ces démarches participatives, le lieu de mon enquête de terrain. A l'instar des différents acteurs et des élus, me voilà parcourant les trois provinces du Pays basque nord, visitant les cours d'eau, les centres bourgs et les zones périphériques. Armé d'un carnet, d'un stylo et d'un appareil photographique, comme les acteurs, j'ai pu expérimenter les outils proposés à l'exercice par le binôme des paysagistes-concepteurs en charge de l'étude : recevoir une invitation par mail, arriver au point de rendez-vous, se présenter, déambuler, s'arrêter, regarder, discuter de ce que l'on perçoit.

Si la participation à ces dispositifs a été pour moi un temps fort de mon terrain – elle m'a permis de comprendre certaines représentations du paysage – je ne cacherais pas qu'elle s'accompagnait souvent de ressentis déroutant, créant chez moi une certaine confusion vis-à-vis de ma propre recherche. Je me sentais profondément inutile. Réfléchissant sur les causes dans cette « drôle » d'appréciation, je me rendis compte que l'origine de cette humeur pouvait résider en partie dans les similitudes effectives entre mon travail d'ethnologue « du paysage » et celui des paysagistes-concepteurs.

La méthode utilisée par le binôme faisait écho, sur plusieurs points, à celle que je m'applique à mettre moi-même en place : réalisation d'entretiens semi-directifs avec des personnes ressources, observations et relevé du discours en se tenant un peu à l'écart du groupe, relance ouverte pour ne pas influencer de façon démesurée le propos des interlocuteurs, etc. En bref, une posture du paysagiste sur le terrain comparable à celle de l'ethnologue. Cette intuition s'est vue renforcée par la lecture de différents travaux de géographes travaillant sur le paysage ou ceux de paysagistes, qui témoignent d'une réelle tendance à construire leurs méthodologies en piochant dans la « boîte à outils » de l'ethnologie. Il m'est apparu que celle-ci pouvait notamment transparaître dans différentes notions comme celles d'enquête sociale (Davasse et al. : 2016), d'ethnogéographie (Henry : 2012), ou encore de paysagiste-habitant (Marlin : 2016) qui témoignent d'un intérêt pour le qualitatif et l'échelle individuelle et se matérialise dans la pratique par l'usage d'entretiens semi-directifs, de l'observation, voire de l'observation-participante, et du contact direct avec les habitants. Plus récemment, j'ai fait le constat de cette tendance chez les paysagistes à s'orienter vers la méthode ethnographique, en consultant des projets de fin d'étude de différentes écoles du paysage. Ce rapprochement apparaît explicitement dans la posture méthodologique, et figure dans certains cas comme un axe central de la réflexion du mémoire (Saget : 2019 et Mendiboure : 2021 pour les terrains basques).

Parallèlement, l'ethnologue accoutumé à ces méthodes pour comprendre, disons-le grossièrement, l'organisation sociale et les structures politico-économiques des sociétés, se heurte parfois à des difficultés pour étudier ce « déclic » dont parle Lenclud (1995), c'est-à-dire le moment où a lieu chez un individu cet exercice mental consistant à faire figurer une portion du monde visible en paysage. Devant cet écueil, l'ethnologue peut être séduit (et c'est aussi mon cas) par des outils élaborés depuis plusieurs années par des géographes et des paysagistes pour questionner les représentations paysagères, et je pense ici en particulier à l'usage de la photographie et de la photo elicitation interview, mobilisés par Luginbühl (1989), Michelin (1998) ou encore Bigando (2006, 2013), qui ont pu également être utilisés par les ethnologues sur leur terrain (Nazarea : 1998, Dutel-Ogata : 2007).

Face à ce désarroi, j'en suis finalement venu à douter de la légitimité de la discipline anthropologique pour questionner l'objet d'étude que constitue le paysage. Une légitimité également mise en cause aux prismes de certaines remarques prononcées sur mon terrain lors des balades paysagères, n'étant pas adressées personnellement, mais affirmant en des termes moins bruts : « que le paysage est l'affaire des paysagistes ! ». Pourtant, la récurrence des occurrences de l'ethnographie dans les projets de paysage me conduit à penser autrement : et si les paysagistes, en faisant une place d'honneur à ses méthodes, n'avaient-ils pas finalement scellé la légitimité de l'ethnologie pour questionner le paysage ? Refusant tout positionnement belliqueux, il m'est apparu pertinent d'interroger les ancrages d'un tel rapprochement et d'en dégager les potentielles valeurs heuristiques.

Au delà de poser la question de ce qui éloigne et unit ces deux approches, je vous propose une interrogation sur la place et les apports de l'ethnographie dans la recherche actuelle en paysage et dans son devenir, en questionnant les éventuels héritages de l'ethnologie, et plus largement des sciences sociales, dans la pratique contemporaine des paysagistes.

Partant de la piste ouverte par Marlin (2016) selon laquelle certaines postures prises pour observer conditionnent la méthode et la définition de la notion de paysage, je suivrais cette hypothèse, en proposant d'interroger les ancrages d'ordre fondamental des outils méthodologiques, et la place importante qu'y occupent les représentations et l'induction. Pour tenter d'y répondre, trois axes de réflexion ont été identifiés : comparaison des méthodes utilisées par l'ethnologue et le paysagiste ; l'influence des dispositifs dans la production des connaissances, en mobilisant des réflexions venues de l'anthropologie visuelle et des techniques (Piette : 1992, Buob : 2017), l'héritage et la permanence du dualisme schème/contenu dans la définition du paysage (Crépeau : 1996).

Bibliographie

- **Bigando Eva**, 2013, « *De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante* », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645, DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.25919> – 2006, *La sensibilité aux paysages ordinaires des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 490 p.
- **Buob Baptiste**, 2017, « Ce que la caméra peut faire (dire) aux techniques : la médiation cinématographique et le destinataire (trouble) du geste », *Images du travail, travail des images* [En ligne], 3, <https://doi.org/10.4000/itti.1055>
- **Crépeau Robert**, 1996, « *Une écologie de la connaissance est-elle possible ?* », *Anthropologie et Sociétés*, 20(3), pp. 15–32, DOI : <https://doi.org/10.7202/015432ar>
- Davasse Bernard, Dominique Henry et Jean-François Rodriguez**, « Retour au terrain ! », *Projets de paysage* [En ligne], 15, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.6462>
- **Duteil-Ogata Fabienne**. « *La photo-interview : dialogues avec des Japonais* », *Ethnologie française*, 37(1), pp. 69-78.
- **Henry Dominique**, 2012, « *Entre-tenir la montagne* » : *paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust*, Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 417 p.
- **Lenclud Gérard**, 1995, « L'ethnologie et le paysage. Question sans réponse », In : Voisenant, Claudie (dir.), *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, MSH, pp. 3-17
- Lunginbühl, Yves, 1989, « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates* [En ligne], 4, DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.4072>
- **Marlin Cyrille**, 2016, « *Ce qu'observer veut dire* », *Projets de paysage* [En ligne], 15, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.7042>
- **Mendiboure Emilie**, 2021, *Les cheminements, entre approche sensible et pratique créatrice de paysage*, Projet de fin d'Etude, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, Agroparistech, Université de Saclay, 410 p.
- **Michelin Yves**, 1998, « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 65, DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.5351>
- **Nazarea Virginia** et al., 1998, « *Defining Indicators Which Make Sense to Local People: Intra-Cultural Variation in Perceptions of Natural Resources* », *Human Organization*, 57(2), pp. 159-170
- Piette, Albert**, 1992, « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain* [En ligne], 18, DOI : <https://doi.org/10.4000/terrain.3039>
- **Saget Amandine**, 2019, *Les perceptions paysagères des populations. Du thème ethnologique à la prise en charge paysagiste*, Travail Personnel d'Etude et de Recherche de la formation Paysagiste DEP, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, 82 p.

FAIRE ÉCOLE AVEC LE PAYSAGE : TERRAIN EXPLORATOIRE ET HORIZON DE RECHERCHE D'UNE THÈSE EN DIDACTIQUE DE LA GÉOGRAPHIE

- **Petitdidier Julien** (Julien.Petitdidier@unige.ch)
- **Organisme de rattachement** : Département de géographie et environnement – IUFE, Université de Genève, thèse en didactique de la géographie

Faire école avec le paysage au Chasseral : un terrain d'enquête exploratoire

Ce retour de terrain s'appuie sur une série d'observations menées au Chasseral, Parc Naturel Régional (PNR) situé dans le Jura suisse qui a choisi de mettre le paysage au centre de ses missions. Conçu comme un outil de développement durable, le PNR valorise la nature, le patrimoine et les paysages, met en place et soutient des activités économiques respectueuses de l'environnement tout en sensibilisant enfants et adultes à ces thématiques grâce à son équipe professionnelle¹. À travers son dispositif phare « Graines de chercheurs », le Parc a pu constituer depuis plus de dix ans un solide réseau de contacts avec la grande majorité des établissements du territoire et offrir l'opportunité aux enseignants, dans une version « à la carte » ou à l'année, de faire école avec le paysage. Selon les thèmes choisis, les classes découvrent leur environnement proche, travaillent des compétences telles que la coopération, l'esprit critique et le décentrement du regard en réalisant des actions en faveur de la biodiversité, l'énergie, la mobilité, l'alimentation ou du paysage. Le dispositif « Graines de chercheurs » permet ainsi de travailler des enjeux locaux avec les citoyens et citoyennes de demain tout en ancrant l'éducation à la durabilité dans les écoles du Parc.

Si le projet rencontre un franc succès (23 classes participent aux différents thèmes au 27 juin 2023), l'équipe éducative du Parc souhaite aller plus loin dans l'adaptation du dispositif aux situations locales tandis que des enseignants peinent à poursuivre les activités lors du retour en classe. Dans ce contexte, les responsables éducatifs du PNR ont sollicité un regard extérieur afin de mieux inscrire leurs animations dans le territoire. Entamée en 2018, la collaboration avec l'équipe de didactique du paysage² explore les conditions d'une démarche permettant de faire du paysage un outil de connaissance et un enjeu de débat en s'appuyant sur ses dimensions sensible, complexe et politique (Sgard & Paradis, 2019). L'observation des animations du thème « Paysage » en 2023 a ainsi permis de dégager des pistes d'aménagements didactiques pour que les classes se questionnent davantage sur les enjeux d'évolution de leur environnement proche (bâtiments vides, zones à bâtir, friches urbaines, mobilités douces...), avec comme objectif de positionner les élèves comme acteurs de leur territoire. Menées sur un terrain – exploratoire - destiné à formuler et étayer les hypothèses de départ, ces observations font ainsi le relais entre la fin du projet de recherche collectif et les premiers pas d'une thèse en didactique de la géographie consacrée à l'expérience sensible du paysage comme levier d'apprentissages, dans le cadre d'un doctorat entamé à l'Université de Genève en février 2023.

Faire classe dehors avec le paysage : un projet de thèse en construction

Mûri au fil d'un parcours d'enseignant au sein du système éducatif français, ce projet de thèse est aujourd'hui nourri autant par l'expérience du terrain que par les tendances actuelles de la recherche paysagère. Le renouvellement théorique (Besse, 2018 ; Tiberghien, 2020) et didactique (Thémines & Le Guern, 2018 ; Joublot Ferré, 2021) dont a fait l'objet le paysage dans la sphère académique permet de le réinvestir en tant qu'outil d'apprentissages scolaires tout en défrichant de nouvelles pistes favorisant l'ouverture de l'école sur son environnement.

1 Portrait et missions du Parc Chasseral <https://www.parcchasseral.ch/fr/le-parc/portrait-du-parc/>

2 Programme « La didactique du paysage, enjeu citoyen. Une démarche collective d'expérimentations », financé par le Fonds national suisse de la recherche, dirigé par Anne Sgard (Université de Genève) et Natacha Guillaumont (Hepia-Genève), et regroupant une équipe d'enseignants chercheurs suisses, français, belges et québécois (2020-2023). <https://www.unige.ch/portail-didactique-paysage/>

En identifiant la place du paysage dans le dispositif observé et en analysant les démarches pédagogiques proposées, l'approche didactique se fixe comme objectif d'en faire un outil de compréhension du territoire et de construction de compétences spatiales, culturelles et politiques à partir de la relation sensible au paysage que les élèves construisent à son contact. En proposant un dispositif d'enquête démarré par une phase d'immersion paysagère, l'animation « Les experts du paysage » permet ainsi de révéler les leviers et obstacles rencontrés lorsque l'on tente de faire classe dehors avec le paysage. L'observation et l'analyse des réussites et des limites de ce dispositif soulève néanmoins de redoutables difficultés, tant méthodologiques que didactiques.

Apprendre dans et avec le paysage suppose d'abord d'établir les conditions d'un contact sensible – individuel et collectif – qui ne relève pas de l'évidence pour un public scolaire (Shamova, 2018). Lorsqu'il s'exprime, comment saisir et analyser cette relation sensible au monde ? Dans une approche ethnographique, le regard du chercheur porte ici une attention particulière à sa dimension sensorielle, aux pratiques des corps en mouvement et aux émotions, en soutenant l'hypothèse que cette relation sensible constitue un levier d'attention et de questionnement sur l'espace proche. Le retour en classe oblige ensuite à penser l'articulation de cette expérience sensible du paysage avec les apprentissages scolaires. Quelles traces rapporter de cette expérience ? Comment les intégrer dans une progression didactique fondée sur le paysage comme outil interdisciplinaire de questionnement, d'enquête et de débat ? Alignée avec les objectifs du PNR, nous faisons l'hypothèse qu'un dispositif pédagogique mobilisant les paysages à proximité de l'établissement scolaire peut devenir une ressource didactique pour une éducation à la citoyenneté à travers la mise en débat de leurs devenir.

Dans une démarche d'ingénierie didactique, l'objectif visé par la thèse est donc la co-construction avec les enseignants et l'équipe du Parc d'un parcours didactique mobilisant le paysage dans ses dimensions à la fois sensible, complexe et politique afin de développer une citoyenneté critique et active. Dans cette perspective, la collaboration mise en place a débouché sur la création d'une séance de présentation destinée à sensibiliser et former les enseignants, l'élaboration d'un tableau de recommandations intégré au dossier pédagogique du Parc et la réalisation d'entretiens avec les enseignants participants afin d'évaluer les attentes et les obstacles à la réalisation de ce parcours. L'accompagnement se poursuit en 2023-2024 : à travers l'adaptation des animations, le projet ambitionne de faire participer élèves, enseignants, directions, partenaires et parents à des actions concrètes au sein de leur commune, comme l'aménagement durable d'une cour d'école ou d'équipements urbains favorisant la mobilité scolaire piétonne. A terme, certaines de ces pistes pourront être intégrées aux autres thèmes du projet « Graines de chercheurs » et testées dans d'autres environnements (urbains et périurbains) afin de déterminer si cette démarche didactique permet de faire des paysages quotidiens, à hauteur d'enfant, un enjeu de démocratie locale.

Faire école auprès des classes : un horizon de recherche

Ce terrain d'enquête exploratoire confirme néanmoins la difficulté de mise en œuvre d'une collaboration entre enseignants en responsabilité et chercheurs en didactique : place limitée et ambiguë du paysage dans les programmes d'études romands, demande d'activités « clé en main » compatibles avec les contraintes professionnelles, frilosité vis-à-vis d'une problématisation autour de questions socialement vives (Legardez & Simmoneaux, 2006) ... Dans ce contexte spécifique et situé, comment réhabiliter un objet naturalisé et marginalisé dans les pratiques ordinaires pour en faire un outil d'apprentissage critique et émancipateur avec les classes ? Nécessairement, l'adaptation du projet « Graines de chercheurs » à des enjeux locaux et à des problématiques citoyennes implique de former davantage des enseignants motivés par la durabilité et l'enseignement hors-des-murs mais démunis dans la mise en œuvre d'un parcours didactique articulant l'expérience sensible du paysage avec des apprentissages complexes et politiques. La sensibilisation, l'adaptation au contexte pédagogique et l'accompagnement sont les voies privilégiées dans cette recherche pour enrôler les enseignants et les impliquer dans un processus de co-construction.

Ce type de collaboration nécessite par conséquent de mener une réflexion sur la posture à adopter. Comment veiller à ne pas faire figure « d'expert » et établir les conditions d'une véritable coopération ? Comment passer du « bricolage individuel » propre à l'activité enseignante à une démarche de recherche co-construite dans un cadre scientifique ? Temps transitoire, la durée d'un doctorat offre la précieuse opportunité de faire ce pas de côté didactique en s'engageant dans une posture d'accompagnement (Etienne, 2012) se fixant pour objectifs la modélisation et le transfert de la démarche expérimentée. Dans la lignée des travaux de Christine Vergnolle Mainar (2016), nous défendons ainsi l'hypothèse qu'il est possible de dégager des points-clés de la démarche qui soient transférables à d'autres territoires et d'autres contextes éducatifs, avec comme horizon une école « contextualisante » (Blanc-Maximin, 2021). Au final, une collaboration qui propose d'accompagner les acteurs éducatifs et les élèves dans leurs paysages quotidiens, dans une réflexivité partagée et avec un questionnement didactique toujours situé pour, éventuellement, faire école auprès des classes.

Bibliographie

- **Besse J. M.**, 2018, *La nécessité du paysage*. Marseille : Parenthèses, 120 p.
- **Blanc-Maximin S.**, 2021, *Partenariats d'éducation au patrimoine entre professeurs et intervenants d'un parc naturel régional : de la compétence d'un collectif à une compétence collective*, ISTE OpenScience [En ligne], <https://www.openscience.fr/Partenariats-d-education-au-patrimoine-entre-professeurs-et-intervenants-d-un>
- **Étienne M.**, 2012, *La modélisation d'accompagnement : une forme particulière de géoprospective*. L'Espace géographique, 41, p. 128-137
- **Joublot Ferré S.**, 2021, « *L'enquête paysagère, une méthode d'intelligibilité politique du monde ?* », *Projets de paysage*, 24, mis en ligne en septembre 2021, <http://journals.openedition.org/paysage/20149>, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.20149>
- **Legardez A. & Simonneaux L.** (coord.), 2006, *L'École à l'épreuve de l'actualité*. Enseigner les questions vives, Issy-les-Moulineaux et Paris : ESF éditeur, collection Pédagogies, 246 p.
- **Sgard A. & Paradis S.**, (dir.), 2019, *Sur les bancs du paysage, Enjeux didactique, démarches et outils*, Genève : MétisPresses, 252 p.
- **Shamova E.**, 2018, « *Marcher ensemble : expérience dans le paysage, de la spatialité à l'expérience commune* », *Projets de paysage*, 19, mis en ligne le 01 décembre 2018, <http://journals.openedition.org/paysage/425>, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.425>
- **Thémines J.-F. & Le Guern A.-L.**, 2018, « *Paysages des mobilités ordinaires : éduquer au regard en géographie scolaire* », *Projets de paysage*, 18, mis en ligne le 09 juillet 2018 <http://journals.openedition.org/paysage/1089>, <https://doi.org/10.4000/paysage.1089>
- **Tiberghien G.**, 2020, *Le Paysage est une traversée*, Marseille : Parenthèses, 204 p.
- **Vergnolle Mainar C., Julien M.-P., Chalmeau R., Calvet A. & Léna J.-Y.**, 2016, « *Recherches collaboratives* » en éducation à l'environnement et au développement durable : l'enjeu de la modélisation de l'ingénierie éducative, pour une transférabilité d'un territoire à un autre, *Education Relative à l'Environnement*, n° spécial « Entre deux mondes, la recherche associative en éducation à l'environnement », vol. 13-1, p. 55-70.

LES ÉTHIQUES PAYSAGISTES À L'ÉPREUVE DU FILM DE RECHERCHE EN PAYSAGE. RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION D'UNE DÉMARCHE VISANT À APPRÉHENDER LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE ET DU PROJET DE PAYSAGE EN SITUATION (MÉTROPOLE BORDELAISE, FRANCE).

• **Chris Pividori** (chris.pividori@cnrs.fr)

• **Organisme de rattachement** : UMR Passages, Université de Bordeaux Montaigne, thèse en architecture et paysage

Ces dernières décennies, le paysage s'est imposé comme l'une des dimensions et l'un des outils de la « mise en projet » des grandes métropoles françaises. La métropole bordelaise n'échappe pas à la règle puisqu'elle peut être considérée comme un exemple d'intégration progressive du paysage dans l'action publique et dans les politiques de la collectivité (Labat, 2013). De façon concomitante, on y observe une diversification croissante des pratiques paysagistes et in extenso d'éthiques affiliées à cette diversification. C'est à partir de ce terrain que cette recherche doctorale en cours de finalisation propose, à partir d'une analyse critique de l'action paysagiste contemporaine, d'identifier les éthiques qui la porte. Cette recherche pose sur ces bases les questions de la place octroyée aux paysagistes dans la fabrique urbaine bordelaise, du rôle qu'ils et elles y ont réellement joué et des marges de manœuvre dont ils ont profité. Je propose ici, plus particulièrement, de discuter des méthodes mise en place dans le cadre de cette thèse pour exhumer ces éthiques et de faire à partir de cet angle d'attaque une relecture des pratiques paysagistes dans la métropole bordelaise, tout en analysant leurs effets sur le renouvellement récent des formes urbaines et paysagères.

Le terrain de cette recherche est constitué d'une dizaine de « projets-laboratoires » sélectionnés pour leur ancrage dans les temporalités de la métropole (de l'intégration ou non du paysage et des paysagistes dans les politiques publiques au cours des trente dernières années), leur rayonnement à l'échelle métropolitaine et la diversité des pratiques paysagistes qui y sont associées. Ce travail s'inscrit par ailleurs dans un cadre théorique double. Il emprunte à la philosophie éthique la dualité entre conviction et responsabilité (Weber, 1963) et la notion de conséquentialisme (Canto-Sperber, 2017). La première pour rendre compte des pressions que peuvent opérer les contraintes fixées en amont du projet (cahiers des charges ou financements par exemple) sur les pratiques paysagistes. La seconde pour exprimer le delta entre les conséquences attendues et les conséquences réelles du projet de paysage, en termes d'évolution d'usages ou d'évolution écologique des lieux par exemple.

Ce cadre théorique a su faire émerger les limites de déconstruction éthique générée par les deux premiers protocoles mis en place pour cette recherche. Le premier frein à l'exhumation d'une ou de plusieurs éthiques dans les pratiques paysagistes est né d'un premier travail de compilation et d'analyse de documents techniques (cahier des charges, documents techniques de conception et/ou de gestion...) liés aux projets-laboratoires. En effet, il ne reste dans ces documents que le résultat d'une soustraction entre conviction et responsabilité. Pour le dire autrement, il est difficile de cerner à travers ces seuls documents les éléments qui constitueraient des éthiques paysagistes quand elles sont bridées par un cahier des charges ou par un financement presque toujours insuffisant. Le second frein fait suite à l'analyse de « récits de vies professionnelles », enquêtes biographiques menées auprès des paysagistes affiliés aux projets-laboratoires. Il est celui d'une difficulté à dépasser le simple discours, ce dernier étant le plus souvent optimiste quant au retour critique sur le projet. Souvent en effet les discours ne témoignent pas de l'écart entre les conséquences attendues et les conséquences réelles, observables, mais plutôt d'un choix de la part des paysagistes de ne parler des conséquences attendues que quand elles coïncident avec les conséquences réelles.

Ces deux premiers protocoles ne m'ont donc pas permis de faire apparaître de manière satisfaisante les singularités des systèmes de valeurs associés à ces pratiques paysagistes.

Pour ces deux raisons, et pour répondre au nouvel enjeu méthodologique qui en découle, ma proposition a été de mettre en place un protocole s'articulant autour d'un nouvel outil, le parcours commenté filmé. Ce choix d'une recherche en situation d'expérimentation résulte de deux hypothèses :

- Un retour sur le terrain accompagné des paysagistes semble obligatoire, et ce pour assister en direct aux prises de conscience sur les changements visibles de matérialités des lieux ou d'usage. En effet, cet état de prise de conscience pourrait être le moment où la frontière est la plus fine entre conviction et responsabilité d'une part et conséquences attendues et réelles de l'autre. Je propose, pour évoquer ces épiphanies (au sens de la manifestation d'une réalité cachée), d'emprunter les notions de « glissements » (De Gaulejac, 1995).

- La seconde est que la caméra est l'outil le plus adapté, techniquement parlant, à enregistrer la somme de détails nécessaire à l'appréhension la plus complète de ces glissements par leurs singularités ou leurs embranchements. En effet, on peut mettre en place une captation quasi constante d'images et de sons sous la forme de plans séquences, le cadre devenant alors le seul élément limitant. Cette exhaustivité semble difficilement atteignable à l'aide d'autres outils comme la photo, le dessin ou la seule capture sonore. Ce médium permettant par exemple de capturer des gestes, aux expressions du corps, et plus largement à l'intégration d'un corps dans un paysage.



Figure 1. Parcours commentés filmés avec à gauche Benjamin Chambelland (paysagiste) au parc du Cypressat à Cenon et à droite une grotte artificielle (fabrique) au parc Majolan à Blanquefort

La recherche doctorale a donc largement évolué et le choix du format de restitution des résultats liés au dernier protocole mis en place se porte sur une écriture à laquelle on préférera la qualification de « non textuelle », la réalisation d'un film de recherche en paysage. Ce dernier aura comme matériaux principaux les plans séquences des parcours commentés. Une partie de ces derniers ayant été filmés et déjà montés, l'objectif de cette communication est de discuter de la pertinence de cette approche méthodologique (la vidéo comme outil d'analyse des pratiques paysagistes au prisme de l'éthique) et des outils de recherche qui y sont associés (parcours commentés filmés et film de recherche) et de les soumettre à une analyse critique. La question du film de recherche étant développée depuis plusieurs décennies dans certains domaines de la recherche, je propose de m'intéresser ici plus précisément à ce que pourrait être un film de recherche dans le champ du paysage. En replaçant ces dispositifs dans une histoire, je me concentrerai dans cette communication sur une réflexion en deux temps : la capture d'un espace-temps en situation et la reconstruction d'un espace-temps, correspondant respectivement (i) aux tournages de plans séquences et (ii) au montage d'un film de recherche en paysage.

À travers ces deux temps, il sera proposé de discuter de nouvelles épistémologies au croisement du paysage, de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie mais aussi de l'art et du digital. Nous reviendrons sur le parcours commenté, ses atouts et ses limites. Nous ferons ensuite état des transformations faites pour l'adapter au film et la mise en place qui s'en suit d'une méthode de recherche qualitative, à la fois phénoménologique (Pink, 2008) et empirique. S'il ne sera pas question de justifier le choix du film comme format d'écriture, considéré ici comme un choix d'affinités, les articulations potentielles entre écriture textuelle et non textuelle dans mon exercice de thèse seront, elles, discutées. Il sera par ailleurs question de choix techniques (matériel) et esthétique (valeur de plan, angle, registre). Nous discuterons enfin de la place de la caméra comme objet intermédiaire, permettant une approche directe, concrète et sensible, voire sensuelle (Bories, 2019), des lieux et du rapport des paysagistes à ces lieux où ils sont intervenus.

Bibliographie

- **Bories Olivier**, « *Faire du paysage un 'personnage': Les atouts de la méthode filmique dans la production d'images paysagères* », Revue française des méthodes visuelles [En ligne], 3 | 2019, mis en ligne le 5 juillet 2019, consulté le 13/10/2023.
<https://rfmv.fr>
- **Canto-sperber Monique** (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 2017, Presses Universitaires de France, 2080p.
- **De Gaulejac Vincent** (1995). *Sociologie et psychanalyse des récits de vie : Contradictions Et Complémentarités*. *Current Sociology*, 43(2), 19–26.
DOI : <https://doi.org/10.1177/001139295043002004>
- **Friedmann Daniel**, *Le film, l'écrit et la recherche*. In: *Communications*, 80, 2006.
Filmer, chercher, sous la direction de Daniel Friedmann. pp. 5-18.
DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.2006.2370>
- **Labat Didier**, « *Le paysage, levier d'action dans la planification territoriale. Essai d'évaluation de la politique paysagère du SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux* », thèse de doctorat, AgroParisTech, 2011.
- **Pink Sarah**, « *Walking with video* », *Visual studies*, 2007, 22:3, 240-252
DOI : <https://doi.org/10.1080/14725860701657142>
- **Sgard Anne**, « *Une "éthique du paysage" est-elle souhaitable ?* », *VertigO*, vol. 10, no 1, avril 2010.
<http://journals.openedition.org/vertigo/9472> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.9472>
DOI : 10.4000/vertigo.9472
- **Weber Max**, *Le savant et le politique*, 1963, Éditions 10/18, Département d'Univers Poche, 224p.



ATELIER 6

Le paysage de l'habitant : expériences et pratiques

• Animation : Rémi Bercovitz, Hervé Davodeau,
Anne Sgard

► 9H30 À 12H30

• Deux sessions en parallèle (amphi et
salle des stages - Maison des Suds (CNRS))



Elles offrent aujourd’hui une opportunité pour repenser l’aménagement urbain de ces interfaces entre la ville et le fleuve d’une manière durable, en y associant les habitants. Les enseignements tirés de cette catastrophe pourraient en effet inspirer de nouvelles façons de gérer des espaces où interagissent politiques publiques, actions communautaires et pratiques « habitantes ».

Cette contribution s’intéresse plus particulièrement aux effets des inondations d’octobre 2022 sur les interfaces ville-fleuve et les actions et réactions des interventions des différents acteurs dans la prévention et l’atténuation des inondations à N’Djamena. Notre démarche de recherche se fonde sur des observations de terrain, sur des entretiens effectués auprès des acteurs en charge des politiques publiques et auprès des acteurs du système (néo-)coutumier, ainsi que sur une enquête auprès des habitants riverains du fleuve. Cette démarche a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les activités en lien avec le fleuve et son environnement, ainsi que sur les pratiques socio-spatiales associées. Elle a aussi permis d’appréhender la façon dont les différents interlocuteurs ont vécu les inondations de l’automne dernier, ainsi que les réponses qu’ils ont apporté dans l’urgence et celles qu’ils envisagent de mettre en œuvre dans le futur.

Les réflexions proposées sont issues d’une recherche doctorales intitulée : Les interfaces ville-fleuve en Afrique Subsaharienne (Fleuve Chari/N’Djamena). Aménagement de l’espace et développement socio-économique à partir d’une prise en compte des pratiques habitantes. Ces réflexions soulignent l’importance de mieux comprendre les pratiques habitantes et leurs effets sur les interfaces ville-fleuve en contexte tropical semi-aride, afin de promouvoir des modes de développement urbain plus durables et résilients face aux risques de crues et d’inondations. Cela implique la prise en compte de ces pratiques habitantes et des ressources naturelles dans les politiques d’aménagement de l’espace, ainsi que la promotion de pratiques durables pour les activités économiques liées aux ressources des fleuves tropicaux qui sont le théâtre d’interactions intense et souvent conflictuelle entre les multiples usages de l’eau et des ressources vivantes liées (Morand, 2002).



Quartier du 9ème arrondissement submergée pendant la crue de 2022



Une rue inondée pendant la crue de 2022



Ouvrage de franchissement lors de la crue fluviale de 2022

Bibliographie

- **Bensa A., Fassin E.**, 2002, « *Les sciences sociales face à l'événement* », Terrain, n° 38, pp. 5-20.
<https://doi.org/10.4000/terrain.1888>
- **Diongue M., & Diouf S.** (2018). *Urbanisation des périphéries urbaines et risques d'inondation à dakar (sénégal). Les inondations à Dakar.: Gestion des risques et adaptations locales*, 31.
- **Kertemar D., Tchindjang Mesmin T., & Moupeng Bedjaoué M.**(2014) *Évolution des berges du fleuve Chari de Mandjaffa à Milezi (1970- 2008) à N'Djamena*, Geo-Eco-Trop., 38, 1, n.s. : 61-74
- **Lebel T., Panthou G., & Vischel T.** (2020). *Inondations en Afrique: une nouvelle ère hydroclimatique. The Conversation*, 24
https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers21-01/010080147.pdf
- **Lemoalle J., Magrin G., Ngaressesem G. M., Ngounou N., Raimond C., Issa S., ... & Waziri M.** (2014). *Le développement du Lac Tchad: Situation Actuelle et Futurs Possibles : Expertise Collégiale Réalisée par l'IRD à la Demande de la Commission du Lac Tchad. Contributions intégrales des Experts*
- **Morand P.** (2002). *Interfaces d'échange de l'information environnementale*. Référence
- **Orange D., Arfi R., Morand P., Poncet Y., & Kuper M.** (Eds.). (2017). *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*. IRD Éditions.
- **Romain F.** (2009). *La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée. Intérêt d'une démarche comparative. Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*,
- **Romain Leclercq**, « *L'action publique à l'épreuve des inondations dans la banlieue de Dakar* », Anthropologie & développement [En ligne], 50 | 2019, mis en ligne le 19 décembre 2020, consulté le 26 janvier 2021.
<http://journals.openedition.org/anthropodev/813> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anthropodev.813>

LES VALEURS DU PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE À PORTO : APPROCHE, MÉTHODOLOGIE ET ENJEUX.

• **Ana Rita Albuquerque** (ritalbuquerque.oliveira@gmail.com)

• **Organismes de rattachement** : ATER Université Paul-Valéry Montpellier III, UMR 5281 ART-Dev et CITCEM Université de Porto, thèse en géographie et études du patrimoine

Les changements sociétaux, la gentrification, la « touristification » et les pressions immobilières engendrent des menaces importantes sur les images idéalisées des villes européennes historiques et contemporaines (Van Criekingen et Fleury, 2006 ; Gravari-Barbas et Guinand, 2017 ; Delaplace et Simon, 2017). La préservation du patrimoine urbain n'est plus uniquement axée sur la protection des biens matériels et historiques, elle s'intéresse progressivement à la gestion du changement et des transformations qui ont lieu dans le paysage urbain (Bandarin et Van Oers, 2012 ; 2014, Ginzarly, M. *et al.*, 2019).

Dans les dernières décennies, Porto a fait l'objet d'une réhabilitation de son bâti et de l'espace public. Ces opérations se sont accompagnées de transformations démographiques et d'une mutation des modes d'habiter la ville en lien avec la gentrification touristique (Fernandes *et al.* 2021). Sur la base des résultats de mon travail de thèse, je montrerai comment l'utilisation d'une approche par les valeurs patrimoniales des paysages urbains historiques (UNESCO, 2011), peut aider à éclairer différents thèmes et éléments du paysage invisibles ou sous-évalués, mais aussi des valeurs contradictoires ou en conflit, qui peuvent jouer un rôle plus important dans la façon dont il est vécu par les différents acteurs. Le tourisme et les réseaux sociaux sont un prisme pour analyser les évolutions patrimoniales, sociales et urbaines des quartiers centraux de la ville de Porto. Il s'agit de montrer le cadre méthodologique mobilisé dans l'identification des attributs et des valeurs du patrimoine et du processus de compréhension du rapport des habitants à leur patrimoine. Je mettrai également en exergue plusieurs enjeux de l'utilisation de la démarche ethnographique et phénoménologique mobilisée dans mon travail, notamment en ce qui concerne la mobilisation des réseaux sociaux et du numérique et la combinaison des terrains physiques et virtuels.

J'ai mobilisé un dispositif méthodologique de type qualitatif qui combine un terrain à la fois réel et virtuel mis en place à Porto au Portugal. Il se base sur l'étude du cadre institutionnel dans le domaine du patrimoine et du tourisme et sur le processus de compréhension du rapport des habitants à leur patrimoine à travers une enquête effectuée auprès des habitants, suivie par la réalisation d'un e-corpus photographique qui s'inscrit dans une démarche d'ethnographie urbaine et digitale (Hine, 2015 ; Rose, 2016 ; Horst et Miller, 2020). Cette démarche s'appuie sur trois dimensions qui s'entrecroisent : le mouvement dans la ville (notamment la marche et les visites guidées) ; la pratique de la photographie (mobile) et le partage sur les réseaux sociaux de ces derniers.

Au sein de la géographie sociale et culturelle, le modèle fournit une méthodologie qualitative plus concise et holistique dans l'analyse du paysage urbain historique pour saisir les changements, qui incluent les dimensions historiques, émotionnelles et affectives. Dans le cadre des études du patrimoine, ce modèle permet d'une part, d'enrichir les catégories existantes et, d'autre part, de consolider un cadre méthodologique qui sert d'outil accessible et reproductible pour étudier la complexité de l'expérience du patrimoine et du paysage aujourd'hui.

Je présenterai mon modèle de lecture du paysage urbain historique à Porto qui consiste à analyser simultanément les discours institutionnels et les représentations, ainsi que les pratiques du patrimoine urbain du point de vue des habitants, que je désigne comme patrimoine « par le bas » (Robertson, 2016 ; Muzaini et Minca, 2018). Mon analyse porte sur trois axes majeurs en lien avec les transformations en cours du paysage urbain historique : la critique de la touristification et de la gentrification, le droit à la ville et à l'habitation en lien avec la spéculation immobilière et la perte de l'identité et du caractère immuable de la ville.

Ce dernier aspect est en lien avec le concept d'authenticité. L'authenticité matérielle a été souvent pensée en lien avec l'immutabilité du lieu : rien ne peut être changé ou altéré sans que la signification ou la valeur innée du lieu ne soit modifiée ou altérée. L'authenticité c'est la somme totale des caractéristiques substantielles, historiquement prouvées, de l'état initial à la situation actuelle, à la suite des différentes transformations qui se sont produites au fil du temps. Regarder les valeurs du patrimoine comme un processus social, implique de considérer l'authenticité comme un engagement plus créatif, notamment sur la façon de recréer les traditions du passé dans le présent (ICOMOS, 2014). Ce processus social implique le changement et la transformation plutôt que la stagnation culturelle. La question de l'authenticité dans les recherches actuelles est abordée en lien avec les dimensions discursives, de l'expérience, de la performance et de la perception sensorielle, contrairement à l'idée traditionnelle de l'authenticité comme valeur stable liée à l'originalité et à l'intégrité.

Pour penser la coexistence de différents paradigmes patrimoniaux et cerner la complexité conceptuelle des processus de valorisation du patrimoine aujourd'hui, je mobilise les attributs et les valeurs à la place de la traditionnelle typologie patrimoniale onusienne qui s'est contentée pendant des décennies de distinguer patrimoine matériel et patrimoine immatériel, patrimoine culturel et patrimoine naturel (UNESCO, 1972).

L'histoire du patrimoine est strictement liée à l'expansion des catégories d'attributs qui ont été ajoutées à cette notion, dont l'évolution a été explorée par plusieurs auteurs (Jokilehto, 2006 ; Veldpaus, 2015). Ces travaux ont également été façonnés par des documents supranationaux publiés par des organisations internationales telles que l'UNESCO, l'ICOMOS et le Conseil de l'Europe. Les auteurs sont unanimes pour dire que la recherche sur les valeurs est plus cohérente que celle sur les attributs (Sanjod et al., 2016). Comme l'a souligné Gutschoven (2016), les typologies de valeurs sont discutées et améliorées depuis le début du XXe siècle, par des théoriciens tels que Riegl en 1903, Mason (2002) ou Pereira Roders (2007), ainsi que par des organisations nationales et internationales telles que l'English Heritage (1997) et l'ICOMOS avec la Charte de Burra (ICOMOS, [1979], 1999, 2013).

La discussion sur les typologies d'attributs reste encore peu développée. Cependant, quatre documents ont été identifiés (Veldpaus, 2015 ; Gutschoven, 2016): la Charte de la préservation pour les États-Unis d'Amérique (1992), le document de Nara sur l'authenticité et Nara+ 20 (1994 ; 2014) et la charte de Burra (ICOMOS, [1979], 1999, 2013). Les catégories proposées par le document Nara ont influencé les travaux au niveau académique (Clark, 2019) et l'élaboration des documents normatifs à l'international (UNESCO, 2005 ; UNESCO, 2011). Ces évolutions montrent qu'il est de plus en plus urgent de développer ou d'affiner une taxonomie commune des attributs et valeurs qui renforcent le besoin d'objectivité dans l'analyse des processus de patrimonialisation des paysages. Je me concentre sur la question du réengagement avec le paysage et du réveil de la ressource patrimoniale à travers l'analyse des valeurs du patrimoine urbain au quotidien, notamment via les valeurs sociales, culturelles et expérientielles contemporaines mobilisées dans la typologie présente dans la Recommandation du Paysage urbain historique (UNESCO, 2011) et retravaillée par Silva et Roders (2012) et Veldpaus (2015).

La valeur sociale constitue l'attachement collectif aux lieux chargés de significations importantes pour une communauté fruit de l'interaction répétée entre les personnes et ces lieux. (Johnston, 1992, p.10). Ces lieux appartiennent généralement à la communauté, sont accessibles au public ou font partie de leur vie quotidienne. L'attachement au lieu est considéré comme un centre de significations et d'expériences construites en permanence (Schultz-Kleine et Menzel Baker, 2004). J'ai décidé de m'appuyer sur la notion de valeur sociale qui englobe « la signification de l'environnement historique pour les communautés contemporaines, y compris le sentiment d'identité, d'appartenance et de lieu des personnes, ainsi que les formes de mémoire et d'association spirituelle » (Jones, 2017, p.21). Dans la valeur sociale, on retrouve les dimensions émotionnelles à la fois individuelles et intimes, mais aussi collectives.

La question des valeurs est au cœur de l'idéologie spatiale (territoriale). Les communautés construisent dans le temps long de l'histoire des représentations de leur espace (territoire) exerçant une fonction identitaire et consolidant les rapports sociaux. Ceci est en lien avec l'émergence d'une idéologie spatiale, fruit de pratiques et de répétitions au quotidien et du vécu des membres de ces dites communautés. Ainsi, forgée dans la praxis, cette idéologie spatiale à dimension patrimoniale se définirait comme un système d'idées et de jugements organisé et autonome qui sert à décrire, à expliquer, à interpréter ou à justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace. S'inspirant largement de valeurs (celles du groupe en question), elle proposerait une orientation précise à l'action de ce groupe (Gilbert, 1986). Je montrerai comment les récits et pratiques étudiés révèlent plusieurs cristallisations et critiques face aux processus de patrimonialisation en cours et à la ville néolibérale : une critique sociale refusant la primauté de la valeur économique, les inégalités sociales et réclamant le droit au logement ; une critique en tant qu'expression créative fondée sur le droit immatériel de la ville.

Bibliographie

- **Bandarin F., & Oers R. V.** (2012). *The Historic Urban Landscape : Managing Heritage in an Urban Century* : John Wiley & Sons.
- **Bandarin F., & Oers R. V.** (2014). *Reconnecting the City : The Historic Urban Landscape Approach and the Future of Urban Heritage*: John Wiley & Sons.
- **Clark K.** (2019). "The shift toward values in UK heritage practice". In AVRAMI, E. et al. *Values in heritage management: emerging approaches and research directions*. Los Angeles: The Getty Conservation Institute, 66-82.
- **Delaplace M., & Simon G.** (2017). *Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements*. Infolio.
- **Fernandes J. A. R., Tenreiro J. P., Figueiredo P. M., Pinto P. M., & Chamusca P.** (2021). *A Baixa do Porto Arquitetura e geografia urbana 2010-2020* (Book Cover Editora ed.). Porto.
- **Gilbert A.** (1986). *L'idéologie spatiale: conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie*. L'Espace géographique, 57-66.
- **Ginzarly M., Roders A. P., & Teller J.** (2019). *Mapping historic urban landscape values through social media*. Journal of Cultural Heritage, 36, 1-11.
- **Gravari-Barbas M., & Guinand S.** (Eds.). (2017). *Tourism and gentrification in contemporary metropolises : International perspectives*. Taylor & Francis.
- **Gustcoven E.** (2016). *Attributes of World Heritage cities, sustainability by management – A comparative study between the World Heritage cities of Amsterdam, Edinburgh and Querétaro*. (MSc Thesis on Conservation of Monuments and Sites, KU Leuven, Leuven, Belgique).
- **Hine C.** (2015). *Ethnography for the Internet: Embedded, Embodied and Everyday* (Bloomsbury Publishing ed.).
- **Horst H. A., & Miller D.** (2020). *Digital Anthropology* : Routledge.
- **ICOMOS.** (1979). *Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle - Charte de Burra*.
- **ICOMOS.** (2014) *Déclaration de Florence sur le patrimoine et le paysage en tant que valeurs humaines*.
- **Johnston C.** (1992). *What is social value? A discussion paper*. distributeur Australian Government Publishing Service.
- **Jokilehto J.** (2006). *Considerations on authenticity and integrity in world heritage context*. City & time, 2 (1), 1.
- **Jones S.** (2017). *Wrestling with the social value of heritage : Problems, dilemmas and opportunities*. Journal of community archaeology & heritage, 4 (1), 21-37.
- **Kleine S. S., & Baker S. M.** (2004). *An integrative review of material possession attachment*. Academy of marketing science review, 1(1), 1-39.
- **Mason R.** (2002). *Assessing values in conservation planning: methodological issues and choices*. Assessing the values of cultural heritage, 1, 5-30.
- **Muzaini H., & Minca C.** (2018). *After heritage : Critical perspectives on heritage from below* : Edward Elgar Publishing.
- **Pereira Roders A. R.** (2007). *Re-architecture: Lifespan rehabilitation of built heritage-basis*. (Doctoral Thesis, Technische Universiteit Eindhoven).
- **Robertson I. J. M.** (2016). *Exploring the concept of heritage from below*.
- **Rose G.** (2016). *Visual methodologies : An introduction to researching with visual materials*: Sage.
- **Sanjbod H. S., Hermans L. M. C., Reijnders D. A. H., & Veldpaus L.** (2016). *Captain, where can we find the attributes? The Historic Environment : Policy & Practice*, 7(2), 177-188.
- **Silva A., & Roders A.** (2012). *Cultural heritage management and heritage (impact) assessments*. Proceedings of the Joint CIB W, 70, W092.
- **UNESCO.** (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*.
- **UNESCO.** (1994). *Document de Nara sur l'authenticité*.
- **UNESCO.** (2005). *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine*.
- **UNESCO.** (2011). *Recommandation concernant le paysage urbain historique, y compris un glossaire de définitions*.
- **Van Crielingen M., & Fleury A.** (2006). *La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris*. Belgeo. Revue belge de géographie (1-2), 113-134.
- **Veldpaus L.** (2015). *Historic urban landscapes : framing the integration of urban and heritage planning in multilevel governance*.

ÉLABORATION D'UNE MÉTHODOLOGIE DE CARACTÉRISATION POUR DES ATLAS DU PAYSAGE SOUS-MARIN INTÉGRÉS AUX POLITIQUES PUBLIQUES

• **Gaëtan Jolly** (gaetan.jolly@univ-rennes2.fr)

• **Organisme de rattachement** : laboratoire ESO Espace et Sociétés Rennes2 (UMR 6590), thèse de géographie

Contexte et terrain d'étude

La surexploitation des océans depuis les années 1960 entraîne une érosion de la biodiversité marine et a pour conséquence d'impacter les activités socio-économiques qui en dépendent (Diaz et al., 2019). Les autorités internationales ont développé un réseau d'aires marines protégées (AMP) (Cadoret et Beuret, 2023) qui recouvre 7,6 % des mers en 2020 (UNEP-WCMC, IUCN et NGS, 2021). En France, cet outil de planification spatiale a été pour certains cas décliné sous forme de Parc Naturel Marin (PNM) (Goeury, 2014 ; Cadoret et Beuret, 2023). Inscrit dans un cadre de gouvernance adapté au littoral et à la haute mer, l'objectif de cette structure est de favoriser le développement local des activités socio-économiques maritimes tout en contribuant à :

« [...] *la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin* » (Article L334-3 du code de l'environnement, 2006¹).

Cette mission est une préoccupation de premier rang pour le Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI) qui s'attache à y répondre depuis 2007. Étendu sur 3 500 km², il est situé à l'ouest des côtes finistériennes entre l'île d'Ouessant au NO et la chaussée de Sein au SO.

C'est un espace remarquable par sa richesse écologique et représentative de la biodiversité marine bretonne. Ce patrimoine naturel se retrouve impacté par les pressions anthropiques particulièrement nombreuses et diversifiées. De cet environnement, en résulte un patrimoine culturel maritime pluriel, à la fois matériel et immatériel, marin et terrestre : il peut être « *paysager, architectural, maritime* », mais aussi « *archéologique, sous-marin* », et concerner les « *savoir-faire locaux* » (PNMI, 2009).

Problématique de recherche

Le domaine maritime du PNMI reflète une multiplicité d'enjeux pour les gestionnaires. Cependant, la connaissance et la valorisation de cette diversité patrimoniale restent cloisonnées et rarement contextualisées au sein des dynamiques globales de l'Iroise. Le territoire sous-marin n'apparaît pas en tant que tel et peine à s'ancrer dans les pratiques de préservation des autorités. Ce constat s'inscrit dans une époque où l'État souhaite renouveler sa planification spatiale en mer pour 2030 pour répondre aux problématiques d'ordre politiques, économiques et environnementales. Cette situation nous amène à nous questionner autour des notions de territorialisation, de paysage et de politiques publiques de gestion appliquées au monde sous-marin.

De fait, nous relevons qu'en mer, aucun outil holistique ne permet d'œuvrer à identifier des paysages, d'en saisir leurs valeurs, leurs dynamiques en intégrant les regards des usagers dans ce qui constitue un patrimoine commun. Or, cet outil existe déjà en milieu terrestre sous la forme d'atlas de paysage. Ce dernier bénéficie d'une reconnaissance juridique depuis 2016².

Dans une logique de continuité territoriale des politiques publiques, il nous paraît intéressant de développer

1 Loi du 14 avril 2006 relative à la restauration écologique appliquée par des plans de gestion des activités anthropiques et des habitats marins : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000609487/>

2 Article L350-1 B du code de l'environnement : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033031889

une réflexion autour de l'adaptation des atlas de paysages aux territoires sous-marins. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la notion de paysage sous-marin, développé en géographie par plusieurs scientifiques, artistes et gestionnaires (Musard et al., 2014) que nous croisons à la définition de la Convention Européenne du Paysage (CEP, 2000) : « [...] une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Art. 1. a.).

En ce sens, le milieu marin est un espace anthropisé par diverses pratiques. C'est un territoire vécu par des usagers qui se l'approprient avec des perceptions et des représentations diverses et variées. De plus, l'essor d'images véhiculées par la plongée sous-marine (professionnelle et de loisir) a permis de donner à voir les fonds marins auprès de la société. Vécus par certains, imaginés par d'autres, ces territoires sont devenus depuis plusieurs décennies des paysages conscientisés par la population.

Par ce constat, il nous paraît nécessaire que les autorités s'intéressent à la dimension paysagère que revêtent les espaces sous-marins. Nous souhaitons proposer pour les gestionnaires et les décideurs un regard complémentaire aux modalités de gestions actuelles des fonds marins, basées sur les suivis d'habitats écologiques, d'activités économique et de patrimoine archéologique. Ainsi, nous voulons inscrire ces travaux dans une logique de maritimisation des politiques publiques (Mer littoral 2030¹).

Considérant que le milieu marin ne peut se limiter qu'à une vaste étendue d'eau, cette recherche doctorale (co-financée par la DREAL Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et le PNMI) a pour objectif de proposer des pistes méthodologiques pour adapter les atlas du paysage au milieu sous-marin. Il s'agit de réaliser une approche innovante afin de favoriser l'essor de politiques publiques paysagères en milieu sous-marin (Musard et al., 2014 ; PNC, 2023). Dès lors, ce travail de recherche pose la problématique suivante : En quoi le Paysage Sous-Marin peut-il proposer un nouveau regard, utile à la prise de décision pour la planification spatiale maritime ?

Cette thèse s'inscrit au sein d'un programme de recherche sur les paysages sous-marins. Il allie un groupe composé de scientifiques, de gestionnaires, d'associations, d'entreprises, d'artistes, etc., ayant pour point commun les paysages sous-marins. La recherche évoquée ici est complémentaire d'une seconde centrée sur la mer des Pertuis.

Démarche méthodologique et résultats

La démarche que nous proposons s'appuie sur les atlas paysagers terrestres afin d'identifier les moyens pour appliquer cet outil au milieu sous-marin. Il en ressort que le cadre théorique des atlas (caractérisation, qualification, identification et dynamique paysagères) peut s'appliquer aux fonds marins. Aussi, que certains pays anglo-saxons identifient déjà leurs paysages sous-marins en se limitant à une approche cartographique sans vraiment approfondir les phases de caractérisation et une qualification des paysages.

Par conséquent, il semble possible de déployer les atlas paysagers en mer en adaptant les phases d'identifications aux contraintes du milieu (perception visuelle restreinte, accessibilité limitée, usagers à déterminer, etc.) (Musard, 2003 ; Fournier, 2000). Ce constat nous a permis de développer une ligne de réflexion autour de deux axes. Le premier porte sur la caractérisation avec l'idée de rendre compte de la morphologie des paysages submergés, incluant les actions liées entre environnement et usages. Le second axe développe la qualification des paysages sous-marins afin d'identifier la manière dont la population s'approprie et se représente ces territoires. L'objectif de ces deux phases est ensuite de pouvoir identifier les paysages sous-marins de l'Iroise et de définir des dynamiques permettant aux gestionnaires d'identifier des enjeux de gestion.

Pour ces 9^{ème} Doctorales du Paysages, nous allons limiter notre présentation à la phase de caractérisation des paysages sous-marins du PNMI. Cette démonstration s'articule autour de quatre axes : l'identification et le recueil des critères paysagers, la spatialisation des unités paysagères, l'analyse *in situ* et la confrontation à dires d'experts.

1 <https://www.merlittoral2030.gouv.fr/>

Le paysage sous-marin est ici considéré comme un territoire tridimensionnel intégrant la surface, la colonne d'eau et le benthos. Dès lors, nous avons intégré les spécificités de ce milieu à notre approche paysagère sous-marine pour identifier des critères de caractérisation à la fois biogéophysiques (bathymétrie, géologie, habitats benthiques, courantologie, température, etc.) et anthropiques (usages, données historiques et culturelles). Recueillis sous la forme de cartes, ces derniers ont été analysés pour rendre compte du contexte paysager sous-marin, des interactions et des influences qui s'y appliquent. Comme dans les atlas paysagers terrestres, cela nous a permis de constituer une cartographie des diversités paysagères déclinées en 6 ensembles paysagers, 39 unités paysagères et plusieurs éléments paysagers structurants. Chacune de ces déclinaisons fut délimitée par l'appréciation nette ou diffuse de leurs limites.

En nous basant sur cette carte, nous avons localisé des secteurs paysagers représentatifs ou *a contrario* mal définis. Inspirés des analyses paysagères de certains paysagistes qui valorisent la dimension sensible du plongeur (Aubinet, 2014 ; Freytet, 2011), certains secteurs ont été analysés *in situ*, en plongée, afin de confronter notre cartographie paysagère à une réalité de terrain. Par le recueil d'informations complémentaires prises sur le terrain (croquis, photographies, descriptions, etc.), nous avons intégré des critères sensibles (approche kinesthésique, émotions, etc.) perçus par l'observateur afin de contextualiser les portions de territoires visités en espaces vécus. Nous avons ensuite confronté ce travail à l'avis de scientifiques et de gestionnaires du PNMI spécialistes des critères que nous avons identifiés au préalable (chargées de mission de pêche, benthologue, géologue, archéologue, etc.) lors de seize entretiens semi-directifs d'environ deux heures chacun. Ce travail nous a permis de discuter des critères retenus, de la méthode utilisée pour cartographier les paysages et d'identifier les convergences ou les désaccords avec notre première cartographie paysagère subaquatique. Dans un second temps nous avons pu affiner avec eux la caractérisation paysagère, identifier les secteurs surs ou sous représentés, cibler certaines zones d'enjeu et définir des paysages patrimoniaux propres à la mer d'Iroise. Ce travail systématique nous a permis d'obtenir un panel de descriptions liées aux critères définis et d'identifier les "zones de flou" empêchant les experts de différencier, de délimiter et de caractériser certains territoires.

Une fois cette suite méthodologique accomplie, nous obtenons une vue générale des caractéristiques paysagères propres à chaque unité. L'ensemble des informations est compilé et enrichi par des supports de représentations tels que des photographies, dessins, blocs-diagrammes, etc. (pour un nombre limité d'unités paysagères). L'idée et de proposer des modalités de représentations innovantes et adaptées aux paysages sous-marins pour modéliser la physionomie des unités paysagères.

Cette phase de caractérisation est ensuite complétée par notre second axe de recherche, à savoir la qualification des paysages sous-marins de l'Iroise. Conjointement avec ma collègue Lola Guyon, travaillant sur la thèse « Paysages sous-marins de la mer des Pertuis : caractérisation, perception, médiation » (LETG Brest / ESO Rennes 2), nous réalisons un travail comparatif entre nos deux terrains. Par un protocole commun, nous souhaitons analyser et discuter des divergences ou des analogies sur la manière dont les paysages sous-marins sont perçus par les populations des deux PNM.

Bibliographie

- **Aubinet M.**, 2014. *Étude sur les paysages marins et sous-marins dans le Parc naturel marin d'Iroise*. Une expérimentation pour rendre visible ce qui se cache sous la surface, Rapport de synthèse, Parc Naturel Marin d'Iroise, 60 p.
- **Cadoret A., Beuret J.-E.**, 2022. *Les conflits, freins et leviers pour l'ancrage territorial des aires marines protégées : une analyse comparative internationale*. Annales de géographie, n° 746, vol. 4, p.32-60.
- Convention Européenne du Paysage., 2000, acte 176, 7 p. 7.
- **Díaz S. M., Settele J., Brondízio E., Ngo H., Guèze M., Agard J., Arneth A., Balvanera P., Brauman K., Butchart S.** 2019, *The global assessment report on biodiversity and ecosystem services : Summary for policy makers*, Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, 60 p.
- **Fournier J.** (2000). *Le Proche espace sous-marin de la Manche*. Méthodologies pour l'étude et la protection du domaine benthique. Rennes : université Rennes 2, thèse de doctorat de géographie, 466 p.
- **Freytet A.**, 2011. *Bloc-diagramme de la pointe Revelatta, Corse*. STARESO.
- **Goeury D.**, 2014. *Les aires marines protégées, Mers et océans, Atlante*, Clefs Concours, Paris
- **Musard O.**, 2003. *Les Pratiques subaquatiques au sein des aires marines protégées de Méditerranée française : entre paysages sous-marins, représentations et impacts*. Contribution au développement d'une géographie relative aux territoires sous-marins. Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 449 p.
- **Musard O., Le Dû-Blayo L., Francour P., Beurier J.-P., Talassinos L.**, 2014. *Underwater Seascapes: From Geographical to Ecological Perspectives*, Springer, New-York, 293 p.
- **Parc Naturel des Calanques**, 2023. *Plan de paysage sous-marin du Parc national des Calanques*, 159 p.
- **Parc Naturel Marin d'Iroise.**, 2009. 2010 – 2025, *plan de gestion, état initial*, Parc Naturel Marin d'Iroise, 730 p.
- **UNEP-WCMC, IUCN, NGS**, 2021. *Protected Planet Live Report 2021*, Cambridge UK, Gland, Switzerland, and Washington, D.C., USA, digital report
<https://livereport.protectedplanet.net>.

PARTAGER L'ACTION PAYSAGÈRE AVEC DES ENFANTS POUR INTERPELER LE PROJET DE PAYSAGE

- **Roxane Wormser** (roxane.wormser@gmail.com)
 - **Organisme de rattachement** : ENSAP Lille, thèse en architecture mention Paysage
-

2020. Elections municipales lilloises. La majorité socialiste l'emporte à 40% contre 39,5 pour Les Verts. Martine Aubry, maire de Lille, entame son dernier mandat. Les élus sont attendus sur des sujets d'actualité (la transition écologique, la participation citoyenne et la ville à hauteur d'enfants en font partie) et l'ensemble des services ne s'avèrent pas être équitablement outillés pour y répondre dans une temporalité courte. Dans un intérêt partagé autour de ces questions, la Ville de Lille et moi-même, associée au LACTH, le laboratoire de recherche de l'ENSAP de Lille, décidons conjointement de monter un dossier de financement CIFRE dans l'objectif de mener une recherche-action sur les projets de paysage du mandat. Avec près de 150 projets à réaliser en 6 ans, le Bureau d'Etude de la ville de Lille doit faire preuve de réactivité et d'efficacité tout en relevant les défis de Transition du programme politique. Le travail de recherche consiste à effectuer un pas de côté vis-à-vis des pratiques courantes à l'œuvre dans la collectivité en expérimentant des situations où la démarche de projet est partagée avec des enfants. Ceci en partant de l'hypothèse que si le paysage et les actions qui s'y rapportent sont porteurs d'apprentissages pour les enfants, telles que le démontrent de récentes recherches sur la didactique du paysage¹, alors ces derniers pourraient tout autant apporter des apprentissages insoupçonnés aux projets de paysage et ainsi appeler des repositionnements, des ajustements sur les façons de transformer le paysage lillois. À ce titre, mon rôle consiste à accompagner les paysagistes de la ville dans leurs missions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage afin de générer des situations expérimentales correspondant à mon hypothèse. Il s'agit dans la thèse de les analyser dans une posture d'observation-participante propice à rendre compte tant des transformations factuelles et matérielles sur le paysage que des évolutions dans les relations et perceptions des parties prenante

Héritages du processus de participation

À Lille, comme dans d'autres grandes villes de France (Nantes, Rennes, Strasbourg...), on observe une montée en puissance des actions participatives ainsi qu'une diversification de ses formes notamment en matière de paysage, d'architecture ou d'urbanisme². Après plusieurs décennies de recherche sur le sujet, des villes commencent à se saisir collectivement de la question et multiplient les initiatives participatives dans une perspective d'innovation alors même que les chercheurs se penchent désormais sur les cadres à donner et les limites de telles actions³. L'ouvrage paru récemment, dirigé par Sabrina Bresson, intitulé « Les déconvenues de la participation citoyenne » offre un tour d'horizon qui nuance l'idéal participatif et révèle que ces logiques aux ambitions démocratiques appellent autant d'enthousiasme que de déconvenues⁴. À Lille, nos observations vont dans ce sens ; si l'apport de l'expertise d'usage est désormais reconnu et souhaité, nous observons un désengagement des citoyens vis-à-vis des politiques publiques et les actions menées par la collectivité peinent à trouver leur traduction effective dans les aménagements finaux. Pourquoi existe-t-il dès lors un tel écart entre le fruit des actions participatives et sa restitution dans les projets livrés ? Cet écart invite à s'interroger sur la façon dont nous œuvrons à plusieurs et les relations que nous nouons dans ce but.

1 Sgard, A., Paradis, S. (dir.), 2019, *Enjeux didactiques démarches et outils sur les bancs du paysage*, MétisPresses, collection VueDensembleEssais
Voir aussi le Portail de la Didactique du Paysage de l'UNIGE, Projet de recherche 2020-2023

2 Bresson, S. (dir.), 2022, *Les déconvenues de la participation citoyenne*, Presse Universitaire François Rabelais, coll. Villes et Territoires

3 Idem

4 Idem

L'économiste Eloi Laurent nous dit que si la collaboration désigne ce que l'on fait à plusieurs et que la coopération est ce que l'on sait à plusieurs¹ cet écart pourrait venir du fait que « nous vivons simultanément le règne de la collaboration et le recul [...] de la coopération »². Le propos de l'auteur nous interpelle tant le paysage est affaire commune au même titre que l'économie ou le politique. Partant de là, comment retrouver ce qui fédère et ce qui fait sens commun dans l'action de métamorphoser un paysage ? Les situations où la démarche de projet est partagée avec des enfants contribueraient-elles à cette ambition ? Et si tel est le cas, dans quelles mesures et quelles dynamiques le pourraient-elles ?

Faire la ville « à hauteur d'enfants », un enjeu d'actualité

En quête de communs, les politiques publiques de la ville de Lille redoublent d'innovation pour **coopérer** à l'effort collectif de transition. Pour la majorité municipale, penser « la ville à hauteur d'enfants » est l'un des axes politiques en matière d'aménagement hérité des enjeux de la participation citoyenne qui en rejoue les cartes, cette fois-ci en impliquant des enfants. L'un des postulats de cette politique est de considérer que le sujet des enfants est, d'une part, particulièrement consensuel³ et qu'il permettrait, d'autre part, de résoudre simultanément des problématiques d'inclusion, d'écologie et de cohabitation⁴. Si ces affirmations méritent d'être questionnées en tant que telles, c'est la façon dont elles agissent sur la pratique du projet de paysage et ses parties prenantes qui va nous intéresser ici. Partir des enfants pour faire la ville, a d'intéressant pour nous que les enfants semblent bénéficier d'une bienveillance particulière de la part des adultes⁵ et donc d'une meilleure disponibilité de leur part pour réajuster des pratiques courantes comme pour considérer des pratiques alternatives. Si cette hypothèse se vérifie, dans quelles mesures et dans quelles configurations ces initiatives « à hauteur d'enfants » participeraient-elles à faire évoluer les démarches de projet de paysage pour mieux répondre aux enjeux d'actualité ?

Interroger la pratique de projet de paysage et ses devenir

Cet exercice interroge la légitimité accordée à chacun des acteurs (adultes et enfants, professionnels et néophytes, élus et citoyens) ainsi que leurs possibles déviances (instrumentalisation, récupération, généralisation) qui esquissent des limites tangibles aux démarches de projet. « Si le projet est l'apanage de la créativité et de l'inventivité, dans son souci de prendre en compte l'incertitude, la singularité et l'exploitation pertinente d'opportunités, comment se fait-il alors qu'en recourant aussi intensément aux conduites à projet [...] nous apparaissons autant bloqués dans notre inventivité ? » s'interroge le philosophe et psychologue Jean Pierre Boutinet dans son ouvrage *Anthropologie du projet* paru en 1990. Si des paysagistes et urbanistes nuancent ce propos⁶, celui-ci nous permet d'interpeller le potentiel créatif de tels projets et nous invite à adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis d'eux. Cela met en évidence qu'à Lille, la créativité inhérente à chaque projet se heurterait à l'apparente contradiction de faire preuve d'adaptation face aux changements tout en s'inscrivant dans des temporalités et des méthodologies maîtrisées. Ce qui nous amène à nous demander s'il existe un lien de cause à effet entre ces impasses créatives et la façon dont sont conduits les projets de paysage étudiés ? En définissant au préalable le projet de paysage et ses modes créatifs, nous proposons de bousculer les modes de faire en son sein, d'y apporter d'autres modes créatifs pour analyser leurs répercussions sur la transformation des paysages et sur la posture des professionnels. En poursuivant la lecture de Boutinet, il semblerait que, selon lui, le projet ne soit pas le seul dispositif à même de développer la créativité. L'auteur présente en alternative d'autres processus de création : le mimétisme, le bricolage, l'intuition, l'improvisation et la reprise. Pour autant, peut-on dire que ces modes se substituent au projet ou bien coexistent-ils avec lui, dans lui ?

1 Laurent, E., 2018, *L'impasse collaborative*, Les Liens qui Libèrent, Lonrai, p16

2 Idem

3 Entretiens dirigés auprès de 3 élus lillois, 2022

4 Idem

5 Idem

6 Je pense à Bertrand Follea, Ariella Masboungi ou Denis Delbaere

La formation au projet dans les écoles de paysage mobilise par exemple ce type de mode créatif. Ceux-ci sont, par ailleurs, des méthodes que l'on retrouve dans les sciences de l'éducation et en pédagogie à propos des processus d'apprentissage chez les enfants.¹ Tout en se penchant sur les transformations potentielles du paysage qui pourraient s'opérer grâce au concours des enfants, ces constats permettent d'expérimenter une forme « d'interpellation réciproque des savoirs et des expériences » (Pascal Nicolas Le Strat, 2018) entre paysagistes, enfants, mais également élus, techniciens, habitants, chercheurs autour d'une démarche de projet de paysage.

Dans cette configuration où chacun serait en posture d'apprenant, il s'agira de nous demander simultanément s'il y a transformation du processus de projet, si la situation correspond ou non à l'impasse créative observée et si ces initiatives appellent des coopérations. Ponctuées d'échecs, de récalcitrances ou d'impasses, les quelques situations de projet partagées avec des enfants qui seront présentées ici n'ont pas vocation à proposer une démarche de participation exemplaire. Par leur singularité, parfois inconfortable parfois incongrue, elles peuvent interpellier l'ensemble des professionnels dans leurs habitudes de faire et de penser, elles soulignent des contradictions comme des opportunités dans la façon de mener des projets de paysage. Ainsi interrogées, ces situations placent l'ambition de mon travail de recherche dans la perspective de léguer des pistes d'actions paysagères pour demain.

¹ Ce sont des mots clés que l'on retrouve selon différentes déclinaisons dans les pédagogies de Freinet, Montessori, Decroly, Steiner, etc.

Bibliographies

- **Beaubois V.**, 2023, « *Décomposition de la forme « projet »* », Appareil [En ligne], N°25
- **Boutinet J-P.**, 2012 (1990), *Anthropologie du projet*. Presses Universitaires de France.
- **Boutinet J-P.**, 2020, « *Actualité du concept de projet* », document du site personnel de l'auteur : Analyse_de_concept_-_Projet.pdf (phpnet.org)
- **Bresson S.** (dir.), 2022, *Les Déconvenues de la participation citoyenne. Pratiques urbaines, pouvoirs et légitimités*, Paris, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Ville et Territoire ».
- **Davodeau H.**, 2020, « *La recherche de l'action paysagère volume 2* », Habilitation à Diriger des Recherches (géographie humaine et sociale, urbanisme et aménagement), École en Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris
- **Folléa B.**, 2019, *L'archipel des métamorphoses, la transition par le paysage*, Parenthèses, coll. « la nécessité du paysage »
- **Masboungi A.**, 2016, *Le plaisir de l'urbanisme*, Grand prix de l'urbanisme 2016, Parenthèses, coll. « Projet urbain »
- **Nicolas-Le Strat P.**, 2018, *Quand la sociologie entre dans l'action*, Rennes, Éditions du commun.
- **Sgard A., Paradis S.** (dir.), 2019, *Enjeux didactiques démarches et outils sur les bancs du paysage*, éditions MétisPresses, collection VueDensembleEssais



ATELIER 7

En-quête de paysage

• **Animation : Béatrice Collignon,
Huyen Thai Nguyen**

▶ **14H00 À 16H00**
(Maison des Suds (amphi))



LES FERMES-PAYSAGES EN PAYS BASQUE INTÉRIEUR.

Une enquête sur les interactions ordinaires qui font paysage

- **Amandine Saget** (amandine.saget@bordeaux.archi.fr)
 - **Organismes de rattachement** : Université Bordeaux Montaigne, ENSAP Bordeaux, Laboratoire Passages, thèse en Architecture et Paysage
-

Associer paysans et paysages est courant aujourd'hui. Le couple est peut-être même encore plus évocateur face aux impératifs d'écologisation de l'agriculture et aux processus de patrimonialisation des espaces ruraux, objets de nombreux désirs (Micoud, 2004). Depuis les années 1970, des agronomes puis des équipes pluridisciplinaires étudient les liens entre les agriculteurs-paysans¹ et les paysages, dans une perspective d'accompagnement au développement de l'agriculture ou des espaces ruraux. Plus récemment, des recherches décrivent les valeurs et représentations paysagères des agriculteurs en observant notamment leurs pratiques (Henry, 2012 ; Bigando et Charbonneau, 2018). Certaines de ces pratiques sont d'ailleurs évaluées, quantifiées et « déclarées » en l'échange d'aides de la Politique Agricole Commune qui valorise progressivement depuis les années 1980 la multifonctionnalité de l'agriculture (Laurent *et al.* 2003). Les pratiques et espaces des agricultures paysannes, biologiques ou agroécologiques semblent aujourd'hui des objets de recherche aussi pour des paysagistes, urbanistes et géographes qui peuvent y voir des ressources pour penser le fait urbain, le développement des territoires, la préservation des environnements, etc. (Janin, 2013). Mais ces travaux semblent tous implicitement positionnés de telle sorte qu'ils conservent une certaine distance avec les expériences ordinaires des paysans, avec les interactions socio-écologiques quotidiennes situées qu'ils ont et qui semblent pourtant faire les paysages. Du moins, lorsque ces discours revendiquent une accroche aux quotidiens des paysans, il semble qu'ils se retrouvent en marge des fonctions d'accompagnement et de conseil au développement, en marge de l'action.

En matière d'agriculture, les savoirs mis œuvre dans les modèles d'accompagnement (depuis les années 1960 déjà) sont très souvent standardisés et algorithmisés (Salmona, 1994). Ils nient en très large majorité les savoirs paysans de l'expérience et par là même leur propre capacité d'action et de décision. Aujourd'hui, à travers des thèmes porteurs comme celui des semences paysannes, de la formation des futurs paysans en agroécologie, de la préservation de races menacées, etc., la nature des savoirs mobilisés dans l'action en matière d'agriculture est questionnée (Demeulanaere, 2013). La nature de l'accompagnement des paysans est aussi remise en cause, notamment quant à la place qu'elle laisse à leurs activités quotidiennes qui ne sont pas toujours seulement « techniques » (Barbier *et al.* 2013).

Depuis la Loi Paysage de 1993 et la Convention Européenne du Paysage de 2000 (2006 pour la France), le paysage, pensé comme cadre-de-vie, est censé devoir prendre en compte les populations et leurs interrelations avec leur environnement. Pour de multiples raisons, le paysage comme cadre-de-vie semble lui aussi garder malgré tout une distance avec les propres capacités et savoirs habitants, avec leurs expériences ordinaires de paysage. Cette distance tient peut-être d'une considération de l'environnement comme entourage, bien distinct des habitants qui n'interagissent ainsi pas avec leur milieu mais agissent/pratiquent/ont usage de leur cadre de vie. Car finalement, l'action paysagère semble toujours être par/sur/pour le paysage (Davodeau, 2020), considéré donc comme un objet, utile.

Dans ce contexte, n'y aurait-il pas une coévolution possible des liens « recherche en paysage-paysans » ? Mais alors comment s'accrocher au quotidien des paysans pour observer les paysages en train de se faire ? Comment rendre compte de ces paysages entrain de se faire, saisis à leur juste échelle ? Et comment cette récolte de multiples expériences d'interactions peut-elle être activée ou être à l'origine d'une action à plus large échelle qu'individuelle ?

¹ On utilise ici l'expression agriculteurs-paysans pour mettre en avant la complexité de l'agriculture en distinguant sans dissocier les différentes formes de pratiques auxquelles renvoient ces deux termes aujourd'hui. (Deléage, 2012).

Pour répondre à ces problèmes et en même temps les construire, une démarche d'enquête a été mise en oeuvre dans le terrain qui a fait naître le trouble (Zask, 2015) à l'origine de cette recherche : les fermes du Pays basque intérieur. Au cours d'une mission de recherche habitante et après être resté vivre pendant plusieurs mois chez une éleveuse, ces fermes sont apparues comme des assemblages complexes et singuliers, de membres hétérogènes, en interactions quotidiennes, sur des échelles de temps et d'espace variées. Il a semblé que ces assemblages complexes faisaient les paysages des fermes et que l'observation et la consigne de ces expériences quotidiennes pouvaient permettre de parler de cette fabrique concrète du paysage en question. De plus, l'observation, la consignation, les connaissances récoltées et le partage de ces expériences quotidiennes multiples dans différents moments collectifs semblait créer/produire des choses.

Pour mener l'enquête, il a donc fallu continuer de résider dans une ferme, pour devenir progressivement habitante du Pays basque intérieur et de cette ferme. Pour évoquer avec les paysans leurs quotidiens, différentes postures d'observation ont été mises en oeuvre, assumant l'idée que la position depuis laquelle on observe produit quelque chose (Marlin, 2016) et que les connaissances sont toujours situées (Haraway, 1988). Parmi ces postures, des périodes d'observation participante assez longues ont été bricolées, dans une pépinière et dans un élevage bovin-laitier. L'enquête mise en oeuvre s'inscrit nécessairement dans une démarche inductive où différentes positions de recherche, d'apprentissage et d'actions paysagère ont été observées et expérimentées. L'explicitation des différentes postures et positionnements des interlocuteurs de cette enquête fait aussi la recherche. Elle est une manière de tenter de répondre au problème. De plus, ce processus d'explicitation des positions a permis de construire progressivement le terrain de l'enquête : du monde paysan basque aux « fermes d'ici ».

Le « monde paysan basque » est complexe et s'exprime dans différents espaces, de multiples façons et sur des temporalités variables. Les fermes rencontrées pendant cette enquête sont aussi des assemblages complexes d'êtres de natures variées qui interagissent dans des espaces et des temporalités multiples. Il semble que ces assemblages sont finalement des opérations quotidiennes de « déterritorialisation » et de « reterritorialisation » (Deleuze et Guattari, 1980) entre les différents habitants de la ferme, dont on ne peut rendre compte à l'aide de concepts trop abstraits, généraux, structurants, arborescents. Il n'est pas possible de rendre compte des expériences paysannes ordinaires *via* des opérations de catégorisation classiques qui ne feraient que reprendre la distance que l'enquête cherche à effacer. Il faut alors envisager d'autres types de comptes rendus et une autre voie que celle de la « montée en généralité » : à la fois dans l'entreprise de production de savoirs mais aussi en terme d'action.

Un autre paradigme que celui de l'action descendante par/sur/pour le paysage et l'agriculture semble possible. Il semble déjà à l'oeuvre dans les fermes-paysages du Pays basque et plusieurs expériences menées pendant l'enquête semblent ouvrir des pistes pour un déploiement de ce paradigme d'action à une échelle plus large que celle (mouvante) de la ferme-paysage. Ce prisme d'action n'est pas celui du projet de paysage mais plutôt celui de la cartographie comme occasion d'agencement (Morizot, 2012), en situation, qui suit le fil de l'action en cours et ne fixe ou n'efface pas les interactions ordinaires des paysans-habitants avec leur milieu de vie.

Bibliographie

- **Barbier J-M.** et **Goulet F.**, 2013, « *Moins de technique, plus de nature: pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture* ». Natures sciences sociétés, vol. 21, no 2, p. 200-210
- **Bigando, Charbonneau**, 2018, « *Et si le paysage était au service de l'éleveur ?* », Revue Projets de paysage.
- **Blanc**, 2008, *Vers une esthétique environnementale*, Éditions Quae.
- **Davodeau H.**, 2020, « *La recherche de l'action paysagère* » Vol. 2. Habilitation à Diriger les Recherches. EHESS, Paris.
- **Deléage E.**, 2012, « *Les paysans dans la modernité* », Revue Française de Socio-Économie, n°9, p. 117-131.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2012-1-page-117.htm>
- **Deleuze G.**, & **Guattari F.**, 1980, *Mille plateaux: Capitalisme et schizophrénie*, Éditions de Minuit. 648p.
- **Demeulanaere E.**, 2013, « *Les semences entre critique et expérience : les ressorts pratiques d'une contestation paysanne.* » Revue d'Études en Agriculture et Environnement. 94(4), pp. 421 à 441.
- **Haraway D.**, 1988, « *Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective* » Feminist Studies, Vol. 14, No. 3, pp. 575-599
<https://www.jstor.org/stable/3178066>
- **Henry D.**, 2012, « *"Entre-tenir la montagne": paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust.* », thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.
- **Laurent C, Maxime F, Mazé A., Tichit M.** 2003. « *Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole.* » In: Économie rurale. n°273-274, La multifonctionnalité de l'activité agricole. pp. 134-152;
<https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5395> / https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2003_num_273_1_5395
- **Marlin C.**, 2016, « *Ce qu'observer veut dire. Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste.* » Projets de paysage, no 15.
- **Micoud A.**, 2004, « *Des patrimoines aux territoires durables.* », Ethnologie française, vol. 34, n°1, p. 13-22.
- **Morizot B.**, 2012, « *Penser le concept comme carte. Une pratique deleuzienne de la philosophie.* », in P. Broggi; • **M. Carbone L.** Turarbek.(dir.), *La géophilosophie de Gilles Deleuze*, Mimesis-France, 978- 8857510538. hal-01476141
- **Janin R.**, 2013, « *Régis Ambroise : Évolution de la pratique paysagiste face à la question agricole* », Openfield, n° 2, juin 2013
<http://www.revue-openfield.net/2013/06/23/evolution-de-la-pratique-paysagiste-face-a-la-question-agricole/>
- **Salmona M.**, 1994, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris, Éditions L'Harmattan, 254 p.
- **Zask J.**, 2015, *Introduction à John Dewey*, ed. La Découverte, 125p.

TERRITOIRES DU PRODUCTIVISME, PAYSAGES ALTÉRÉS. VOYAGE SUR UN TRANSECT DU CŒUR DU BOCAGE VENDÉEN À LA CÔTE ATLANTIQUE

- **Alessandra Marcon** (amarcon@iuav.it)
 - **Organismes de rattachement** : Università Iuav di Venezia, Dipartimento di cultura del progetto et Laboratorio OCS, École d'Architecture Ville&Territoires Paris-Est (UMR AUsser 3329), Université Gustave Eiffel, thèse en urbanisme et aménagement de l'espace
-

Territoires et paysages altérés par le productivisme agro-industriel, dans un renouveau de la culture urbaine et paysagère

Les territoires productifs contemporains sont soumis à une pression croissante de la part des logiques agro-industrielles de type productiviste et cela engendre de nouveaux agencements éco-climatiques. En effet, la pulsion productiviste, entendue comme « culte sans précédent de la production comme telle, la plus efficace possible et à vocation exponentielle » (Audier, 2019 : 58), a engagé une nouvelle progression des rythmes de production globaux, dans le contexte d'une accélération inédite à partir de la moitié du XXe siècle. Ces mutations du système productif mondial comportent des phénomènes nouveaux d'altération, de type visibles et invisibles, qui ont des effets significatifs sur l'environnement. Dans ce contexte, l'industrie et l'agriculture de type productiviste, qui constituent les moteurs des systèmes alimentaires dominants, font partie des principaux contributeurs aux phénomènes d'altération éco-climatiques planétaires. Dans leur ensemble, ces systèmes alimentaires constituent des menaces réelles pour les équilibres environnementaux planétaires : ils représentent 92% de l'impact sur la ressource en eau de la planète et un tiers de la ressource écologique totale. Ils ont ainsi un impact majeur sur le changement climatique en cours (Niles et al., 2017).

L'agriculture et l'industrie d'empreinte productiviste contribuent de plus à la déstabilisation des unités spatiales qui structuraient traditionnellement le territoire et les paysages. Face à ces nouvelles conditions d'altération, les dichotomies traditionnelles de lecture des phénomènes spatiaux (ville/campagne ; urbain/rural ; centre/périphérie) deviennent obsolètes et s'estompent ; dans ces nouveaux territoires hybrides, ces altérations sont mises en mouvement par des relations complexes qui traversent et relient des sphères d'échelles allant du micro-local au planétaire. Les conséquences sont importantes sur la culture urbaine qui nécessite de nouveaux outils et clés de lecture critiques pour comprendre et réinterpréter cette complexité. Dans ce sens, la culture urbaine a depuis la fin du XXe siècle renforcé ses alliances avec la culture du paysage et l'écologie. Ces alliances contribuent radicalement à renouveler les prismes et les catégories d'interprétation spatiale, les outils de description et les pratiques de conception des territoires et des paysages altérés par le productivisme (Berger, 2008 ; Misrach, Orff, 2012 ; Lipschitz, 2020).

Le transect comme hypothèse de travail

Pour sonder et représenter ces nouvelles conditions des territoires et des paysages altérés par le productivisme agro-industriel, nous avons adopté la méthode du transect, qui est à la fois outil d'exploration du terrain et dispositif de sa représentation. Le transect se construit sur un voyage réalisé sur une ligne qui traverse un territoire donné et se traduit par une restitution qui combine cartographie, documentation photographique, enquête et observations d'ordre personnel et sensible.

Le transect n'est pas un outil nouveau : il s'ancre dans la culture géographique de l'exploration des Andes d'Alexander Von Humbolt ou des investigations du paysage écossais sur le profil de la vallée de Patrick Geddes (Geddes, 1925). En effet, l'exploration par le transect réactive l'outil de la *Valley Section* : la coupe d'un système allant de la montagne à la mer en suivant une rivière illustre la façon dont une civilisation s'organise sur un profil-type de vallée, tout en exposant les relations entre capital, travail et pouvoir (Mumford, 1934).

Si la section de la vallée tend d'une certaine manière à figer les relations entre géographie et société, l'apport majeur de cet outil est qu'il aide, de manière expérimentale, à dépasser les limites disciplinaires et à considérer, pour la première fois, les établissements humains dans leur territoire environnant. C'est justement en considérant l'échelle régionale qu'il sera possible, selon Geddes, de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux qu'il avait commencé à identifier à son époque (Ferretti, 2013).

Ce dispositif est aujourd'hui revisité par certains auteurs qui en récupèrent l'apport multidisciplinaire et expérimental. Par exemple, le transect est pour Matthiew Gandy (2020) un *vagabondage écologique* qui permet l'enregistrement systématique de la vie végétale rencontrée sur une ligne tracée sur une zone donnée, et qui se fonde sur une volonté de ralentissement à l'écoute de l'appel d'Isabelle Stengers pour une science de la lenteur. Ou encore, pour Nicolas Tixier (2018), le transect urbain est un opérateur abductif utilisé dans le débat entre urbanistes et acteurs du territoire, qui dépasse le jeu des échelles et inclut une critique implicite du zonage urbain. Il permet de remettre au centre des débats les singularités locales et les pratiques habitantes qui, comme autant d'indices, donnent vie à la possibilité d'un devenir futur.

L'hypothèse avancée dans cette contribution est que la méthode du transect peut être un dispositif pertinent pour lire et interpréter la singularité et la complexité des altérations générées par les nouvelles relations inter-scales du productivisme agro-industriel, à condition qu'il dépasse l'échelle strictement urbaine, réinsérant ainsi les dynamiques productives dans leur dimension régionale voire planétaire.

Le Bocage vendéen, territoire hybride et berceau d'un ancien système productif local

Cette contribution a pour point de départ un extrait de ma recherche doctorale qui traite de la déconstruction de certains paradigmes des territoires productifs contemporains. Plus précisément, la communication se construit sur des réflexions développées autour du paradigme productiviste lié au système agro-industriel lors de l'exploration du territoire productif vendéen, cas d'étude central de la thèse. Quelques raisons nous ont conduites à travailler sur ce territoire. Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'un territoire productif historiquement caractérisé par un phénomène d'industrialisation diffuse (Chauvet, 1987), un phénomène qui a contribué à faire de ce territoire le berceau d'un ancien système productif local, entité socio-économique analogue aux districts italiens, et qui a participé à faire du cas vendéen un territoire de « succès » d'exception dans le contexte national (Bonnet, 2008). Ensuite, parce que ce territoire présente aujourd'hui une configuration spatiale originale que nous avons identifiée comme hybridation des caractères urbano-ruraux, analogue à d'autres territoires européens de la dispersion. En effet, le Bocage vendéen s'apparente à certains territoires, comme la plaine centrale vénitienne ou le Bade-Wurtemberg, souvent cités en analogie dans la littérature de matrice économique et urbanistique. Enfin, si à l'origine le système productif vendéen était lié au secteur textile, il s'est aujourd'hui spécialisé dans le secteur agro-alimentaire. Cette mutation structurelle a impliqué de profondes transformations spatiales et environnementales, animées par des logiques planétaires de pouvoir et de logistique de la grande distribution. Si la rhétorique du succès vendéen entretient un récit commun qui perdure, les discours dominants ancrés dans ce récit risquent de minimiser, voire de constituer un biais dans la perception collective des conditions écologiques réelles de ce territoire. La recherche part de la suggestion de Jean Renard, géographe ruraliste à l'Université de Nantes, qui suggérait que « [...] tout n'est pas rose dans ce succès du Bocage » (Renard, 2008 : 180), en évoquant l'existence de possibles ruptures et de tensions sous-jacentes. Il est donc utile d'explorer nouvellement ce territoire avec un regard critique et de s'interroger sur ces ruptures et ces tensions qui peuvent aujourd'hui traverser les rapports entre production, territoire et paysages.

Le transect : un lent vagabondage écologique du cœur de la nébuleuse choletaise aux territoires touchés par Xynthia

La recherche s'appuie sur le transect comme outil d'exploration et d'analyse à caractère spatio-temporel qui est ensuite raconté sous la forme d'un récit de voyage. L'objectif du voyage est d'identifier de manière située les phénomènes et conditions d'altération du paysage vendéen et de récolter le plus grand nombre d'indices de type fin (observation sensible, photographie, interviews, données).

Le voyage de 130 km entre Cholet et La Faute-sur-mer a été principalement réalisé à vélo, sur une semaine, mais il s'est nourri des nombreuses explorations réalisées auparavant. La contribution se structure précisément en suivant la ligne du transect et restitue une déambulation qui n'a pas été totalement accidentelle : le voyage a impliqué un parcours planifié, un voyage avec des déviations non-programmées et une réflexion post-voyage autour des informations recueillies.

Il serait plus pertinent de parler de plusieurs sub-transects, qui se sont progressivement révélés au fur et à mesure du voyage entrepris et qui décrivent quatre séquences du paysage traversé. Le premier va de Cholet à Mallièvre, un paysage vallonné du Haut Bocage dans le bassin de la Sèvre Nantaise au cœur de l'ancienne nébuleuse industrielle. Le deuxième franchit la première partie du bas Bocage vendéen, des Herbiers à l'Oie, centre de la machine agro-industrielle vendéenne. Le troisième sub-transect se poursuit dans le Bas Bocage et rejoint le bassin du Lay, un paysage en transition entre rationalisation agro-industrielle et bribes d'une culture paysanne vernaculaire. Enfin, le voyage se termine par une traversée de la plaine et du marais poitevin pour rejoindre La Faute-sur-mer, un paysage fragile de la côte atlantique soumis aux risques des phénomènes d'ordre catastrophique.

À partir d'un récit à la première personne, la recherche relate ainsi les différents éléments expérientiels : les dispositifs diffus qui participent à la régulation du territoire et ses ressources ; les qualités écologiques et les occupations humaines ; les tensions et les conflits latents ; les altérations qui nuisent aux espèces humaines et non humaines qui habitent ces milieux. Cet ensemble d'éléments nous permet de décortiquer la complexité territoriale des altérations contemporaines, de révéler les logiques de pouvoirs qui les sous-tendent et de les reconnecter aux relations inter-scalaires entre échelle micro-locale et phénomènes globaux.

Des interludes ponctuent également le texte avec des extraits d'entretiens réalisés le long du parcours. Au-delà de témoignages à propos des altérations perçues, ils rendent compte des efforts et des actions promues par différents acteurs (actions individuelles, collectifs citoyens, associations locales, collectivités territoriales) à la recherche de voies possibles de régénération des écosystèmes endommagés. Ces voix en marge des récits dominants portent des messages d'espoir qui visent à inverser les multiples crises que traversent les territoires productifs contemporains.

Bibliographie

- **Audier S.**, 2019, *L'âge du productivisme. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La Découverte.
- **Bonnet N.**, 2008, *Le succès du bocage, l'histoire des industries du sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH.
- **Chauvet A.**, 1976, « Le dynamisme industriel en Vendée (suite) », dans *Noroi*, n°90, Avril-Juin 1976, pp. 221-235.
DOI : <https://doi.org/10.3406/noroi.1976.3520>
- **Gandy M.**, 2020, « Queering the transect », dans Gandy, M. et Jasper, S. (dir.), *The botanical city*, Berlin, jovis Verlag, pp. 161-169.
- **Geddes P.**, 1925, « The Valley Plan of Civilization », dans *Survey*, LIV, pp. 288-290.
- **Lipschitz F.**, 2020, *Joy of De-commodification, A cartographic Cookbook*.
https://issuu.com/workinglandscapeslab/docs/au2020_atlas_of_corn_and_soy_finalsm
- **Mumford L.**, 1934, *Technics and civilization*, New York, Harcourt.
- **Niles M.T., Ahuja R., Esquivel M.J., Mango N., Duncan M., Heller M., Tirado C.** 2017, *Climate change and food systems: Assessing impacts and opportunities*, Washington, Meridian Institute.
<https://scholarworks.uvm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1016&context=calsfac>
- **Renard J.** 2008, « Bonnet (N.) – Le succès du bocage, l'histoire des industries du sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) 516 », *Noroi*, 209/2008, pp. 179-180.
DOI : <https://doi.org/10.4000/noroi.2659>
- **Tixier N.**, 2018, *Le transect : un opérateur abductif. Recherches sur la philosophie et le langage*, Abduction (34). URL : hal-01518175

POUR UNE APPROCHE DU PAYSAGE RÉUNIONNAIS FONDÉE SUR LA TRANSDISCIPLINARITÉ, L'EXPÉRIMENTATION PLASTIQUE ET LES MOBILITÉS

- **Vincent Ruel** (vincent.rauel@gmail.com)
 - **Organisme de rattachement** : université Bordeaux Montaigne, Laboratoire Artes UR 24141, thèse en Arts
-

Introduction

Territoire privilégié de la recherche sur le paysage, l'île de La Réunion fait l'objet de nombreux travaux menés par des spécialistes issus de champs disciplinaires variés. Loin de concerner uniquement le domaine de l'art, le paysage réunionnais intéresse de nombreux chercheurs insulaires et hexagonaux. Enjeu majeur de la création contemporaine, la question du paysage intéresse autant l'astrophysique que la chimie des sols, ou encore la philosophie, la sociologie, l'écologie, l'esthétique, le paysagisme, l'urbanisme, l'architecture et bien d'autres domaines, comme le souligne à juste titre Patricia de Bollivier.

Dans cette lignée, nous postulons qu'une approche créative, horizontale et transdisciplinaire de la recherche peut faire émerger de nouveaux enjeux et de nouvelles formes de savoirs. Pour cette raison, notre recherche-création en arts, intitulée Mobilités artistiques à La Réunion, une recherche-création de terrain en contexte insulaire Indianocéanique, s'appuie en grande partie sur des travaux qui ne relèvent pas spécifiquement de notre champ disciplinaire. Une part importante de notre travail de thèse, consacrée à l'analyse du territoire réunionnais, vise à questionner ses paysages sous l'angle des mobilités, par l'entremise des moyens de création plastique.

Cette approche spécifique pose de multiples questions. Comment la recherche en art peut-elle contribuer de façon significative à l'étude du paysage réunionnais contemporain ? Comment parvenir à articuler la question du paysage à celle des mobilités et à quelles fins ? Quels types de méthodologies mettre en œuvre pour étudier et rendre compte des transformations à l'œuvre dans les paysages et les territoires réunionnais ? Comment envisager de nouvelles formes de collaborations multidisciplinaires pour aborder la question du paysage ?

Terrain de recherche & démarche

Notre travail de terrain se déroule à La Réunion. Située dans la zone Indianocéanique, cette « montagne dans la mer » est une île volcanique constituée de basalte et dotée d'une importante variété de microclimats où des zones de savanes côtoient des zones de forêts primaires. Afin de mieux appréhender la variété des paysages de l'île, référons-nous aux travaux menés par Christian Germanaz et Michel Sicre. Dans un article intitulé « l'île paysage », ils distinguent six unités spatiales propres aux paysages réunionnais : les paysages de feu, les paysages d'eau, les paysages de terre et de pierre, les paysages de l'air, les paysages de lumière, les paysages de l'histoire. Les deux auteurs mènent par ailleurs une réflexion sur les enjeux de conservation de « l'île-paysage » et notent combien l'expansion urbaine concourt à en modifier l'aspect : « Le caractère des paysages s'efface au profit d'une banalisation standardisée dont les entrées urbaines encadrées de grandes enseignes publicitaires et desservies par des voies rapides sont les témoins démonstratifs d'une modernité consumériste consentie. Les modes de vie uniformisés caractéristiques des centres urbains du littoral ne les distinguent en rien de leurs homologues métropolitains si ce ne sont le climat et la végétation tropicales qui rappellent ponctuellement à l'homme-consommateur son ancrage à un espace insulaire des « mers du sud ». Les paysages réunionnais sont en constante évolution et il est essentiel d'étudier ces transformations majeures.

Notre démarche consiste donc à appréhender les paysages dans leur diversité, sous l'angle des mobilités. Cela implique de questionner les déplacements des individus, les infrastructures qui facilitent les mobilités, ainsi que les modes de transport qui permettent de parcourir et d'arpenter le territoire par le mouvement.

L'histoire du peuplement de La Réunion est intimement liée aux mobilités. La construction d'infrastructures portuaires et aéroportuaires a facilité l'accès à l'île depuis l'extérieur. Raidillons, sentiers, chemins, routes, voies rapides, viaducs ont raccourci les temps de déplacement intérieurs tout en refaçonant les paysages. Le bateau et la marche, le train, l'avion et l'automobile sont autant de modes de locomotion qui permettent d'accéder au territoire réunionnais et de le parcourir.

Pour être en mesure d'aborder le paysage contemporain réunionnais en considérant ces différents aspects, il nous a fallu concevoir des outils spécifiques.

Présentation de la méthode dōtma

Afin de répondre aux besoins fondamentaux de nos enquêtes de terrain, nous avons conçu DōTMA, une méthode de recherche-création expérimentale qui permet de disposer d'une palette d'outils conceptuels et techniques qui favorise des enquêtes de terrain fécondes, ainsi qu'une production d'œuvres ouvertes sur le plan formel.

Cette méthode prend appui sur une démarche de création de terrain initiée en 2014 avec l'architecte urbaniste Éléonore Levieux au sein du collectif Neotravelmakers. Les projets mis en œuvre par le collectif interrogent la notion d'espace dans ses aspects avant tout artistiques et architecturaux, mais aussi géographiques, historiques et sociaux, en portant une attention particulière aux évolutions contemporaines des grandes voies de circulations historiques qui innervent les territoires .

DōTMA repose sur quatre piliers structurels :

- Dō : Le suffixe Japonais "-dō " représente métaphoriquement l'idée d'un chemin, d'un parcours de vie, d'un apprentissage. Il est utilisé pour qualifier les arts traditionnels élevés au plus haut rang de la culture des élites comme la cérémonie du thé (la "Voie du thé", sadō), la calligraphie (la "Voie de l'écriture", shodō), mais aussi les routes ancestrales (la « route des mers de l'Est », Tōkaidō) . Le suffixe "-dō " partage ses caractéristiques sémantiques les plus profondes entre des domaines de natures diverses : les arts traditionnels, l'art du paysage, l'architecture, l'Ukiyo-e, la reliure de création.

DōTMA se fonde sur cinq « dō-maines », sélectionnés pour leurs facultés à explorer et déchiffrer le territoire : l'art, l'architecture, l'urbanisme, l'anthropologie, la géographie.

- Toolbox (boîte à outil en anglais) : il s'agit d'un jeu de carte qui permet d'appréhender la pratique plastique sous un angle pluridisciplinaire favorisant le dialogue et l'emprunt de méthodes de travail propres aux cinq « dō-maines » mentionnés. Ce jeu génère des protocoles de création aléatoires liés à un territoire donné.

Le recours à des méthodes d'analyse de terrain empruntées à l'architecture et à l'urbanisme permet de mieux appréhender les espaces construits et l'environnement urbain. Les méthodes anthropologiques apportent un éclairage sur la culture, les valeurs et les pratiques des habitants, tandis que celles issues de la géographie fournissent une compréhension des dynamiques et des transformations socio-spatiales.

L'analyse architecturale, l'étude éco-descriptive du territoire, les relevés systématiques, la reconduction photographique, le relevé botanique, le transect, la cartographie, le bloc diagramme, le plan, la coupe, ou encore l'enquête ethnographique, sont autant de méthodes d'analyse du territoire contenues dans la Toolbox.

- Multigraphie : Dérivé du grec graphein, son sens premier signifie « faire des entailles », « graver des caractères », écrire, mais aussi dessiner.

Graphie s'emploie soit pour former des noms de disciplines scientifiques et décrire des faits observables, soit pour former des procédés d'enregistrement, avec l'idée de fixer, donne une forme imprimée ou écrite.

Le nom féminin multigraphie, issu des télécommunications, qualifie une technique utilisant différents médias pour exprimer un même message (textes, images, graphes, vidéos, animations, etc.). Il désigne des graphies multiples et des modes d'écritures variés (photographie, vidéographie, cartographie, infographie etc.).

La méthode DōTMA se fonde sur un usage non restrictif de graphies variées, permettant de rendre compte d'expériences sensibles et de phénomènes complexes qui ne peuvent pas être appréhendés d'une seule manière. Ces formes, ces graphies, ne sont pas des pensées discursives, mais elles sont, pour reprendre les mots de l'anthropologue François Laplantine, des pensées en images.

- Atelier mobile : construit en aout 2023 à la Cité des Arts de Saint-Denis à La Réunion, il se situe à la croisée de l'art, de l'architecture et du design. « Latlyé Kamayann », en créole réunionnais, est à la fois un moyen de transport auto-construit tracté par un vélo et un laboratoire de recherche et de création itinérant permettant d'étudier, de rendre compte, et de sensibiliser aux problématiques des mobilités intra-insulaires et aux questions liées aux paysages en mouvement, en relation avec l'aménagement et le développement urbain. Il contient les outils et matériaux nécessaires à la production d'œuvres en déplacement. En outre, il permet une mobilité douce et respectueuse de l'environnement qui favorise une utilisation de la Toolbox en prise directe avec le terrain.

Conclusion : les apports de dōtma

Notre travail de thèse, à forte composante expérimentale, consiste à mettre en œuvre des méthodes de recherche qui visent à acquérir de nouvelles connaissances liées au territoire et aux paysages réunionnais.

Le recours à la méthode DōTMA permet de consolider et d'apporter de nouveaux savoirs, en approfondissant notamment les relations entre les pratiques artistiques et les transformations spatiales, socio-culturelles et éco-climatiques.

L'une des forces de la création artistique, y compris au sein de la recherche, repose sur sa capacité à fabriquer de nouveaux récits et à donner forme à de nouveaux imaginaires qui peuvent, à terme, influencer les regards, les approches et les pratiques.

L'accent porté sur les mobilités vise à conduire les spectateurs initiés ou non-initiés à l'art, habitants ou décideurs, à développer une réflexion sur l'impact des mobilités sur le territoire réunionnais.

Cette recherche pourrait déboucher sur des applications concrètes en lien avec des organismes publics référents. Elle vise également à ouvrir la porte à de possibles collaborations interdisciplinaires qui favorisent le dialogue et un décloisonnement des pratiques.

Bibliographie :

- **Bonnin Philippe, Masatsugu Nishida, Shigemi Inaga**, *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
- **Ingold Tim**, *Faire Anthropologie, Archéologie, Art et architecture*, Editions Dehors, Bellevaux, trad. de l'anglais par **Hervé Gosselin** et **Hicham-Stéphane Afeissa**, 2017, « *Making Anthropology, Archaeology, Art and Architecture* », Abingdon, Routledge, 2013.
- **Jauze Jean-Michel** (dir.), *Patrimoines partagés, traits communs en Indianocéanie*, La Réunion, Commission de l'océan Indien, 2016.
- **Laplantine François**, *Le Japon ou le sens des extrêmes*, Paris, Presses Pocket, Agora, 2017
- **Levieux Éléonore, Rael Vincent Michi**, *La Voie*, Bordeaux, Éditions Élytis, 2021
- **Levieux Éléonore, Rael Vincent**, *Trans-Siberia ou la traversée de la terre qui dort*, Bordeaux, Éditions Élytis, 2023.
- **Bernard Yves-Michel** et **Madeleine, Diana** (dir.), *Patrimoine Paysage sous le vent*, Saint-Gilles-les-bains, Ter'la, 2021.



Avec le soutien du
Ministère
de la transition écologique
et de la cohésion
des territoires

